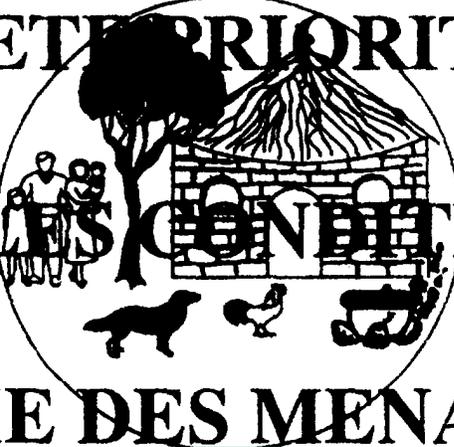


République Centrafricaine

Unité — Dignité — Travail

Secrétariat d'Etat aux Finances, au Plan
et à la Coopération Internationale

Division des Statistiques et des Etudes Economiques



**ENQUETE PRIORITAIRE
SUR LES CONDITIONS
DE VIE DES MENAGES**

Enquêtes Centrafricaines au des des Ménages (ECAM)
B.P. 696 Bangui Tel: 61.73.10

RAPPORT FINAL

**Projet Dimensions Sociales
de l'Ajustement et du Développement (DSAD)**

SOMMAIRE

PAGES

AVANT PROPOS

CARTE DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

INTRODUCTION 1

ASPECTS METHODOLOGIQUES.. 10

DEMOGRAPHIE.. 20

EDUCATION ET ALPHABETISATION.. 36

SANTE ET ANTHROPOMETRIE..... 55

LOGEMENT-EQUIPEMENT-ACCES AUX SERVICES..... 70

EMPLOI ET MIGRATION POUR LA RECHERCHE D'UN EMPLOI.90

AGRICULTURE.. 102

ENTREPRISES OU ACTIVITES NON AGRICOLES.. 111

DEPENSES-REVENUS-AVOIRS DES MENAGES.. 122

ANNEXES

QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE PRIORITAIRE

LISTE DES AIRES DE DENOMBREMENT (AD)

ORGANIGRAMME DE L'ECAM

LISTE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT DE L'EP 92

LISTE DES AGENTS DE TERRAIN ET DE SAISIE

LISTE DES PERSONNES AYANT PRIS PART A LA REDACTION
DU RAPPORT FINAL.

-AVANT PROPOS-

La mise à la disposition des utilisateurs et de nos lecteurs des données récentes sur les conditions de vie des ménages demeure l'une des priorités des tâches assignées au Département du Plan. Ces données proviennent d'une enquête réalisée par la composante "Enquêtes Centrafricaines auprès des Ménages" (ECAM), du projet "Dimensions Sociales de l'Ajustement et du Développement" (DSAD), cofinancé par la Banque Mondiale et le Gouvernement Centrafricain. Elles portent sur les différents aspects des conditions de vie des ménages en Centrafrique.

Ainsi, le présent rapport aborde des thèmes variés relatifs aux variables socio-économiques importantes pour les priorités nationales des politiques de l'heure qui sont la santé, l'éducation et la gestion de l'économie.

Nous espérons que les utilisateurs des statistiques trouveront cet outil adapté à leur demande.

Aussi, les chercheurs intéressés par les informations complémentaires pourront contacter la Division des Statistiques et des Etudes Economiques (DSEE), au Ministère des Finances, du plan et de la Coopération Internationale, qui dispose de base des données relativement complète.

Par ailleurs, nous vous remercions de bien vouloir faire part de vos remarques et suggestions à la DSEE.

Il ne nous reste plus qu'à remercier la Banque Mondiale pour sa contribution financière ainsi que toute l'équipe technique qui a assuré la réalisation de cette enquête.

BOUNANDELE KOUMBA
Secrétaire d'Etat aux finances, au Plan
et à la Coopération Internationale.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

La présente étude sur les conditions de vie des ménages en République Centrafricaine au cours de la période 1992-1993 a été rédigée par l'Equipe Technique des Enquêtes Centrafricaines auprès des Ménages (ECAM) de la Division des Statistiques et des Etudes Economiques du Ministère des Finances, du Plan et de la Coopération Internationale.

Sa mise au point repose sur une enquête appelée Enquête Prioritaire auprès des ménages effectuée par sondage auprès d'un échantillon représentatif de 7500 ménages tirés au niveau national, de septembre à octobre 1992 à Bangui et janvier à mars 1993 dans l'arrière pays.

L' Enquête Prioritaire est destinée à fournir des indicateurs de base dans le domaine économique et social sur le bien être des populations suite aux programmes d'ajustement structurel de la Banque Mondiale destinés à relancer les économies des pays.

Les programmes d'ajustement sont mis en oeuvre au niveau des pays pour changer les structures des économies nationales afin de les mettre sur une trajectoire de croissance. Mais de tels changements, même s'ils apparaissent inévitables ont des conséquences sociales qui ne sont pas toujours équitablement réparties. Si les programmes d'ajustement structurel doivent engendrer de nouvelles poches de pauvreté cela doit être prise en compte.

Pour cela, il est donc nécessaire que les décideurs politiques disposent d'informations fiables et pertinentes sur le changement de situation des groupes vulnérables c'est-à-dire ceux qui sont susceptibles d'être affectés par ces programmes.

L'Enquête Prioritaire est un des instruments du dispositif des Dimensions sociales destiné à fournir ces informations. C'est pourquoi elle s'intéresse aux aspects divers et variés de niveau de vie des ménages.

I. BREF APERCU SUR LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

I.1 Position géographique

La République Centrafricaine est située au coeur de l'Afrique. Elle est entourée par le Congo et le Zaïre au sud, le Tchad au nord, le Soudan à l'est et le Cameroun à l'ouest. Sa superficie est de 623. 000 Km².

La RCA forme une zone de transition entre la savane subsaharienne et la forêt équatoriale de l'Afrique Centrale. Située au carrefour des grands itinéraires transafricains, la RCA est isolée du reste du monde par les énormes distances qui la séparent des océans Atlantique et Indien. La capitale Bangui, principale pôle de développement, se situe à quelques 1.000 Km à vol d'oiseau de Pointe-Noire (Congo) qui est son principal débouché sur l'océan Atlantique et de Douala (Cameroun) également sur la côte atlantique. Paoua, au nord-ouest, est à 2.800 Km de Tripoli (Libye), qui, pendant des siècles, a été le débouché de l'Afrique Centrale sur la Méditerranée, et Birao, au nord-est du pays, est à 2.250 Km d'Alexandrie et à 1.800 Km de port-Soudan sur la Mer Rouge.

I.2 Climat et végétation

La RCA se présente comme un vaste plateau ondulé dont l'altitude va de 1.310 mètres au Massif des Bongos (Mont Koudo) à l'ouest, à 1.410 mètres au Massif de Yadé (Mont Ngaoui) au nord-est. Les montagnes de l'ouest et du nord-est font partie des hauts-plateaux de l'Adamaoua qui vont du Cameroun aux confins du Darfour au Soudan où naissent certains affluents du Nil. La partie située au nord d'une ligne reliant ces deux régions montagneuses appartient au bassin du Tchad, zone relativement fertile comportant des terrains limono-sableux; des grès, dont certains diamantifères, s'étendent au sud de cette ligne. Le reste du territoire, sec en surface, comprend quelques formations latéritiques.

Les régions les plus fertiles se situent aux confins est et sud-ouest du pays.

La RCA est arrosée par de nombreuses rivières et principalement par deux bassins hydrauliques séparés par la dorsale oubanguienne:

- Le bassin Oubanguien, recouvrant le sud-ouest et le sud-est du pays, présente une altitude minimale de 334 mètres dans une zone située au carrefour de trois frontières: celle du Congo, de la RCA et du Zaïre;

- Le bassin du Chari-Logone qui recouvre le nord-ouest et le nord du pays présente un point d'altitude minimale de 376 m. Il est situé près de la frontière du Tchad dans la préfecture du Bamingui.

Le climat tropical est influencé par deux importants anticyclones, l'un venu du nord-est de l'Afrique et l'autre de l'Atlantique. On distingue trois zones climatiques:

INTRODUCTION

- Au nord-est, dans la région de Birao, règne un climat de type sahélo-soudanien, comprenant une saison sèche de novembre à avril, des températures atteignant 30° en avril et mai, et en moyenne 900 mm de pluie par an. Cette région est connue pour la variété extraordinaire de sa faune sauvage;

- Au sud de cette région et sur la plus grande partie du territoire de la RCA, le climat est un climat intertropical et beaucoup plus humide. Les précipitations moyennes passent de 900 mm par an au nord, à 1300 mm au sud. La plus grande partie de la savane est encore boisée et buissonnante;

- La troisième zone climatique, de caractère équatoriale couvre grosso modo, la partie sud-ouest du pays. Elle est très humide, la saison sèche est courte, souvent limitée à janvier et février, et les pluies annuelles atteignent 1500 mm.

Le relief, l'hydrographie et le climat détermine les zones de végétation. Les forêts fournissent l'ombre nécessaire à la culture du café et aux cultures de subsistance dans le sud et l'est. Dans les zones de savane, les vastes prairies ont attiré les foulanis et leurs troupeaux. Le reste de la principale zone de végétation se divise entre la savane soudanaise au nord, et la savane guinéenne au sud, où les vallées sont propices aux cultures vivrières et au coton.

1.3 Population

La RCA compte selon les résultats du dernier Recensement Général de la Population au 15 Décembre 1988 une population résidente de 2. 688. 426 habitants.

Au taux moyen annuel de 2% de progression constaté entre deux périodes intercensitaires, on estime la population à environ 3 millions en 1994, dont plus d'un tiers de citadins.

Un peu moins d'un cinquième de la population vit dans les villes de 10.000 habitants ou plus, et environ les deux tiers vivent en zone rurale. Bangui compte plus de 400.000 habitants et sa population est d'environ 10 fois plus importantes que celle des autres grandes villes du pays.

La densité moyenne, rapport entre la population totale et la superficie, est d'environ 4 habitants au Km², ou moins de 50 habitants au Km² si on considère les terres arables.

Ces chiffres dissimulent d'importantes différences selon les régions. Les régions orientale (Haut-M'homou) et septentrionale (Haute-Kotto, Vakaga et Bamingui-Bangoran) sont dépeuplées; les densités moyennes sont inférieures à 1 habitant au Km².

A l'inverse, la bordure de l'Oubangui (Basse-Kotto et Lobaye), la frontière du Tchad (Ouham-Péndé) et la frontière Camerounaise (Nana-Mambéré et Mambéré-Kadéi) constituent des zones à forte densité de population.

Le taux brut de natalité a été estimé en 1988 à 41.6 pour mille; ce qui est inférieur à celui observé dans d'autres pays subsahariens, tandis que le taux de mortalité est plus ou moins le même que celui d'autres pays comparables.

Par contre le taux de mortalité infantile demeure très élevé en RCA. En 30 ans ce taux est passé de 190 à 132 pour mille. Ce fort taux de prévalence à la mortalité infantile pourrait trouver son explication dans un environnement sanitaire très malsain.

En effet, plus de 80% de la population utilisent l'eau de surface pour la cuisson et la boisson et plus de la moitié utilise encore la nature pour faire leurs besoins.

II. LES GRANDES PHASES DE L'EVOLUTION DE L'ECONOMIE CENTRAFRICAINE

II.1 L'évolution de l'économie centrafricaine

L'économie de la RCA a connu diverses phases dans son évolution. Cette évolution peut être divisée en six périodes:

1960-1966: Emergence de la nouvelle administration

Cette période est caractérisée par l'émergence d'une nouvelle administration nationale pour remplacer l'administration coloniale. Elle se traduit par une augmentation importante du nombre de fonctionnaires et agents de l'Etat qui passe de 8500 en 1963 à 11650 en 1965. Ces fonctionnaires bénéficient de salaires élevés (30 000FCFA par mois) contre dix fois moins pour un planteur de coton.

Pour financer les charges croissantes de la nouvelle administration, l'Etat met en place un système de prélèvement lourd sur la paysannerie. Deux conséquences s'en sont résultées:

- Une baisse de la production agricole et notamment du coton qui passe de 40 000 tonnes de coton-graine à la fin des années 60 à 28 000 tonnes entre 1964 et 1965.
- Entre 1960 et 1965, le PIB agricole régresse de 1.4% par an, entraînant une stagnation de la production. Comme le taux de croissance de la population était sur la période de 1.9%, on assiste au cours de cette période à une baisse du revenu par habitant.

La consommation des ménages est réduite au minimum (0.89% de croissance en moyenne par an). Par contre, la consommation de l'administration est relativement soutenue, de même que l'investissement. La production intérieure est insuffisante pour satisfaire cette demande, ce qui entraîne une augmentation des importations. Néanmoins, dans cette période, les exportations croissent plus vite que les importations, si bien que la baisse de la demande intérieure n'entraîne pas un solde négatif de la balance commerciale.

1967-1970: Croissance et déséquilibre

Sur cette période, le PIB s'accroît de plus de 5% par an en moyenne, ce qui, compte tenu de l'évolution démographique, correspond à une augmentation réelle de 30%. Cette croissance est tirée par:

- Une augmentation de la production du coton qui passe de 24000 tonnes en 1966 à

58000 en 1970.

-Une augmentation de la production du diamant dont la production passe de 400 000 carats en 1961 à 640 000 en 1969. Parallèlement à cet accroissement de la production, le prix du diamant double, augmentant ainsi les recettes d'exportation.

- L'augmentation de la production de grumes qui s'accroît de 50% entre 1964 et 1968.

Tirée par les exportations qui connaissent une augmentation de 8% par an, la croissance de l'économie évolue à un rythme de 5% en moyenne. La production industrielle s'accroît elle aussi sous l'effet d'une demande accrue.

Cette croissance soutenue crée les premiers déséquilibres. Le solde des biens et services devient déficitaire. Il est supérieur à 10% du PIB en 1967 et 1970. En effet, les importations ont relativement augmenté pour satisfaire la demande intérieure. De plus, les finances publiques ont accusé un léger déficit qui atteint près de 3% du PIB en 1970.

1970-1975: Ralentissement de la croissance

Dans cette période, on a assisté à une réforme agraire dont le but est, d'une part de doubler les superficies de coton par des déplacements de population vers de nouveaux villages et d'autre part, d'accroître la productivité par une mécanisation accrue couplée avec l'utilisation massive d'engrais. Ce sera l'échec total, la production de coton ne cessera de chuter jusqu'en 1980, passant de 58 000 tonnes en 1970 à 28 000 tonnes en 1980. Dans le même temps, le prix mondial du coton s'améliore, mais cette hausse des cours ne profite pas aux producteurs pour lesquels le prix d'achat baisse en terme réel.

Les revenus tirés de cette relative amélioration des termes de l'échange sont utilisés pour la consommation finale et non pour l'investissement. L'investissement s'abaisse de manière spectaculaire au rythme moyen de 9% par an si bien que le taux d'investissement chute de 20% du PIB au début des années 70 à 14% en 1975.

1976-1978: L'envolée des cours des matières premières

Dans cette période, le pouvoir d'achat du diamant est plus que multiplié par deux, celui du café par quatre. La consommation privée et publique connaît une forte accélération. La RCA, ayant à sa disposition des devises, consomme en effet des produits importés plutôt que d'investir, compromettant ainsi la croissance future.

1979-1983: La récession

La période de l'envolée des cours des matières premières n'a pas profité à la paysannerie qui a vu ses revenus régresser. L'évolution défavorable des prix réels aux producteurs se traduit par une baisse sensible de la production agricole.

Au cours de la période 1979-1983, la valeur ajoutée du secteur agricole régresse de 1.5% par an en moyenne, si bien que le produit global stagne. En outre, le pays connaît, entre 1979 et 1981, une détérioration marquée des termes de l'échange consécutive à la baisse du prix des matières premières. Cette évolution défavorable se traduit par un déficit commercial à partir de 1981.

La période de 1984 à la période actuelle

Cette période peut être elle-même subdivisée en trois sous-périodes:

1983-1985: Le plan d'action national

Cette période est caractérisée par la mise en oeuvre d'un Plan d'Action National qui comportait entre autre, la volonté d'une stabilisation financière, la relance de la production par le développement de l'agriculture et la remise en état de l'infrastructure nationale.

En vue d'équilibrer la balance des paiements et relancer les exportations, les prix aux producteurs du café et du coton ont été relevés et la SOCADA (Société Centrafricaine de Développement Agricole) restructurée.

De même que pour encourager les exportations légales sur la production, les taxes d'exportation des diamants ont été réduites.

Une taxe de développement spéciale a été prélevée sur tous les salaires des secteurs public et para-étatique. Les tarifs de l'électricité, du gaz et des postes et télécommunications ont été relevés. Dans la même période, dans l'administration et les entreprises para-étatiques, les salaires ont été gelés.

L'impact socio-économique des efforts de stabilisation entre 1983 et 1985 a été mitigé.

La crise mondiale a entraîné une baisse des cours des produits de base. La sécheresse de 1983 et le gel des salaires ont entraîné une baisse du PIB par habitant et une amputation des dépenses publiques (y compris les dépenses sociales), les recettes de l'Etat diminuant. Le revenu des urbains a baissé dans le même temps consécutivement au gel des salaires des fonctionnaires, tandis que celui des ruraux a malgré tout, augmenté, du fait des relèvements des prix aux producteurs.

L'Etat s'est trouvé confronté à la fin de cette période à de graves problèmes structureux qui continuent d'empêcher la mise en oeuvre des réformes: faiblesse de l'organisation et de la gestion de l'économie, insuffisance de la perception des recettes publiques, poids excessif des traitements des fonctionnaires (66% des recettes publiques en 1987), inefficacité de l'administration et des entreprises para-étatiques, faible participation du secteur privé à l'activité économique.

Les tentatives d'ajustement structurel 1986-1989

En 1986, le Gouvernement a initié un programme plus complet d'ajustement structurel. Les objectifs généraux visés par le premier programme était d'éviter à court terme une crise financière et à moyen terme de rétablir le potentiel de croissance du pays. A cette fin, deux séries de mesures étaient proposées:

- des mesures visant à assainir la situation monétaire et financière par une gestion rigoureuse de la demande intérieure: réduction du déficit budgétaire et de la balance courante, politiques restrictives du crédit en vue de limiter les crédits à l'économie, relèvement des taux d'intérêts réels.

- des mesures d'ajustement structurels axées sur l'offre et visant à rétablir le potentiel

INTRODUCTION

de croissance du pays: libéralisation des prix et du commerce, renforcement du secteur agricole, mobilisation des ressources extérieures à des conditions concessionnelles à l'appui de la réalisation d'un programme d'investissements publics prioritaire, promotion des investissements privés.

Ce programme mis en oeuvre entre 1986 et 1987 a été largement compromis par des facteurs extérieurs défavorables. En effet, les recettes d'exportation ont baissé de plus de 33% entre 1985 et 1987 en raison des chutes des cours du café, du coton, du bois d'oeuvre et du tabac.

La conséquence de cette réduction a été la contraction des recettes publiques de près de 10% entre 1987 et 1988, une augmentation du service de la dette qui est passée de 13,2% à 18,3% du montant des exportations, et de 26% à 33% des recettes intérieures. En 1987, les arriérés extérieurs atteignent 4,4 milliards de FCFA. La forte contraction des exportations, dues surtout à des facteurs extérieurs, a déprimé l'activité économique et a beaucoup contribué à la dégradation financière du pays.

La croissance réelle du PIB est restée positive, à 1,5% en 1986 et 1,4 en 1987, mais le revenu par habitant a diminué de 1,2% et de 1,3% respectivement.

La deuxième phase du programme mis en oeuvre par le Gouvernement a commencé en 1988. En raison des facteurs extérieurs défavorables persistants et d'une application plus lente que prévue du programme d'ajustement structurel, l'objectif de cette phase a été de rétablir une croissance durable tout en continuant de redresser les grands équilibres macro-économiques. La stratégie qui a été retenue pour cela, a consisté à encourager une croissance entraînée par l'agriculture sur la base de l'avantage comparatif, à ouvrir progressivement l'économie aux forces du marché tout en continuant à réduire le secteur public et à stimuler l'initiative privée en mobilisant des ressources financières extérieures suffisantes à des conditions de faveur pour soutenir ce programme.

En 1989, la situation financière de la RCA était toujours marquée par la récession dans tous les secteurs de l'économie. Les cours du café sont restés déprimés, et malgré une faible croissance du PIB, les recettes d'exportation sont restées faibles. Cela a considérablement retardé la réduction des déficits publics. Presque tous les sous-secteurs sont restés déficitaires ou ont eu besoin de massives subventions de l'Etat.

Le Gouvernement, en 1990, a signé un troisième programme d'ajustement structurel. Mais à l'instar de nombreux pays africains au début des années 1990, la République Centrafricaine n'a pas échappé aux mouvements de revendication démocratiques qui ont eu des effets défavorables sur les recettes de l'Etat et a entraîné l'arrêt du programme en cours.

II.2 Les limites de la politique d'ajustement structurel

S'il est admis désormais dans les pays africains que l'ajustement est nécessaire pour assainir les économies nationales parce qu'il porte en lui les germes d'une gestion plus rigoureuse de l'économie et qu'il garantit la crédibilité vis-à-vis des bailleurs de fonds, on peut toutefois admettre qu'en RCA, les différents objectifs visés par les programmes d'ajustement structurel n'ont pas été atteints.

Au niveau macro-économique, les tendances sont les suivantes:

- Le taux de croissance réel du PIB a été durant la période d'ajustement inférieur au taux de croissance de la population (2%), ce qui a entraîné une diminution du revenu réel par habitant au cours de la période.

- Au niveau des finances publiques, l'ajustement a été effectué par le bas (baisse des dépenses) et non par le haut (accroissement des recettes). Ainsi, si la progression des dépenses publiques a été relativement bien contrôlée, par contre, aucune amélioration n'a été enregistrée du côté des recettes. Entre 1992 et 1993, la contribution totale de l'Etat à la rémunération des fonctionnaires n'a pas dépassé l'équivalent de quatre mois. Dix mois sont donc restés impayés.

- Au niveau de la balance des paiements, le déficit de la balance commerciale a été contenu grâce à une réduction sensible des importations, les exportations restant à un niveau très bas. La balance des paiements dépend d'importants apports de capitaux confessionnels.

- En 1991, la dette aurait atteint 883 millions de dollars, soit 65,4% du PIB. Malgré un allègement substantiel décidé par le Club de Paris et la radiation par la France de 40 millions de dollars de dette officielle concessionnelle. Le service de la dette est estimé en 1991 à 53,4 millions de dollars.

II.3 Les effets socio-économiques de l'ajustement

Durant la période de l'ajustement, le revenu réel par habitant a inexorablement baissé, entraînant ainsi une diminution du bien-être de la population et une réduction de l'activité économique.

Entre 1987 et 1992, ni les dépenses d'éducation ni celles de santé n'ont augmenté en termes réels et, comme les fonctionnaires étaient en grève pendant une longue période (1991-1993), les services publics dans ces deux secteurs ont pratiquement été interrompus.

Le secteur agricole a souffert également de la contraction de l'économie. En effet, outre la chute des cours mondiaux, les spéculations entre 1989 et 1993 n'ont pas été levées, entraînant ainsi une paupérisation du monde agricole.

Les zones urbaines, notamment Bangui, ont été très touchées par le ralentissement de la croissance et la réduction des emplois. Mieux, les efforts faits pour faciliter le transfert au

INTRODUCTION

secteur privé des fonctionnaires par un programme de départ volontaire assisté (DVA) ont rencontré plusieurs difficultés. Plus de 1.700 volontaires se sont présentés mais les programmes d'emplois pour ces fonctionnaires n'ont pas été créés assez vite ni bien coordonnés avec les actions existantes. 50% des départs volontaires ont concerné les instituteurs. Or, dans un pays où il y a 80 élèves par classe, pareille mesure a eu des conséquences sur la qualité de l'enseignement. De surcroît, le départ de 1.700 fonctionnaires de la fonction publique dont une partie n'a pas retrouvé une activité rémunérée, a eu des effets non négligeables sur l'emploi des autres membres des ménages, car on dit souvent en République Centrafricaine, qu'un fonctionnaire fait vivre plusieurs personnes.

Ces grandes tendances montrent les effets généraux de la contraction de l'économie et du programme d'ajustement. Mais l'effet sur les ménages de la contraction de l'économie et de l'effet de l'ajustement ne peut être appréhendé qu'à travers une enquête auprès des ménages.

A cette fin, le présent document va présenter une analyse approximative de l'ajustement structurel sur le bien-être de la population. Un second ouvrage traitera de la pauvreté.

Le plan du présent document s'articule autour des thèmes suivants:

1. Aspects méthodologiques
2. Démographie
3. Education et Alphabétisation
4. Santé et Anthropométrie
5. Logement - Equipement - accès aux services
6. Emploi et migration pour causes d'emploi
7. Agriculture
8. Entreprises non agricoles
9. Dépenses - Revenus - Avoirs des ménages.

**THEME I: ASPECTS METHODOLOGIQUES
DE L'ENQUETE PRIORITAIRE**

I. LES OBJECTIFS DE L'ENQUETE ET LES PRINCIPAUX CONCEPTS

I.1 Les objectifs de l'Enquête Prioritaire

L' Enquête Prioritaire de 1992 (EP92) a trois grands objectifs:

- Identifier des groupes cibles;
- Mesurer le bien-être de la population et la pauvreté en RCA dans le contexte de l'Ajustement Structurel;
- Préparer l'enquête intégrale auprès des ménages.

I.1.1 L'identification des groupes cibles des politiques

Le premier objectif de l'Enquête Prioritaire est de repérer les groupes de populations, au niveau national, susceptibles d'être affectés par le processus d'ajustement en RCA afin d'évaluer l'efficacité et les effets négatifs des différents Programmes d'Ajustement Structurel (PAS).

Il importe par conséquent avant toute chose, d'identifier tous les sous-groupes de population présentant un intérêt significatif pour les responsables de politique économique.

Ces groupes ainsi constitués sont appelés groupes cibles et constituent le domaine analytique de l'EP92. C'est à partir de ces sous-groupes de population que les principaux indicateurs de base issus de l'enquête sont élaborés. Ces indicateurs permettent ainsi d'identifier les groupes cibles les plus vulnérables et pauvres et donnent l'opportunité d'initier des mesures de politique économique et sociale pour atténuer les effets négatifs des PAS par une plus grande participation de la population à la croissance économique.

I.1.2 La mesure du bien-être de la population et de la pauvreté

Le second objectif de l'EP92 est de fournir les données nécessaires à l'analyse du bien-être de la population et une analyse de la pauvreté en RCA dans le contexte de l'Ajustement Structurel. C'est dans ce sens que l'enquête présente deux caractéristiques importantes qui permettent d'atteindre l'objectif visé ci-dessus:

- Elle porte sur un échantillon de ménages assez important de manière à assurer une bonne représentativité des groupes cibles au niveau national;
- Elle couvre des aspects essentiels de la vie des populations notamment les aspects qui concernent la santé, l'éducation, l'emploi, le logement, les revenus et les dépenses.

1.1.3 La préparation de l'Enquête Intégrale

Le dernier grand objectif de l'EP92 est d'aider à la réalisation d'une enquête dite "Enquête Intégrale", seule capable d'éclairer les décideurs sur les comportements des ménages. En effet, si l'EP92 permet de construire des indicateurs socio-économiques clés décrivant le niveau de vie des populations, elle reste néanmoins une enquête descriptive.

1.2 Les principaux concepts utilisés

1.2.1. Domaine analytique

Les domaines analytiques de l'Enquête Prioritaire de 1992 comprennent les groupes cibles définis selon le statut dans l'occupation principale du chef de ménage, les zones agro-climatiques y compris Bangui considérée comme une zone à part, les autres villes importantes du pays et le milieu de résidence du chef de ménage.

1.2.2 Zones agro-climatiques

Il s'agit du découpage de la RCA par sous-préfectures adopté lors de l'enquête Budget-Consommation en 1977, et dont l'objectif était de regrouper les sous-préfectures selon leur importance économique et leur homogénéité sur le plan de l'activité générale. Cependant, pour les besoins de l'enquête, plusieurs modifications ont été introduites et notamment, la zone appelée "limitrophe de Bangui" a été redistribuée parmi les autres zones et Bangui.

L'enquête a retenu quatre zones agro-climatiques qui sont:

- Zone savane;
- Zone forestière;
- Zone minière;
- Zone extrême.

1.2.3 Milieu de résidence

La définition appliquée est celle définie lors du Recensement Général de la Population de 1988. Le secteur urbain (ce qui équivaut à l'ensemble des villes) est constitué des localités ayant 5000 habitants ou plus au moment du recensement. Partant de cela, l'enquête a retenu 37 villes y compris Bangui. Le reste constitue le secteur rural.

1.2.4 Ménage

Le ménage est l'unité statistique d'observation de l'EP92. Le ménage est défini comme un groupe d'individus apparentés ou non, vivant habituellement dans le même logement, ayant partagé leurs repas pendant au moins six des douze derniers mois précédant l'interview et reconnaissant l'autorité d'une personne appelée chef de ménage.

1.2.5 Chef de ménage

La définition du ménage ci-dessus part du concept de chef de ménage. Le chef de ménage est défini au sens de l'EP92 comme le principal preneur de décisions au sein du ménage et son autorité est reconnue par les autres membres du ménage.

1.2.6 Les groupes cibles

Les groupes cibles sont constitués a posteriori en se basant sur le statut dans l'occupation principale du Chef de ménage. Dix groupes cibles (GC) ont été identifiés:

- Groupe cible 1: ménages dont le chef pratique une culture d'exportation.
- Groupe cible 2: ménages dont le chef pratique une culture vivrière ou exerce une activité de chasse, de pêche ou d'élevage.
- Groupe cible 3: ménages dont le chef exerce en tant qu'indépendant dans la vente de produits alimentaires.
- Groupe cible 4: ménages dont le chef exerce comme indépendant dans la vente de produits non alimentaires.
- Groupe cible 5: ménages dont le chef travaille dans le secteur des mines.
- Groupe cible 6: ménages dont le chef exerce comme autres indépendants.
- Groupe cible 7: ménages dont le chef exerce comme salarié du secteur public (Employés de l'administration, fonctionnaires) et employés des établissements para-publics.
- Groupe cible 8: ménages dont le chef exerce comme salarié du secteur privé moderne (c'est-à-dire ceux des établissements enregistrés au Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises).
- Groupe cible 9: ménages dont le chef est soit employeur, soit travailleur indépendant, soit autre employé du secteur privé informel (agricole et non agricole).
- Groupe cible 10: ménages dont le chef est inactif ou chômeur.

Il est à remarquer que le groupe cible 10 qui est composé des ménages dont le chef exerce une activité non rémunérée ou qui est inactif constitue un groupe reliquat, il ne peut donc faire l'objet d'une analyse précise.

II. ORGANISATION DE L'ENQUETE

II.1 Le personnel de l'Enquête Prioritaire

L'EP92 a été menée par une équipe de cadres statisticiens centrafricains assistée de 10 équipes de collecte et de 12 agents de saisie.

L'équipe d'encadrement de l'EP92 comprend:

- Le Directeur Technique des Enquêtes Centrafricaines auprès des Ménages qui est le responsable technique de l'enquête. Celui-ci est chargé de l'animation de l'équipe d'encadrement. Il collabore avec le Directeur National qui est chargé de l'administration du projet, en vue de la bonne marche de l'enquête.

- L'unité de méthodologie

Elle est composée de trois cadres chargés de la préparation (conception des questionnaires et des manuels) et de la formation des agents de terrain. Elle est chargée également de la conception de tous les tableaux devant servir à l'analyse des données de l'enquête.

- L'unité informatique

Cette unité est responsable de la conception des programmes informatiques destinés à la saisie et au contrôle interne de cohérence. L'unité informatique a également la responsabilité de l'atelier de saisie des données de l'EP92. A cet effet, elle est aussi chargée de la confection des manuels de saisie et de la formation des agents de saisie. L'unité informatique est composée de deux cadres.

- L'unité de collecte

C'est elle qui veille au bon déroulement des opérations de terrain et qui organise toute la logistique nécessaire. Cette unité est composée de deux cadres.

II.2 Le questionnaire de l'EP92 et les différents manuels

L'adaptation du questionnaire type confectionné par l'Unité Dimensions Sociales de la Banque Mondiale s'est déroulée de juin 1991 à février 1992. Le questionnaire a fait l'objet d'un test lors de la formation des enquêteurs en juin 1992.

Cette opération avait pour objectif de tester les codes et nomenclatures, et surtout de vérifier la cohérence interne à l'intérieur des sections et entre les différentes sections du questionnaire. Celui-ci a d'ailleurs été modifié aux vues des résultats du test.

La confection des manuels des agents enquêteurs, contrôleurs et superviseurs s'est achevée en Mai 92. Il en fut de même pour le manuel des agents de saisie.

II.3 Le programme informatique

Parallèlement à cette opération, le programme informatique de saisie du questionnaire de l'EP92 incorporant des tests de cohérence interne a été élaboré.

II.4 La formation des agents de terrain

60 agents de terrain ont reçu une formation d'un mois dont la moitié s'est faite en salle, et a porté sur les aspects méthodologiques de l'enquête, la connaissance du questionnaire et du manuel de l'enquêteur.

Ensuite, 10 agents de terrain ont été sélectionnés pour suivre la formation de contrôleur. Cette formation a porté sur le manuel du contrôleur et le procédé de tirage des unités secondaires.

Après la formation en salle, il y a eu une phase pratique où de véritables interviews de ménages ont été simulés dans des AD hors échantillon à Bangui.

II.5 L'enquête pilote

L'Enquête Pilote a été réalisée durant le mois d'Août 1992 à Bangui, dans la zone urbaine de Mbaïki et la zone rurale de Boali. Elle a concerné 300 ménages. Cette enquête a permis de tester toute la méthodologie de l'enquête arrêtée par l'équipe d'encadrement.

II.6 L'acquisition du matériel d'enquête

Les véhicules destinés aux opérations de terrain de l'enquête n'ont pu parvenir dans les délais au moment où la décision de commencer l'enquête a été arrêtée. Ceci a donc quelque peu perturbé la programmation des opérations de terrain.

Au total, ce sont 13 véhicules qui ont été achetés pour couvrir toutes les opérations de terrain au niveau national. 10 véhicules ont été affectés aux dix équipes, deux à la supervision et un a été affecté à la liaison.

Par ailleurs, trois ordinateurs ont été achetés ainsi que divers équipements d'enquête.

II.7 L'exécution des opérations de terrain

L'enquête à Bangui s'est déroulée dans un climat politique et social tendu. De plus, des retards significatifs enregistrés dans l'acquisition de la logistique et les mauvaises conditions des routes a amené l'équipe technique à modifier le programme des opérations de terrain pour ne pas mettre en péril l'enquête. De sorte que l'enquête s'est déroulée en trois phases:

- La première phase de l'enquête a eu lieu à Bangui du 1er septembre au 19 octobre 1992 et a concerné les 62 AD de Bangui.

- La seconde phase a commencé le 15 Janvier 1993 et s'est terminée le 30 Mars 1993 et a concerné la quasi totalité du territoire hormis les zones dites extrêmes d'accès difficile.

- Du 20 Mai au 15 Juin, deux équipes renforcées ont effectué les interviews dans les zones extrêmes parachevant ainsi la couverture totale du territoire national.

III. LE PLAN DE SONDAGE

III.1 La base de sondage

Les aires de dénombrement (AD) du recensement général de la population de 1988 constituent la base de sondage qui a été retenue pour les besoins de l'EP92. En effet, on connaît les effectifs pour chaque AD à partir du recensement, et pour chaque AD, on dispose d'une carte établie à l'occasion des opérations de cartographie censitaire effectuées en 1987. De plus, on dispose pour chaque AD des données sur sa localisation et son classement par milieu de résidence (urbain et rural).

Cependant, le recensement ne suffit pas comme base de sondage efficace car, d'une part, il est généralement admis qu'il y a une forte mobilité au sein des ménages urbains en Centrafrique, d'autre part, les adresses font défaut; ce qui rend difficile voire impossible la recherche des ménages choisis dans les documents du recensement.

Par conséquent, pour utiliser la base de sondage du recensement, la solution a été d'organiser un dénombrement des ménages dans les AD-échantillons choisies, pour faire une mise à jour de la liste des ménages.

III.2 La stratification

La base de sondage a été stratifiée lors du RGP88 par milieu de résidence: urbain (Bangui et Autres villes) et rural. Deux stratifications supplémentaires ont été introduites pour accroître l'efficacité du sondage: les zones agro-climatiques et le classement socio-économique.

Pour les zones agro-climatiques essentiellement rurales, il s'agit de:

- Zone 1: Zone de Savane
- Zone 2: Zone Forestière
- Zone 3: Zone Minière
- Zone 4: Zone Extrême

Pour le classement socio-économique, il s'agit de:

Milieu urbain:

- Public et para-public
- Privé moderne
- Secteur informel
- Autres

Milieu rural:

Cultivateurs, cultures d'exportation

Cultivateurs, autres cultures

Non cultivateurs

Compte tenu de ces stratifications, 7500 ménages ont été ventilés dans les différentes classes socio-économiques en fonction du statut dans l'emploi du chef de ménage de manière à constituer des groupes socio-économiques (GSE). Les groupes socio-économiques sont définis a priori par le sondeur dans le seul souci d'accroître l'efficacité du sondage. Pour l'analyse, ce sont les groupes cibles qui sont considérés en fonction des objectifs de l'enquête; certains groupes cibles ont coïncidé avec des groupes socio-économiques définis lors du plan de sondage.

III.3 L'échantillonnage

Le principe retenu pour cette enquête est un échantillonnage à deux degrés. Les unités de sondage sont au 1er degré les AD et au 2ème degré les ménages.

Il s'agit de trouver une répartition de l'échantillon qui assure un minimum de 400 ménages pour chaque GSE sous la contrainte de la taille de l'échantillon fixée à 7500 ménages.

Comme on ne connaît pas a priori la répartition des GSE dans chaque strate, le principe a été de fixer le taux de sondage en fonction du seul critère géographique. C'est ainsi qu'un taux de sondage unique a été appliqué à chaque strate, quelque soit le classement socio-économique au sein de la strate.

L'échantillon d'AD est tiré au sein de chaque strate avec une probabilité proportionnelle à la taille, c'est-à-dire au nombre de ménages recensés dans chaque AD; 375 AD au total ont été tirées.

On obtient ainsi la liste des AD de chaque strate avec leur taille. Les tailles cumulées figurent dans une colonne en face de chaque AD.

On calcule le pas de sondage; ce qui permet d'obtenir un échantillon d'AD pour chaque strate.

Dans chaque AD tirée, on organise un dénombrement des ménages sur le terrain de manière à obtenir une liste exhaustive des ménages. Cette liste constitue la base de sondage au second degré.

Au second degré de sondage, on tire 20 ménages dans chaque AD. Bien que l'on vise un échantillon de 20 ménages par AD, on en tire 24 afin de disposer d'une réserve¹ pour des remplacements éventuels des ménages défailants. Avec ce procédé, les paramètres de sondage obtenus sont:

¹ A Bangui, 24 ménages ont été tirés et 26 dans le reste du pays.

PARAMETRES DE SONDAGE

	MILIEU DE RESIDENCE						Ensemble
	URBAIN		RURALE				
Unités de sondage	Bangui	Autres Villes	Savane Centrale	Zone Forestière	Zone Minière	Zone Extrême	
AD	62	86	62	125	20	20	375
Ménages	1240	1720	1240	2500	400	400	7500

IV. COLLECTE DES INFORMATIONS**IV.1 La sélection des ménages**

L'unité statistique d'observation est le ménage vivant sur le territoire national. Comme il a été dit plus haut, l'on doit faire dans chaque AD-échantillon ou unité primaire sélectionnée un dénombrement systématique afin d'obtenir une liste exhaustive des ménages qui sert à effectuer le tirage des ménages au second degré.

Cette opération a été réalisée par les équipes de terrain en deux étapes:

D'abord, l'équipe qui est en charge de l'AD a procédé à une numérotation continue et exhaustive de tous les bâtiments habités ou non dans l'aire de dénombrement à l'aide de la fiche de dénombrement des bâtiments élaborées par l'équipe d'encadrement de l'enquête.

Par la suite, chaque bâtiment habité a été dénombré à l'aide d'une fiche de dénombrement des ménages qui comporte une série de questions pouvant permettre d'identifier sans ambiguïté le ménage et notamment le chef de ménage.

En procédant ainsi, on dispose d'une liste des ménages avec leurs adresses dans l'AD, ce qui permet d'effectuer le tirage des ménages au second degré. L'équipe dispose désormais dans l'AD d'un échantillon de 20 ménages plus 4 ou 6 ménages de réserve.

Le dénombrement des ménages a pris, dans chaque AD, en moyenne une journée en milieu urbain et une journée et demie en milieu rural.

Les ménages sélectionnés ont été répartis par groupe de 5 par enquêteur. Chaque ménage a été soumis à une interview à l'aide du questionnaire de l'EP92. En principe, la personne interviewée est le chef de ménage; mais dans certains cas, c'est la personne la mieux renseignée dans le ménage.

Pour chaque ménage interrogé, l'interview a duré en moyenne 45 minutes; cependant à cause de l'indisponibilité de certains ménages les interviews ont pris en général deux jours par AD, quel que soit le milieu de résidence.

Au total, une équipe a donc passé en moyenne 3 jours dans une AD.

IV.2 Le questionnaire de l'Enquête Prioritaire

La collecte des informations de l'EP92 a été réalisée à l'aide du questionnaire prototype de la Banque mondiale adapté par l'équipe d'encadrement de l'enquête aux réalités de la RCA.

Le questionnaire comprend environ une vingtaine de pages réparties en 11 sections et son contenu porte sur les informations suivantes:

Section 0: Signalétique

Cette section sert à identifier le ménage et à prendre des informations sur le chef de ménage qui est le principal répondant.

Section 1: Données sur les ménages

Cette section est composée de 4 parties:

- Composition du ménage: l'objectif est d'identifier toutes les personnes qui seront considérées comme membres du ménage et de fournir quelques caractéristiques démographiques de base, notamment le lien de parenté avec le chef de ménage, le sexe et l'âge.

- Education: les questions portent sur la fréquentation scolaire des membres du ménage âgés de 5 à 30 ans, le niveau atteint dans la scolarité et l'alphabétisation.

- Santé: il s'agit de cerner le recours au service de santé par les membres du ménage, plutôt qu'à leur santé.

- Emploi: les questions portent sur l'occupation principale des membres du ménage âgés de 6 ans et plus, leur statut dans l'emploi et la recherche de l'emploi.

Section 2: L'emploi principal, secondaire, précédent du chef de ménage et de son conjoint

Cette section s'intéresse à la situation dans l'emploi des principaux décideurs du ménage (chef de ménage et conjoint), l'emploi secondaire et leur emploi précédent.

Section 3: Migration

Les questions portent sur la migration du ménage et la migration de plus de 3 mois des membres du ménage pour des motifs d'emploi.

Section 4: Logement, équipement et accès aux services

Les questions concernent le mode d'occupation du logement, la principale source d'approvisionnement en eau et en énergie pour l'éclairage, le combustible utilisé pour la cuisine ainsi que l'accès aux différents services.

Section 5: Activités agricoles et pastorales

Les questions concernent le cheptel, les principales cultures produites, la vente de la production et les débouchés, la vulgarisation agricole, l'utilisation d'engrais, l'accès au crédit et l'embauche de main d'oeuvre.

Section 6: Entreprises ou activités non agricoles

Les questions sont centrées sur les 3 principales activités non-agricoles que possède le ménage. On saisit le type d'activité, la durée, la personne responsable, le nombre d'employés, les équipements et leur variation.

Section 7: Dépenses des ménages

Les questions concernent les principaux postes de dépenses du ménage:

- éducation
- santé
- logement
- principaux aliments
- habillement
- transport

Section 8: Revenu du ménage

Les questions concernent les principales sources de revenus monétaires du ménage et leur sens de variation.

Section 9: Avoirs du ménage

Les questions portent sur les propriétés et biens durables qui servent d'actifs générateurs de revenus ou de confort du ménage.

Section 10: Anthropométrie

On mesure ici le poids et la taille de tous les enfants du ménage âgés de 3 à 59 mois en vue de cerner leur état nutritionnel.

THEME II: DEMOGRAPHIE

1. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION

1.1. Répartition spatiale de la population

La population totale de la RCA, au Recensement Général de la Population de 1988, était de 2.688.426 habitants avec un taux d'accroissement annuel de 2%. L'extrapolation des données de l'EP 92 donne 2867670 habitants.

La répartition géographique de la population Centrafricaine est très inégalitaire : Bangui (15,8 %), Autres villes (21,7 %), zone de Savane (33,9%), zone Forestière (19,6%), zone Minière (5,8 %) et zone Extrême (3,2 %) (cf tableau 2.1).

En terme de milieu de résidence, 37,5 % de la population vivent en milieu urbain et 62,5 % en milieu rural. Ceci dénote une forte urbanisation de la population centrafricaine. En effet, les données du RGP de 1988 ont montré une croissance rapide de la population urbaine au cours de la période intercensitaire (1975-1988) : 2,9 % de la population urbaine contre 1,5 % de la population rurale. Bangui renferme 42 % de la population urbaine (46 % selon le RGP 1988) et les autres villes 58 %. En dehors de Bangui, certaines zones du pays ont des taux d'urbanisation (pourcentage de la population urbaine) importants allant de 28 % à 47,6 %. C'est le cas des zones où la majorité de la population se trouve concentrée dans les chefs lieux des préfectures.

1.2. Structure de la population par sexe et par age

Les femmes représentent 50,8 % de la population centrafricaine contre 49,2 % d'hommes. Le rapport de masculinité, qui est de 97 hommes pour 100 femmes au niveau national, est partout inférieur à 100 sauf en zone minière où il est de 103,5 hommes pour 100 femmes (voir tableau ci-dessous).

Tableau 2.1. Répartition de la population selon la zone, par sexe et rapport de masculinité.

Zone	sexe		Total	Pourcentage	Rapport de masculinité (%)
	Masc.	Fém.			
Savane	474039	497488	971527	33,9	95,3
Forêt	276312	285257	561569	19,6	96,8
Minière	84248	81417	165665	5,8	103,5
Extrême	44226	48602	92828	3,2	91,0
Bangui	225123	228663	453786	15,8	98,4
Autres villes	305557	316738	622295	21,7	96,6
Ensemble	1409505	1458165	2867670	100,0	96,6

Les données du RGP 1988 ont montré que dans les préfectures qui abritent les zones minières, l'effectif des hommes avoisine voire dépasse celui des femmes : le rapport de masculinité est de 99,1 en Mambéré Kadéï; 101,8 en Sangha Mbaéré et 108,2 en Haute Kotto¹. L'attraction des hommes dans ces zones serait liée aux activités minières qui nécessitent de la main d'oeuvre masculine. C'est dans la zone savane et la zone extrême que la supériorité numérique des femmes est très remarquable.

Si l'on observe l'évolution du rapport de masculinité selon l'âge, on constate une supériorité numérique des hommes entre 0 et 14 ans et après 40 ans (rapport de masculinité supérieur à 100). Pour la première tranche d'âge, on a toujours observé qu'à la naissance, il naît plus de garçons que de filles. Quant à la deuxième tranche, les raisons suivantes seraient à l'origine :

- la mauvaise déclaration d'âge des femmes âgées qui ont tendance à se rajeunir,
- l'émigration masculine,
- la mortalité maternelle.

Tableau 2.2: Rapport de masculinité selon l'âge et par milieu de résidence (en %).

Tranche d'âge	Urbain	Rural	Ensemble RCA
0-4 ans	104,0	101,3	102,3
5-9 ans	106,0	108,6	107,3
10-14 ans	99,6	107,0	104,0
15-19 ans	89,9	84,7	87,0
20-24 ans	86,1	83,0	84,4
25-29 ans	86,8	71,3	76,7
30-34 ans	94,8	109,3	103,9
35-39 ans	90,7	85,8	87,5
40-44 ans	117,0	100,1	105,5
45-49 ans	112,6	101,7	105,1
50-54 ans	114,0	119,2	117,6
55-59 ans	83,9	90,8	88,7
60-64 ans	111,3	109,3	109,8
65-69 ans	91,3	125,8	113,8
70-74 ans	148,8	140,7	143,0
75 ans et +	114,5	176,9	152,2
Ensemble	97,3	96,3	96,7

La structure de la population par âge et sexe que l'on observe à travers la pyramide des âges quinquennaux (voir graphique 2.1), présente des anomalies:

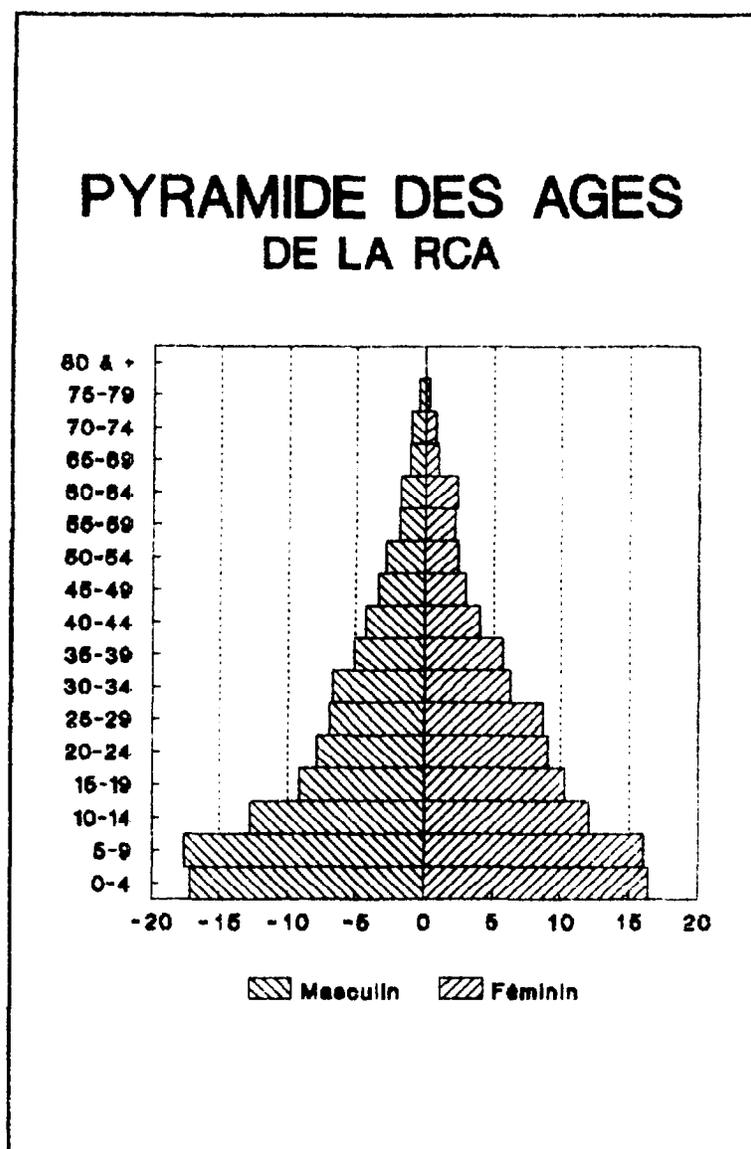
- un déficit des effectifs masculins entre 0 et 5 ans dû probablement aux mauvaises déclarations de l'âge des enfants de cette tranche d'âge;

¹ RGP 1988 vol 2 : Rapport d'analyse tome 1 : Etat de la population.

- un nombre non négligeable (1,9 % de la population totale) des âges non déclarés, surtout dans la population féminine : 2,6 % des femmes n'ont pas déclaré leur âge contre 1,1 % des hommes.

La pyramide des âges quinquennaux montre que la population centrafricaine est jeune, l'âge moyen de la population est de 21 ans et qu'il y a une fécondité élevée (base élargie de la pyramide). En effet, comme le montre le tableau 2.3.1 suivant, 46,1 % de la population sont âgés de moins de 15 ans (le chiffre correspondant était de 42,7 % au RGP 1988).

Graphique 2.1



L'examen de la structure d'âge montre que quelque soit la zone considérée, la population des jeunes de moins de 15 ans reste la plus importante. Le milieu urbain contient plus de jeunes de cette tranche d'âge (46,6 %) que le milieu rural (45,8%) (cf tableaux 2.3.2 et 2.3.3).

Tableau 2.3.1 : Structure de la population (en %) selon les grands groupes d'âges et par sexe (ensemble RCA)

Groupe d'âges (ans)	sexe		Total
	Masc	Fém	
0 -14	23,6	22,5	46,1
15- 64	24,7	26,9	51,6
65 et plus	1,3	0,9	2,3
Ensemble	49,5	50,5	100,0

La population des personnes âgées de 15 à 64 ans représente 51,6 % de la population (24,6 % d'hommes et 26,9 % de femmes). Ce groupe d'âge contient 51,6 % de la population urbaine et 51,7 % de la population rurale. Quel que soit le milieu de résidence, la population des personnes âgées de 15 à 64 ans se répartit dans les mêmes proportions.

La population des personnes âgées de plus de 65 ans représente 2,25 % de la population totale: 1,28% d'hommes et 0,97 % de femmes. Cette population est plus nombreuse en milieu rural (2,51 %) qu'en milieu urbain (1,84 %).

Tableau 2.3.2 : Structure de la population (en %) selon les grands groupes d'âges et par sexe (Milieu urbain : Bangui et Autres villes)

Groupe d'âges (ans)	sexe		Total
	Masc	Fém	
0 - 14	23,7	22,9	46,6
15 - 64	24,9	26,7	51,6
65 et plus	0,9	0,8	1,8
Ensemble	49,6	50,4	100,0

Tableau 2.3.3 : Structure de la population (en %) selon les grands groupes d'âges et par sexe (Milieu rural)

Groupe d'âges (ans)	sexe		Total
	Masc	Fém	
0 - 14	23,5	22,3	45,8
15- 64	24,0	27,7	51,7
65 et plus	1,5	1,0	2,5
Ensemble	49,0	51,6	100,0

En observant les pyramides des âges des différentes zones et des différents groupes cibles, il ressort que la structure de la population est très variable. Les raisons de ces variations peuvent être diverses. Par exemple le groupe des travailleurs des mines connaît une structure assez particulière où l'on observe une forte population entre 15 et 45 ans, ce qui serait lié à l'émigration des adultes dans la zone minière, alors que pour le groupe cible 3 "indépendants vendeurs de produits alimentaires", il y a plus de femmes aux âges avancés que les hommes. Cela peut être expliqué par le fait que l'activité de commerce alimentaire revient essentiellement aux femmes, et très souvent elles l'exercent presque toute leur vie.

2. CARACTERISTIQUES DES MENAGES

2.1. Répartition géographique

Le concept de ménage retenu dans l'EP 1992 est le suivant: "groupe de personnes vivant ensemble dans un même logement et ayant partagé leur repas pendant au moins six(6) des douze(12) derniers mois précédant l'enquête et qui reconnaît l'autorité d'une personne appelée chef de ménage".

En retenant cette définition, l'EP 1992 estime le nombre total de ménages vivant en RCA à 586.255; le RGP 1988 en avait dénombré 519.328.

La distribution des ménages à travers les différentes zones retenues est presque semblable à celle faite pour la population:

- Bangui : 11,4 %;
- Autres villes : 20,1 %;
- zone de Savane : 36,6 %;
- zone Forestière : 21,5 %;
- zone Minière : 6,8 %;
- zone Extrême : 3,6 %.

Selon le milieu de résidence, 68,5 % des ménages vivent en milieu rural et 31,5 % en milieu urbain. Sur l'ensemble des ménages urbains, 36,2 % résident à Bangui et 63,8 % dans les autres villes.

2.2. Les groupes cibles

La répartition des ménages à l'intérieur des différents groupes cibles est donnée par le tableau 2.4 suivant. Il en ressort que les ménages dont le chef est agriculteur de cultures vivrières ou éleveur, pêcheur, chasseur (GC2) sont les plus nombreux; ils représentent 54,5 % des ménages. Ils sont suivis des ménages du GC1 dont le chef est producteur d'une culture d'exportation (13,8 % des ménages). Les ménages dirigés par les salariés du secteur public et par les inactifs et chômeurs (GC10) occupent les troisième et quatrième places en importance, avec respectivement 7,7 % et 6,2 % des ménages.

Les autres groupes sont représentés ainsi qu'il suit:

- Autres indépendants du secteur informel (GC6): 4,5 %;
- Indépendants vendeurs de produits alimentaires (GC3): 3,2%;
- Salariés du secteur privé formel (agricole et non agricole) (GC8): 3,0 %;
- Salariés du secteur privé informel (agricole et non agricole) (GC9): 2,9 %;
- Travailleurs des mines (GC5): 2,3 %;
- Indépendants vendeurs de produits non alimentaires (GC4): 1,9 %.

Tableau 2.4 : Répartition des ménages selon le groupe cible et par sexe du chef de ménage (effectif et pourcentage).

Groupe cible	EFFECTIF			POURCENTAGE		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
GC1	77917	2780	80697	15,9	2,8	13,8
GC2	252917	66449	319366	51,8	67,6	54,5
GC3	6803	12008	18811	1,4	12,2	3,2
GC4	10442	885	11327	2,1	0,9	1,9
GC5	13709	47	13756	2,8	0,1	2,3
GC6	24875	1343	26218	5,1	1,4	4,5
GC7	43316	2084	45400	8,8	2,1	7,7
GC8	16966	494	17460	3,5	0,5	3,0
GC9	16169	629	16798	3,3	0,6	2,9
GC10	24889	11533	36422	5,1	11,8	6,2
Total	488003	98252	586255	100,0	100,0	100,0

Par ailleurs, les femmes chefs de ménage sont principalement des agricultrices (70,4%), des inactives ou femmes au foyer (11,8%) et des vendeuses de produits alimentaires (12,2%). Très peu de femmes chefs de ménage exercent une activité salariale.

Les ménages dont le chef est agriculteur, éleveur, pêcheur ou chasseur vivent en majorité en milieu rural lié à la nature même de leurs activités; il en est de même pour les travailleurs des mines. Cependant, on note une présence non négligeable des groupes cibles constitués de ces ménages en milieu urbain.

A l'opposé, les ménages dirigés par les salariés et les indépendants vendeurs (produits alimentaires et non alimentaires), résident en majorité en milieu urbain; c'est dire que les activités salariale et commerciale sont essentiellement urbaines (voir tableau 2.5).

Tableau 2.5 : Répartition des ménages selon le groupe cible, par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage.

Group e cible	URBAIN			RURAL			Ensemble RCA
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	
GC1	4922	294	5216	72995	2486	75481	80697
GC2	45702	18432	64134	207215	48017	255232	319366
GC3	3571	9118	12689	3232	2890	6122	18811
GC4	6604	724	7328	3838	161	3927	11327
GC5	2400	0	2400	11309	47	11356	13756
GC6	15104	953	16057	9771	390	10161	26218
GC7	29166	1835	31001	14150	247	14397	45400
GC8	11127	447	11574	5839	47	5886	17460
GC9	10941	590	11531	5228	39	5267	16798
GC10	16180	6587	22767	8709	4946	13655	36422
Total	145717	38980	184697	342214	59270	401484	586255

2.3. Taille des ménages

Le nombre moyen de personnes par ménage en RCA est de 4,9 (4,5 au RGP 1988). La taille moyenne des ménages varie selon le groupe cible et la zone. Les ménages qui ont la taille moyenne la plus élevée sont ceux dont les chefs sont des salariés du secteur public avec 7,9 personnes, suivis de ceux des salariés du secteur privé formel (6,2 personnes) et ceux des agriculteurs de cultures vivrières, des pêcheurs, des chasseurs et des éleveurs (5,1 personnes). Les tailles moyennes des ménages des autres groupes cibles sont inférieures à la moyenne nationale.

Les ménages urbains sont ceux qui contiennent le plus d'individus en moyenne : 6,8 à Bangui et 5,4 dans les autres villes. Les ménages ruraux ont des tailles moyennes assez homogènes et légèrement inférieures à la moyenne nationale (voir tableau 2.6 ci-dessous).

Tableau 2.6 : Taille moyenne des ménages selon le groupe cible et par zone

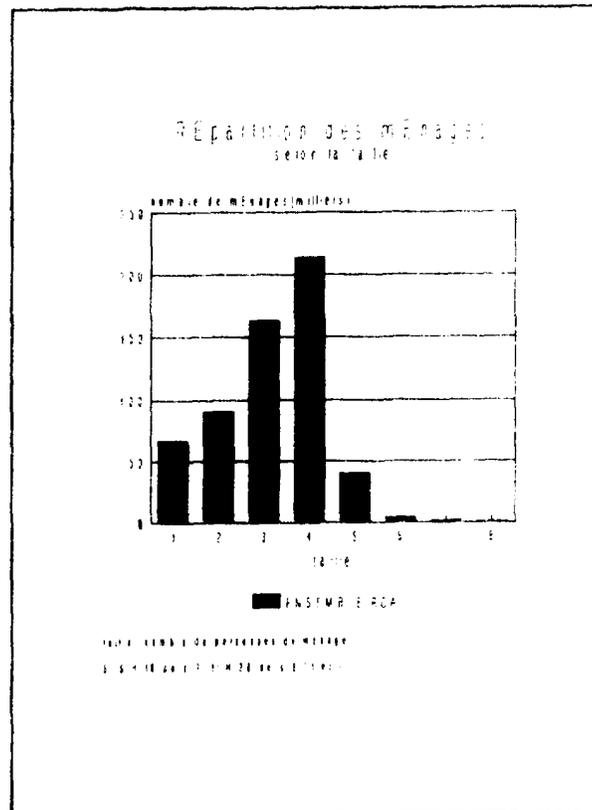
Groupe cible	Zone						Ensemble
	Savane	Forêt	Minière	Extrême	Autres villes	Bangui	
GC1	4,9	5,3	4,1	1,0	5,5	.	5,1
GC2	4,4	4,1	4,2	4,3	4,6	6,8	4,4
GC3	3,3	3,5	3,5	.	3,9	5,5	4,3
GC4	2,2	2,9	5,4	10,0	5,1	5,2	4,7
GC5	2,5	3,4	3,4	.	5,4	4,0	3,7
GC6	3,8	3,5	3,8	5,1	5,4	5,4	4,8
GC7	5,9	7,2	5,8	6,8	8,3	8,8	7,9
GC8	4,7	4,2	5,4	3,0	6,7	7,3	6,2
GC9	4,6	3,9	9,8	3,3	4,5	5,4	4,9
GC10	3,4	4,3	3,0	2,5	3,9	6,2	4,9
Ensemble	4,5	4,4	4,1	4,4	5,4	6,8	4,9

L'examen du tableau 2.7 et du graphique 2.2 montre que l'effectif des ménages croît avec leur taille de 1 personne à 4 personnes (valeur modale de la distribution), puis décroît. Les ménages de plus de 10 personnes se rencontrent surtout en milieu urbain. Les ménages de plus faible taille sont ceux dont le chef est travailleur des mines.

Tableau 2.7 : Répartition des ménages selon la taille et par milieu de résidence

Taille	Urbain	Rural	Total
1 pers.	17187	49622	66809
2 pers.	24474	65906	90380
3 pers.	43530	119837	163366
4 pers.	70222	143718	213941
5 pers.	21685	18659	40343
6 à 10 pers.	5682	3126	8808
11 à 20 pers.	1205	393	1598
plus de 20 pers.	711	297	1009
Total	184696	401559	586255

Graphique 2.2

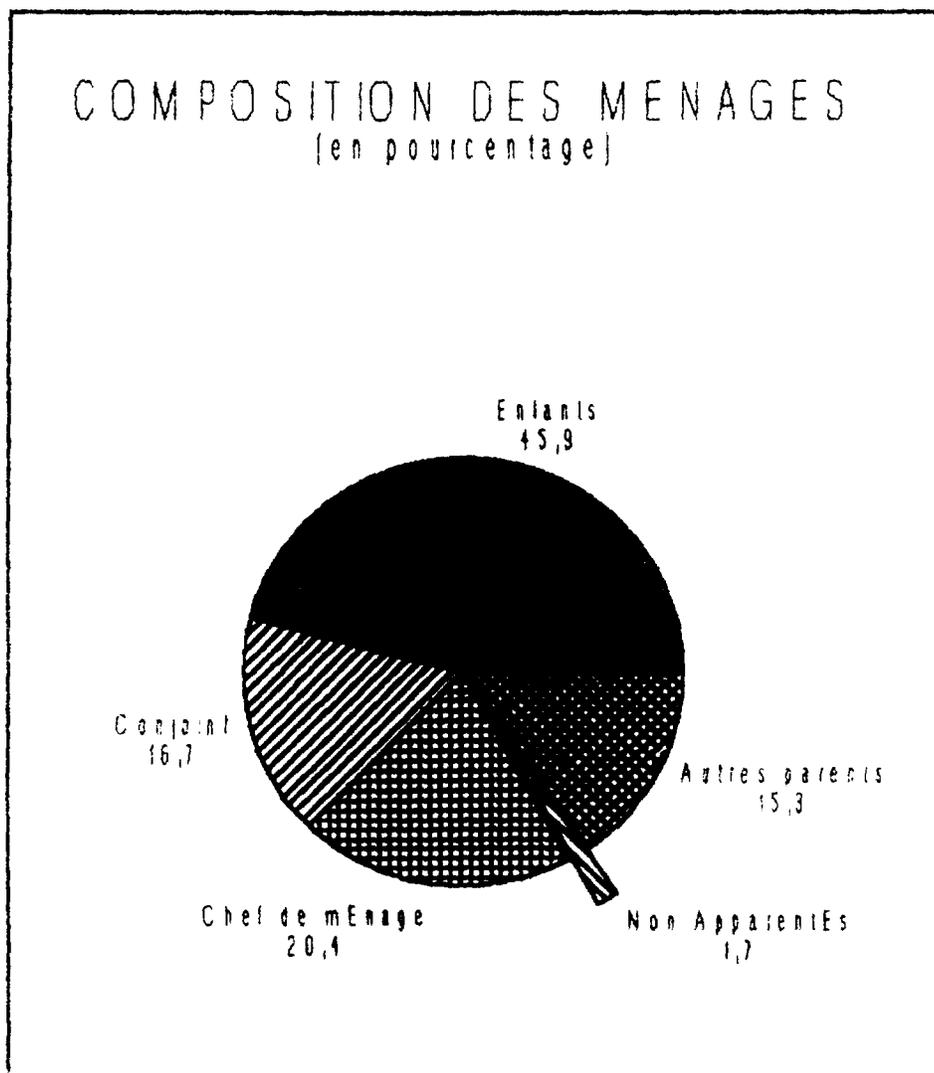


2.4. Composition des ménages

La taille des ménages peut être influencée par leur composition c'est-à-dire les liens de parenté qu'il y a entre les différents membres du ménage et le chef.

La composition des ménages dans les groupes cibles est assez hétérogène quelque soit la zone. Les ménages résidant en milieu rural comprennent moins de collatéraux que les ménages du milieu urbain qui sont souvent appelés à accueillir des parents ou amis qui émigrent soit pour chercher un emploi, soit pour avoir accès à l'école ou aux soins de santé.

Graphique 2.3



Les enfants du chef de ménage constituent les membres les plus importants, quelque soit le groupe cible et la zone. Cependant, les autres parents sont en proportion non négligeable. Ils sont plus présents dans les ménages des indépendants vendeurs de produits alimentaires (30%), des inactifs ou chômeurs (23,7%), des autres indépendants (20%) et des salariés (18% pour le GC7 et 16,1% pour le GC8). Les ménages d'agriculteurs accueillent assez peu de collatéraux : 8,6% pour le GC1 et 13% pour le GC2.

3. CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGE

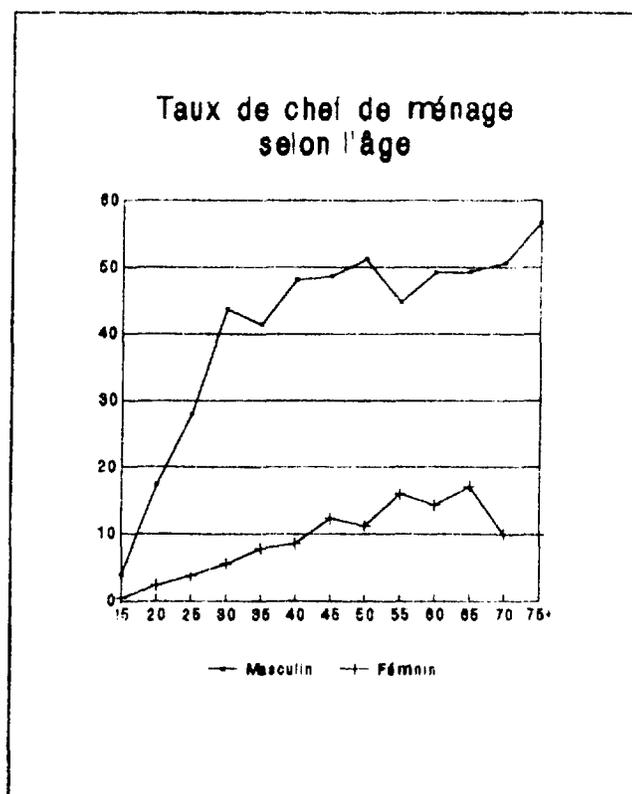
3.1. Répartition des chefs de ménage par sexe, âge et groupe cible.

L'âge moyen des chefs de ménage se situe aux alentours de 41 ans. Le tableau 2.8 et le graphique ci-dessous montrent que l'aptitude à devenir chef de ménage évolue avec l'âge. Cette aptitude évolue plus rapidement chez les hommes que chez les femmes. Au delà de 45 ans, le taux pour les femmes atteint son maximum. On peut l'expliquer par le fait qu'à cet âge, les femmes sont divorcées ou veuves.

Tableau 2.8: Répartition des chefs de ménage et taux (%) de chef ménage selon la tranche d'âge et par sexe.

Tranche d'âges	Effectif			Taux de chef		Ensemble
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	
15-19 ans	10636	1302	11938	3,9	0,5	2,2
20-24	41464	5756	47220	17,4	2,4	9,9
25-29	61591	8391	69982	28,0	3,8	18,0
30-34	80316	10085	90401	43,8	5,5	24,7
35-39	63561	12030	75591	41,4	7,8	24,6
40-44	55806	9889	65695	48,2	8,5	28,3
45-49	44542	11260	55802	48,7	12,3	30,6
50-54	37531	8180	45711	51,3	11,2	31,2
55-59	25675	9194	34869	44,8	16,0	30,6
60-64	23389	6761	30150	49,3	14,3	32,0
65-69	14065	4882	18947	49,4	17,1	33,7
70-74	12272	2394	14666	50,7	9,9	30,0
75 et +	6079	1062	7141	56,7	9,9	33,4
ND	11023	7121	18142	71,1	18,8	44,9
Ensemble	488003	98252	586255	83,2	16,7	20,4

Graphique 2.4



La répartition des chefs de ménage par sexe laisse entrevoir que sur 100 chefs de ménage, 83 sont des hommes. Le taux de masculinité est plus élevé pour les groupes cibles dont les chefs sont "travailleurs des mines" et "salariés du secteur privé formel". Il est relativement faible pour le groupe des vendeurs de produits alimentaires, ce qui confirme le fait que l'activité de commerce de produits alimentaires est essentiellement exercée par les femmes. Ce taux est également moins élevé dans le groupe des chefs de ménage inactifs ou chômeurs, du fait de la présence importante des femmes au foyer dans ce groupe cible.

Tableau 2.9 : Taux de masculinité et âge moyen des chefs de ménage selon le groupe cible.

Groupe cible	Taux en %	Age moyen
GC1	96,5	41,5
GC2	79,2	42,1
GC3	36,2	36,9
GC4	92,1	38,1
GC5	99,7	32,7
GC6	94,9	37,0
GC7	95,4	39,2
GC8	97,2	36,8
GC9	96,3	36,1
GC10	68,3	45,1
Ensemble	83,2	40,9

3.2. Nationalité des chefs de ménage

Les chefs de ménage de nationalité centrafricaine représentent 97,5 % de l'ensemble. Les autres nationalités les plus représentées sont, dans l'ordre, les Tchadiens (1,1 %), les Zaïrois (0,5 %) et les Camerounais (0,3 %). Les Autres Africains, les Européens et Autres nationalités sont assez rares.

Selon les zones, les étrangers vivent plus en zone extrême (réfugiés originaires des pays limitrophes) et à Bangui.

Tableau 2.10. Répartition des chefs de ménage selon la zone et par nationalité

Zone	Nationalité						Ensemble
	Centrafricaine	Tchadienne	Camerounaise	Zairoise	Autres Africaines	Autres Nationalités	
Savane	99,4 37,3	0,2 6,9	0,2 21,0	.	0,1 11,9	0,1 20,6	100,0 36,6
Forêt	97,7 21,5	0,8 15,7	0,5 29,6	0,9 36,2	0,1 7,0	0,0 2,3	100,0 21,5
Minière	97,4 6,8	2,4 14,9	.	0,3 3,2	.	.	100,0 6,8
Extrême	93,7 3,5	0,7 2,3	0,6 6,8	1,1 7,6	3,0 31,1	0,9 17,7	100,0 3,6
Bangui	94,6 11,1	1,6 16,6	0,5 16,0	1,9 40,0	51,1 32,5	0,3 23,6	100,0 11,4
Autres Villes	96,2 19,8	2,4 43,6	0,4 26,5	0,3 13,1	0,5 17,5	0,2 35,7	100,0 20,1
Ensemble	97,5 100,0	1,1 100,0	0,3 100,0	0,5 100,0	0,3 100,0	0,2 100,0	100,0 100,0

L'analyse des nationalités par groupe cible montre que les chefs de ménage étrangers se trouvent surtout dans le groupe des indépendants vendeurs (produits alimentaires ou non), les travailleurs des mines et les salariés du secteur privé informel. Cependant, il faut relever que 44 % des chefs de ménages Camerounais vivant en RCA sont des agriculteurs de cultures vivrières ou éleveurs, pêcheurs chasseurs. Ce chiffre est de 34,4 % pour les Zaïrois, 29,3 % pour les Autres Africains, 17,7 % pour les autres nationalités et 13 % pour les Tchadiens.

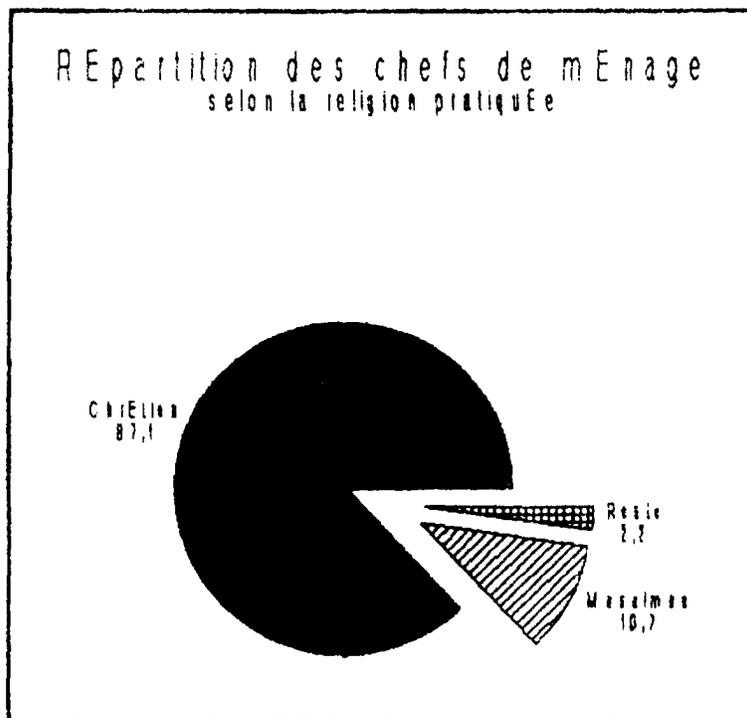
Tableau 2.11. Répartition des chefs de ménage selon le groupe cible par nationalité

Groupe cible	Nationalité						Total
	Centrafricaine	Tchadienne	Camerounaise	Zairoise	Autres Africaines	Autres Nationalités	
GC1	99,8 14,1	0,1 1,8	.	.	0,1 2,1	.	100,0 13,8
GC2	98,9 55,2	0,3 13,0	0,3 44,0	0,3 34,4	0,1 29,3	0,1 17,7	100,0 54,5
GC3	91,5 3,0	4,4 12,9	0,6 5,4	1,5 8,9	1,0 8,5	1,1 20,6	100,0 3,2
GC4	79,2 1,6	13,9 24,7	2,3 13,3	0,9 3,4	2,9 15,1	0,8 8,5	100,0 1,9
GC5	92,6 2,2	5,0 10,8	0,9 6,2	.	1,5 9,9	.	100,0 2,3
GC6	93,2 4,3	3,6 14,7	0,7 8,8	1,0 8,2	0,6 6,8	1,1 26,6	100,0 4,5
GC7	99,4 7,9	.	0,3 5,8	.	0,2 4,8	0,1 5,5	100,0 7,7
GC8	94,9 2,9	0,8 2,1	0,2 2,2	2,8 16,0	.	1,3 21,0	100,0 3,0
GC9	90,4 2,7	3,6 9,6	0,7 6,0	4,5 24,0	0,8 6,3	.	100,0 2,9
GC10	96,3 6,1	1,8 10,3	0,4 8,2	0,4 5,2	1,0 17,3	.	100,0 6,2
Total	97,5 100,0	1,1 100,0	0,3 100,0	0,5 100,0	0,3 100,0	0,2 100,0	100,0 100,0

3.3 Religion des chefs de ménage.

La religion chrétienne est dominante en RCA et est pratiquée par 87,1 % de chefs de ménage, suivie de l'Islam (10,7%). Les athées représentent 1,1%, les animistes 0,5% et les "Autres " religions 0,6%.

Graphique 2.5



**THEME III: EDUCATION ET
ALPHABETISATION**

L'éducation est l'un des aspects le plus important de l'ajustement et du développement. Le degré d'alphabétisation et le niveau général d'instruction d'une population sont autant d'indicateurs de résultats de l'éducation et de la scolarisation qui permettent d'expliquer le niveau de développement socio-économique.

Cependant, du fait que l'éducation est un long processus qui demande plusieurs années, les indicateurs sur l'éducation changent assez lentement. L'évolution des taux d'alphabétisation ou de scolarisation d'une année sur une autre n'est pas significative surtout s'il n'y a pas eu un changement à l'échelle sociale tout entière. Néanmoins, il est important, particulièrement au début d'une telle série d'observations, d'avoir une vue claire de la situation, même si les aspects du changement vont être lents à percevoir.

L'enquête a collecté un certain nombre d'informations sur l'éducation de tous les membres du ménage âgés de 5 ans et plus. Cependant, il convient de signaler, d'une part, que les données sur l'enseignement dans les écoles coraniques n'ont pas été prises en considération dans l'enquête, et d'autre part, les données sur l'enseignement supérieur ne seront fournies qu'à titre indicatif.

Ce thème va examiner trois principaux aspects de l'éducation :

- la scolarisation des membres du ménage âgés de 5 à 30 ans;
- le niveau d'instruction de la population et l'alphabétisation des adultes;
- les dépenses des ménages consacrées à l'éducation.

Avant d'aborder l'analyse des données sur l'éducation, il y a lieu de faire quelques observations sur les données collectées. L'enquête s'est déroulée à Bangui entre Septembre et Octobre 1992 et dans le reste du pays entre Décembre 1992 et Juin 1993. Ces deux périodes ont connu des perturbations graves au niveau des écoles, entraînant la fermeture des classes et "l'année blanche". Pour ces raisons, les questions sur la comparaison de deux années scolaires et celles pouvant permettre le calcul du taux de déperdition scolaire concernent les années scolaires 1989 - 1990 et 1991 - 1992. Par ailleurs, ces perturbations n'ont pas été sans effet sur la mémoire des enquêtés si ces derniers doivent répondre à des questions sur les dépenses qui remontent à deux années plus tôt.

I. LA SCOLARISATION DES MEMBRES DU MENAGE AGES DE 5 A 30 ANS.

I.1. Les effectifs scolarisés

En RCA, l'âge normal pour inscrire un enfant à l'école primaire se situe entre 5 et 11 ans, et dans l'enseignement secondaire entre 12 et 18 ans.

Tableau 3.1. : Effectifs scolarisés selon le niveau d'éducation et par sexe.

Niveau d'éducation	Sexe		Total	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
Primaire	252156	170304	422460	148 %
Secondaire	56089	28718	84807	195 %
Supérieur	3594	653	4247	550 %
Total	311839	199675	511514	156 %

Quelque soit le niveau d'enseignement, les données issues du tableau 3.1 montrent une forte inégalité de scolarisation entre les deux sexes. En effet, le rapport de masculinité observé est de 148% dans l'enseignement primaire et 550% dans l'enseignement supérieur. Ce qui veut dire que pour 100 filles scolarisées, on trouve 148 garçons dans le primaire et 550 dans le supérieur.

Les tableaux 3.2.a et 3.2.b montrent que 83% des enfants inscrits dans le cycle primaire sont en retard sur le système éducatif. Ce chiffre est de 96 % pour l'enseignement secondaire.

Tableau 3.2 : Répartition des enfants inscrits dans le cycle primaire selon la norme d'âge par niveau de classe fréquentée (%).

Norme d'âge	Niveau de classe fréquentée						Ensemble
	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
En avance	2,9	2,5	3,1	3,1	2,5	3,4	2,9
Age normal	24,7	19,2	13,0	6,4	5,9	6,6	14,1
En retard	72,3	78,3	83,9	90,5	91,6	90,0	83,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 3.3 : Répartition des enfants inscrits dans le cycle secondaire selon la norme d'âge par niveau de classe fréquentée (en %).

Norme d'âge	Niveau de classe fréquentée							Ensemble
	6è	5è	4è	3è	2nd	1ère	Term.	
En avance	1,3	2,5	1,9	1,4	0,8	0,0	3,7	1,7
Age normal	3,5	2,5	5,1	1,8	0,0	1,6	0,7	2,5
En retard	95,2	95,0	93,0	96,8	99,2	98,4	95,6	95,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1.2. Les taux de scolarisation

1.2.1. Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire ¹

Le taux brut de scolarisation dans le primaire est de 68%. Ce chiffre est inférieur à la moyenne des pays africains au sud du Sahara (77%). L'écart entre la scolarisation des garçons et celle des filles est aussi remarquable : 78% pour les garçons contre 57% pour les filles.

La comparaison par zone du taux brut de scolarisation montre un clivage net entre le milieu urbain (Bangui et Autres villes) et le milieu rural. Cependant on observe en milieu rural que c'est la zone forestière qui a le taux le plus élevé (73%).

¹ :Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire est obtenu en rapportant l'effectif des élèves inscrits à l'école primaire (quelque soit leur âge) à l'effectif de la population d'âge scolaire primaire (6 à 11 ans). Ce taux est calculé de même pour l'enseignement secondaire où la population de référence est celle âgée de 12 à 18 ans.

Tableau 3.4 : Taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire selon la zone et par sexe.

Zone	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Savane	61,3	34,0	57,4
Forestière	73,6	46,3	72,8
Minière	68,8	37,4	63,2
Extrême	76,2	39,0	69,4
Bangui	101,7	101,4	119,2
Autres villes	94,7	78,0	98,1
Ensemble	77,8	57,4	67,6

Par ailleurs, il y a de grandes disparités du taux brut entre les groupes cibles. Les ménages des agriculteurs sont ceux dont les enfants sont moins scolarisés, et où l'inégalité entre la scolarisation des garçons et des filles est plus perceptible. A l'opposé, les ménages des salariés, des inactifs ou chômeurs enregistrent des taux nettement élevés et se situant au-dessus de la moyenne nationale. L'inégalité entre les garçons et les filles est moindre.

Tableau 3.5 : Taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire selon le groupe cible et par sexe.

Groupe cible	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
GC1	65,3	33,8	51,6
GC2	64,9	39,4	52,4
GC3	77,0	69,4	72,9
GC4	97,3	46,2	72,0
GC5	62,3	59,1	61,1
GC6	77,5	66,2	72,8
GC7	112,9	109,5	111,3
GC8	98,1	97,8	97,9
GC9	100,4	71,3	86,2
GC10	96,2	89,1	92,7
Ensemble	77,8	57,4	67,6

I.2.2. Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire

Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire est de 20% pour l'ensemble du pays. Ce qui signifie que pour 100 personnes âgées de 12 à 18 ans, 20 seulement sont inscrits au secondaire. Cependant, l'inégalité entre les deux sexes persiste: 27% pour les garçons et 13% pour les filles.

Selon les zones, il apparaît une différence nette entre le milieu urbain et le milieu rural. En milieu rural, les taux bruts des différentes zones sont inférieurs à 10%.

Tableau 3.6 : Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire selon la zone et par sexe.

Zone	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Savane	8,3	1,0	4,4
Forestière	12,2	7,0	9,5
Minière	13,0	4,3	8,8
Extrême	14,2	.	6,8
Bangui	61,8	34,0	46,8
Autres villes	42,3	20,9	31,6
Ensemble	27,1	12,8	20,0

(.) : données inexistantes

Les ménages dont les chefs sont agriculteurs ou vendeurs des produits non alimentaires ont les taux les plus faibles. Par contre, ceux dont les chefs sont salariés ont les taux les plus élevés.

Tableau 3.7 : Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire selon le groupe cible et par sexe.

Groupe cible	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
GC1	7,5	0,2	3,8
GC2	12,3	4,2	8,0
GC3	54,6	20,1	33,8
GC4	13,2	5,5	9,2
GC5	52,1	.	24,7
GC6	30,2	15,1	22,5
GC7	58,3	38,1	48,3
GC8	41,0	27,0	32,9
GC9	32,0	16,7	24,2
GC10	64,9	30,9	48,3
Ensemble	27,1	12,8	20,0

(.) : données inexistantes

1.2.3. Le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire ²

Le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire mesure le pourcentage d'enfants en âge de fréquenter le cycle primaire et qui sont effectivement inscrits.

Le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire est de 45% pour l'ensemble du pays. Il est de 51% pour les garçons et 40 % pour les filles.

Si le niveau du taux net de scolarisation est aussi faible en RCA, l'une des explications vient du fait que les inscriptions des enfants à l'école sont tardives et surtout dans le milieu rural. En effet, pour l'ensemble du pays, jusqu'à l'âge de 7 ans, le taux net de scolarisation n'atteint pas 50% de la population concernée. Ce n'est qu'à partir de 8 ans qu'un peu plus de la moitié des enfants (55%) accèdent à l'éducation. Ce qui peut également expliquer les retards dont il a été fait mention plus haut.

² Le Taux Net de scolarisation dans l'enseignement primaire est le rapport entre l'effectif des enfants âgés de 5 à 11 ans qui sont effectivement inscrits et l'effectif des enfants en âge de fréquenter le cycle primaire (5 à 11 ans). Ce taux sera calculé de même pour l'enseignement secondaire où la population de référence est celle âgée de 12 à 18 ans.

Tableau 3.8 : Taux net de scolarisation au primaire selon la zone et par sexe (en %)

Zone	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Savane	39,6	26,0	33,3
Forestière	46,3	33,0	39,8
Minière	43,2	20,9	32,2
Extrême	47,3	29,3	38,9
Bangui	67,6	65,4	66,5
Autres villes	62,4	55,9	59,2
Ensemble	50,6	40,2	45,4

Tableau 3.9 : Taux net de Scolarisation dans l'enseignement primaire selon le groupe cible et par sexe (en %)

Groupe cible	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
GC1	41,4	22,6	33,3
GC2	40,8	28,1	34,6
GC3	56,4	53,8	55,0
GC4	54,1	30,0	42,1
GC5	48,2	33,0	42,6
GC6	51,1	50,4	50,8
GC7	78,2	75,5	77,0
GC8	66,6	69,7	68,2
GC9	61,5	51,3	56,5
GC10	60,2	57,4	58,8
Ensemble	50,6	40,2	45,4

I.2.4. Taux net de scolarisation dans l'enseignement secondaire.

Pour l'ensemble de la RCA, le taux net de scolarisation pour l'enseignement secondaire est de 10,6 % (voir tableaux 3.10 et 3.11 ci-dessous).

L'examen du taux net de scolarisation dans le secondaire par région, groupe cible et sexe conduit aux mêmes conclusions que celles relatives au taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire.

Tableau 3.10 : Taux net de scolarisation dans l'enseignement secondaire selon la zone et par sexe (en %)

Zone	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Savane	5,1	0,6	2,7
Forestière	6,2	3,6	4,8
Minière	4,4	2,6	3,5
Extrême	8,4	.	4,0
Bangui	23,5	18,1	20,6
Autres villes	25,6	14,3	20,0
Ensemble	13,7	7,6	10,6

(.) : données inexistantes

Tableau 3.11 : Taux net de scolarisation dans l'enseignement secondaire selon le groupe cible et par sexe (en %)

Groupe cible	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
GC1	4,8	0,2	2,5
GC2	6,4	2,0	4,1
GC3	16,3	10,5	12,8
GC4	7,9	1,8	4,7
GC5	19,4	.	9,2
GC6	15,5	9,7	12,5
GC7	33,9	24,5	29,3
GC8	18,5	15,7	16,9
GC9	16,6	12,3	14,4
GC10	24,4	16,0	20,2
Ensemble	13,7	7,6	10,6

I.3. La déperdition scolaire et ses causes

I.3.1. La déperdition scolaire.

Les questions posées par l'EP concernent la déperdition scolaire récente et ses principales causes. Ceci a donné lieu au calcul du taux de déperdition scolaire récente³ dans l'enseignement primaire et secondaire.

Pour l'ensemble de la République Centrafricaine, le taux de déperdition est de 10% au niveau primaire, 26% au niveau secondaire premier cycle et 12% dans le secondaire second cycle. Les tableaux ci-dessous révèlent que la déperdition scolaire est dans une proportion inquiétante. En d'autres termes, entre deux années scolaires successives, sur 100 personnes en âge de fréquenter dans chaque cycle, 10 ont abandonné dans le primaire, 26 dans le secondaire premier cycle et 12 dans le secondaire second cycle.

En milieu rural, le taux de déperdition est supérieur à la moyenne nationale.

Tableau 3.12 : Taux de déperdition scolaire au primaire selon la zone et par sexe (en%)

Zone	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Savane	11,4	13,6	12,1
Forestière	11,7	14,3	12,7
Minière	16,4	18,3	17,1
Extrême	9,6	20,6	13,3
Autres villes	7,0	9,0	7,9
Bangui	4,9	5,3	5,1
Ensemble	9,1	10,4	9,9

³ Le taux de déperdition scolaire récente est obtenu en rapportant l'effectif des enfants qui fréquentaient l'école en 1989 /1990 et qui l'ont quittée en 1991 / 1992 à l'effectif de ceux qui fréquentent en 1991 / 1992 plus ceux qui ont abandonné.

Tableau 3.13 : Taux de déperdition scolaire au secondaire premier cycle selon la zone et par sexe (en %)

Zone	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Savane	43,1	60,3	46,2
Forestière	38,7	19,2	32,3
Minière	17,4	14,2	16,5
Extrême	.	.	.
Bangui	20,1	21,1	20,6
Autres villes	9,1	14,1	10,8
Ensemble	26,5	25,7	26,1

(.) : données inexistantes

Tableau 3.14 : Taux de déperdition scolaire au secondaire second cycle selon la zone et par sexe (en %)

Zone	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Savane	11,4	.	10,2
Forestière	33,3	9,1	25,7
Minière	29,8	.	29,4
Extrême	.	.	.
Bangui	11,9	10,0	11,3
Autres villes	11,8	12,6	12,1
Ensemble	13,9	10,6	12,2

(.) : données inexistantes

La déperdition scolaire touche plus les enfants des ménages d'agriculteurs, d'indépendants vendeurs de produits non alimentaires et les travailleurs des mines, où le taux atteint parfois 100% au niveau du secondaire premier cycle.

Tableau 3.15 : Taux de déperdition scolaire au primaire selon le groupe cible et par sexe (en %)

Groupe cible	sexe		Total
	Masculin	Féminin	
GC1	12,2	19,1	14,3
GC2	12,8	13,6	13,1
GC3	14,2	13,0	13,6
GC4	6,5	11,4	8,1
GC5	4,7	24,8	13,0
GC6	11,4	8,9	10,3
GC7	3,3	6,1	4,6
GC8	3,9	4,9	4,4
GC9	4,3	3,9	4,2
GC10	4,9	6,5	5,6
Ensemble	9,1	10,4	9,9

Tableau 3.16 : Taux de déperdition scolaire dans le premier cycle de l'enseignement secondaire selon le groupe cible et par sexe (en %)

Groupe cible	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
GC1	45,3	100,0	50,1
GC2	27,7	21,5	26,0
GC3	26,4	20,7	24,3
GC4	44,9	43,7	44,4
GC5	15,2	100,0	17,1
GC6	30,0	28,4	29,3
GC7	8,8	14,9	11,4
GC8	26,4	23,9	25,1
GC9	22,3	14,0	19,2
GC10	18,3	22,9	19,9
Ensemble	25,5	25,7	26,1

Tableau 3.17. : Taux de déperdition scolaire dans le second cycle de l'enseignement secondaire selon le groupe cible et par sexe (en%)

Groupe cible	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
GC1	28,2	50,0	31,5
GC2	16,1	4,9	13,4
GC3	12,2	17,0	13,8
GC4	32,0	.	32,0
GC5	16,2	.	16,2
GC6	34,0	45,7	35,3
GC7	6,0	8,7	6,9
GC8	4,0	.	2,6
GC9	30,5	58,1	36,3
GC10	11,9	7,7	10,8
Ensemble	13,9	10,6	12,2

I.3.2. Les causes de la déperdition scolaire

Les deux principales causes de la déperdition scolaire en RCA sont : le manque de moyen financier (32%) et l'échec scolaire (28%).

Le manque de moyen financier et l'échec scolaire présentent des taux relativement élevés dans toutes les zones. Toutefois en zone forestière, on note le taux le plus élevé en ce qui concerne le manque de moyen financier (42%).

Pour les ménages dont le chef est salarié du secteur public, l'échec scolaire constitue la principale raison de la déperdition.

Tableau 3.18 : Répartition des enfants non scolarisés selon la zone et par motif de non scolarisation (en%)

Zone	Motifs de non scolarisation									Total
	Manque moyen financier	Echec scolaire	Ecole trop loin	maladie	Activité professionnelle	Activité domestique	Etudes terminées	Mariage ou grossesse	Autres	
Savane	33,4	27,3	2,5	3,0	1,6	2,2	0,6	6,7	22,7	100,0
Forestière	41,9	23,1	1,6	3,8	2,2	3,2	0,1	8,8	15,3	100,0
Minière	30,4	25,7	5,6	2,0	3,9	2,0	0,7	8,0	22,7	100,0
Extrême	25,5	33,0	2,0	6,6	.	3,6	.	3,7	25,9	100,0
Autres villes	25,4	33,0	0,5	4,0	1,7	2,7	0,3	10,8	21,6	100,0
Bangui	29,2	29,5	0,5	3,8	10,0	0,1	1,8	13,3	11,7	100,0
Ensemble	32,0	28,3	1,5	2,8	2,8	2,9	0,7	9,5	18,7	100,0

Tableau 3.19 : Répartition des enfants non scolarisés selon le groupe cible et par motif de non scolarisation (en %).

Groupe cible	Motifs de non scolarisation									Total
	Manque moyen financier	Echec scolaire	Ecole trop loin	Maladie	Activité professionnelle	Activité domestique	Etudes terminées	Mariage ou Grossesse	Autres	
GC1	38,1	30,9	1,2	4,6	1,1	1,9	0,1	4,9	17,3	100,0
GC2	33,0	28,9	2,1	3,2	1,0	3,3	0,4	7,0	21,1	100,0
GC3	25,8	31,8	1,1	6,6	3,0	2,5	0,7	10,8	17,6	100,0
GC4	30,7	25,2	.	2,7	7,7	2,6	.	12,8	18,3	100,0
GC5	39,3	18,6	2,6	3,5	4,2	1,8	0,4	7,6	22,2	100,0
GC6	35,8	27,2	1,1	4,1	3,4	2,1	0,8	9,8	15,6	100,0
GC7	19,8	26,9	1,0	3,6	6,8	3,3	1,3	18,8	18,4	100,0
GC8	35,7	21,8	0,4	1,4	7,1	3,1	2,7	14,3	13,5	100,0
GC9	36,5	19,7	1,0	3,3	4,6	2,2	0,3	14,4	18,0	100,0
GC10	30,0	34,7	1,0	5,0	3,7	3,2	1,2	9,1	12,2	100,0
Ensemble	32,0	28,3	1,5	3,6	2,8	2,9	0,7	9,5	18,7	100,0

II. NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION ET L'ALPHABETISATION DES ADULTES

II.1 Le taux d'instruction

Par définition le taux d'instruction est le pourcentage des personnes ayant fréquenté au moins une fois l'école.

Pour l'ensemble de la RCA, l'EP révèle que 39% de la population ont le niveau primaire, 8% le niveau secondaire second cycle et à peine 1% le niveau supérieur. Il est à noter qu'une personne sur deux est sans niveau..

L'inégalité entre les sexes et les milieux face à l'éducation se répercute au niveau du taux d'instruction. Ainsi on constate, d'une part, qu'il y a plus d'hommes instruits que de femmes, et d'autre part, les populations urbaines sont plus instruites que les populations rurales.

Selon le groupe cible, les "Sans niveaux" sont plus nombreux dans les ménages dont le chef est agriculteur.

Tableau 3.20 : Taux d'instruction de la population selon le niveau d'éducation et par sexe (en %)

Niveau	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Primaire	48,0	31,4	39,5
Secondaire 1er cycle	10,7	5,8	8,1
Secondaire 2e cycle	4,1	1,0	2,6
Supérieur	1,2	0,1	0,7
Sans niveau	36,0	61,7	49,1
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 3.21 : Taux d'instruction de la population selon la zone, le sexe et par niveau (en %)

Zone	Sexe	Niveau d'instruction					Total
		Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	Sans niveau	
Savane	M	45,2	5,4	1,3	0,1	47,8	100,0
	F	20,4	1,3	0	.	78,3	100,0
Forestière	M	50,4	8,5	2,5	0,3	38,3	100,0
	F	29,3	3,0	0,3	0	64,4	100,0
Minière	M	46,3	8,4	1,7	0,4	43,2	100,0
	F	27,0	2,0	0,3	0	70,7	100,0
Extrême	M	52,2	5,2	1,4	.	41,2	100,0
	F	26,6	1,0	.	.	72,4	100,0
Bangui	M	47,3	20,0	11,4	4,9	16,4	100,0
	F	48,0	17,4	4,2	0	30,4	100,0
Autres villes	M	50,3	15,1	5,7	1,5	27,3	100,0
	F	39,9	8,6	1,4	0,2	49,9	100,0
Ensemble	M	48,1	10,6	4,1	1,2	36	100,0
	F	31,4	5,8	1,0	0,1	61,7	100,0

(0) chiffre inférieur à 0,05 (.) données inexistantes

Tableau 3.22 Taux d'instruction de la population selon le groupe cible et par niveau d'instruction (en %)

Groupe Cible	Niveau					Total
	Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	Sans niveau	
GC1	35,5	2,8	0,5	.	61,1	100,0
GC2	35,5	4,2	0,8	0,1	59,3	100,0
GC3	40,8	13,6	4,6	0,4	40,6	100,0
GC4	34,1	9,1	2,5	0,4	53,9	100,0
GC5	42,4	13,6	1,2	0,4	42,4	100,0
GC6	43,8	11,6	3,5	0,3	40,8	100,0
GC7	52,3	20,2	7,6	2,8	17,0	100,0
GC8	51,2	15,7	6,3	1,9	24,9	100,0
GC9	48,6	14,1	3,0	0,6	33,8	100,0
GC10	41,1	14,1	6,3	2,4	36,1	100,0
Ensemble	39,5	8,1	2,5	0,7	49,2	100,0

(.) données inexistantes

2.2 Taux d'alphabétisation

L'alphabétisation est défini comme l'aptitude des personnes âgées de 10 ans et plus à lire et écrire une petite note en Français ou en Sango. Le taux d'alphabétisation mesure donc le pourcentage de la population âgée de 10 ans et plus sachant lire et écrire.

Le taux d'alphabétisation des adultes en RCA est de 53 %, avec un taux de 66% pour les hommes et 40% pour les femmes.

Le taux d'alphabétisation des adultes est plus important en milieu urbain. En effet, on enregistre que 3 adultes sur 4 sont alphabétisés à Bangui et 1 adulte sur 2 dans les Autres villes. En zone rurale, 1 personne sur 3 est alphabétisée .

On observe que ce sont encore les ménages dont les chefs sont agriculteurs qui présentent le faible taux d'alphabétisation. Par contre, les taux les plus élevés s'observent pour les ménages dont les chefs sont salariés.

Tableau 3.23 : Taux d'alphabétisation des adultes selon la zone et par sexe (en%).

Zone	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Savane	45,1	12,5	28,0
Forestière	52,2	22,4	36,7
Minière	50,1	21,2	35,9
Extrême	43,7	11,6	26,2
Bangui	86,6	62,2	76,1
Autres villes	68,9	41,8	54,8
Ensemble	66,2	40,2	53,3

Tableau 3.24 : Taux d'alphabétisation des adultes selon le groupe cible et par sexe.

Groupe cible	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
GC1	44,0	12,6	27,9
GC2	48,4	17,5	31,9
GC3	65,9	44,5	52,7
GC4	51,9	28,1	40,8
GC5	65,2	32,8	52,2
GC6	64,6	41,7	53,9
GC7	92,1	74,2	83,3
GC8	84,6	56,2	69,8
GC9	70,2	46,6	59,1
GC10	74,9	48,1	60,9
Ensemble	66,2	40,2	53,3

III. LES DEPENSES DES MENAGES CONSACREES A L'EDUCATION

Les ménages ont été interviewés sur les montants totaux des dépenses qu'ils ont eu à effectuer pour les frais d'inscription, d'internat, de fournitures et uniformes scolaires, des cours particuliers et autres diverses contributions au cours des 12 derniers mois .

A cause de l'"année blanche" les dépenses d'éducation ont été calculées sur les ménages ayant déclaré avoir dépensé pour l'éducation des enfants scolarisés. Par conséquent, il s'agit des dépenses moyennes ajustées .

La dépense moyenne annuelle ajustée d'éducation s'élève à 11260 FCFA pour l'ensemble du pays. Cette moyenne varie selon les groupes cibles.

Il est à remarquer qu'aucune zone rurale n'atteint le niveau de la dépense moyenne. Cependant les zone urbaines ont des dépenses moyennes qui dépassent la moyenne nationale.

L'analyse par groupe cible met en évidence trois types de groupes :

- les ménages dont les chefs sont agriculteurs, salariés du secteur informel, ont des dépenses moyennes ajustées extrêmement faibles.
- les ménages dont les chefs sont vendeurs de produits alimentaires ou non alimentaires et indépendants des mines ont des dépenses moyennes ajustées proches de la moyenne.
- les autres indépendants, les salariés du secteur public et du secteur privé ont des dépenses moyennes ajustées nettement supérieures à la moyenne.

La dépense moyenne annuelle par enfant scolarisé est de 4306 FCFA.

Bangui est de loin la zone dont la dépense moyenne ajustée par enfant scolarisé est la plus élevée (10794 FCFA).

Les ménages d'agriculteurs, salariés du secteur informel, des indépendants vendeurs (de produits alimentaires ou non alimentaires) et autres indépendants dépensent relativement peu pour chaque enfant inscrit à l'école. En revanche les ménages des salariés du secteur public et privé moderne, des travailleurs des mines ont des dépenses plus élevées pour chaque enfant scolarisé. Ces conclusions s'appliquent également en faisant la comparaison entre milieu urbain et milieu rural.

Tableau 3.25 : Dépenses moyennes d'éducation et dépenses moyennes par enfant scolarisé selon la zone (en FCFA)

Zone	Dépense moyenne	Dépense moyenne par enfant scolarisé
Savane	3001	1840
Forêt	5527	2799
Minière	5067	2772
Extrême	2328	1174
Bangui	29165	10794
Autres villes	11976	3379
Ensemble	11260	4306

Tableau 3.26 : Dépenses moyennes d'éducation et dépenses moyennes par enfant scolarisé selon le groupe cible (en FCFA).

Groupe cible	Dépense moyenne	Dépense moyenne par enfant scolarisé
GC1	2653	1739
GC2	3749	2116
GC3	12994	4905
GC4	9594	4359
GC5	15778	8543
GC6	9680	4675
GC7	29797	8435
GC8	32400	12079
GC9	6144	2604
GC10	13506	5810
Ensemble	11260	4306

THEME IV: SANTE ET ANTHROPOMETRIE

Ce thème comprend deux grandes parties:

- La santé qui concerne le recours des membres du ménage aux différents services de santé, qu'ils soient modernes ou traditionnels ainsi que les coûts afférents à la dernière consultation.
- L'anthropométrie qui s'intéresse à l'étude de l'état nutritionnel des enfants des ménages âgés de 3 à 59 mois.

SANTÉ

Les questions de l'EP sur la santé concernent le recours de tous les membres du ménage aux services de santé au cours des quatre semaines précédant l'interview. Elles ne touchent pas l'état sanitaire des personnes.

Les informations collectées auprès de chaque membre du ménage concernent la visite médicale, le type de consultation et le coût de la dernière consultation. L'accès aux services de santé sera traité dans la section Logement-Equipement-Accès aux services.

L'analyse de la santé sera présentée selon trois aspects :

- la fréquentation des services de santé;
- les différents types de consultations et leur coût;
- les dépenses de santé.

I.1 La fréquentation des services de santé¹.

Au cours des quatre dernières semaines qui ont précédé l'interview, 232.875 personnes, soit 8,3 % de la population ont eu une visite médicale. Parmi ceux-ci, on dénombre 43,1% d'hommes contre 56,9 % de femmes.

A l'examen du tableau 4.1 ci-dessous, il apparaît que l'âge des individus influe sur la fréquentation des centres de santé:

- les enfants âgés de 0 à 4 ans représentent 21 % des personnes qui sont allées en consultation (25 % des garçons et 17 % des filles).
- les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) représentent 60 % des femmes qui ont été consultées pendant la période de référence.
- les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 5 %.

¹ La fréquentation d'un service de santé au sens de l'EP s'entend par le fait qu'un individu consulte un personnel médical, moderne ou traditionnel, public ou privé. La consultation peut avoir lieu dans un centre de santé, par visite à domicile ou par arrangement privé.

Tableau 4.1 : Distribution des personnes ayant été en consultation selon l'âge et par sexe (en %).

Groupe d'âges (ans)	Masculin	Féminin	Ensemble
0-4	24,8	17,4	20,6
5-9	8,5	7,7	8,0
10-14	5,7	5,4	5,5
15-19	4,8	10,0	7,8
20-24	8,8	10,7	9,9
25-29	6,7	12,8	10,2
30-39	13,4	17,5	15,8
40-49	12,1	8,7	10,2
50-59	7,2	4,3	5,6
60 ans et plus	7,2	4,2	5,4
Non déterminé	0,8	1,3	1,0
Total	100,0	100,0	100,0

L'analyse selon la zone révèle que les personnes vivant en milieu rural ont été plus nombreuses (55 %) à consulter un personnel médical que celles qui résident en milieu urbain (45 %). C'est la zone de savane qui a la plus forte proportion des personnes ayant fréquenté un centre de santé (34 %) suivie de Bangui (24%) et des autres villes (21%). Les zones minière et extrême ont les plus faibles proportions.

Tableau 4.2: Distribution des personnes ayant fréquenté un centre de santé selon la groupe d'âges et par zone (en %).

Groupe d'âges (ans)	Savane	Forestière	Minière	Extrême	Bangui	Autres villes	Total
- 5	32,6	13,5	3,0	1,5	25,2	24,2	100,0
5 - 9	30,9	17,7	2,5	2,8	21,7	24,4	100,0
10 - 14	38,3	16,8	2,6	2,2	18,1	22,0	100,0
15 - 19	22,4	24,1	2,5	1,5	26,2	23,3	100,0
20 - 24	27,8	14,8	2,3	3,1	33,1	18,9	100,0
25 - 29	35,6	13,9	4,3	1,9	27,9	16,4	100,0
30 - 34	32,3	17,5	1,5	2,5	24,3	21,9	100,0
35 - 39	44,7	13,9	1,4	1,6	20,6	17,8	100,0
40 - 44	43,3	14,7	4,1	1,1	17,2	19,6	100,0
45 - 49	35,5	15,2	2,0	1,8	22,1	23,4	100,0
50 - 54	39,3	18,6	4,7	0,5	18,4	18,5	100,0
55 - 59	30,4	27,8	5,7	1,6	16,3	18,2	100,0
60 - 64	51,5	13,0	6,6	2,3	9,7	16,9	100,0
65 - 69	28,0	24,1	2,0	.	17,7	28,2	100,0
70 - 74	57,0	17,4	.	.	14,0	11,6	100,0
75 et plus	46,3	22,6	.	.	11,3	19,8	100,0
ND	18,9	36,9	.	9,1	18,3	16,8	100,0
Ensemble	34,1	16,5	2,8	1,9	23,5	21,2	100,0

La distribution des personnes selon le groupe cible (tableau 4.3) montre que ce sont les membres des ménages dont le chef est cultivateur de produits vivriers, éleveur, pêcheur, chasseur qui ont été les plus nombreux à consulter un personnel médical (40 %). Ils sont suivis des membres de ménages dont le chef est salarié du secteur public (17 %) et ceux des ménages dont le chef est cultivateur de culture d'exportation (15 %). Le plus faible taux de fréquentation est observé dans les ménages dont le chef est travailleur des mines (1 %).

Tableau 4.3 : Distribution des personnes ayant fréquenté un centre de santé selon le groupe d'âges et par groupe cible (en %)

Groupe d'âges (ans)	GC1	GC2	GC3	GC4	GC5	GC6	GC7	GC8	GC9	GC10	Total
0 - 4	11,3	41,3	4,9	3,0	0,7	6,3	17,9	4,1	4,4	5,8	100,0
5 - 9	12,0	40,5	3,1	3,5	.	5,5	23,1	4,6	2,9	4,8	100,0
10 - 14	19,9	38,2	4,6	2,4	0,4	1,9	22,6	4,0	0,6	5,4	100,0
15 - 19	15,5	34,3	5,2	4,0	2,3	3,8	21,9	5,2	1,1	6,7	100,0
20 - 24	16,4	31,9	9,5	2,2	2,0	7,4	13,5	5,2	3,2	8,7	100,0
25 - 29	16,8	35,0	4,4	2,2	2,5	5,8	15,7	3,3	5,6	8,7	100,0
30 - 34	13,5	42,1	2,9	3,9	1,4	6,0	15,0	6,2	3,7	5,3	100,0
35 - 39	22,5	42,1	2,6	0,6	0,4	3,4	14,8	5,0	2,1	6,5	100,0
40 - 44	18,2	41,4	3,4	1,2	1,5	3,1	18,8	4,7	3,0	4,7	100,0
45 - 49	15,5	45,6	5,7	1,2	0,4	3,6	14,1	5,4	3,8	4,7	100,0
50 - 54	23,8	39,7	2,2	.	.	3,2	11,5	3,6	3,7	9,8	100,0
55 - 59	15,3	48,8	.	.	5,7	1,8	7,8	1,9	4,8	13,9	100,0
60 - 64	8,0	65,7	1,6	.	.	4,9	4,3	1,1	0,6	13,8	100,0
65 - 69	8,8	42,7	3,2	.	.	6,3	7,6	2,2	5,1	24,1	100,0
70 - 74	24,5	52,6	.	.	.	2,1	2,5	.	2,6	15,7	100,0
75 et plus	2,7	78,7	.	.	.	4,3	8,2	.	2,8	3,3	100,0
ND	22,7	46,5	5,3	.	.	2,3	12,9	.	.	10,3	100,0
Ensemble	15,4	40,4	4,4	2,4	1,2	5,0	16,5	4,3	3,3	7,1	100,0

1.2. Les différents types de consultations et leur coût.

1.2.1 Les types de consultation.

La répartition des personnes ayant été en consultation selon le type de personnel médical consulté est présentée dans les tableaux 4.4 et 4.5.

Il en résulte que c'est la sage-femme qui a été la plus consultée au cours de la période de référence, avec 56 % de l'ensemble des personnes qui sont allées en consultation. Ceci peut s'expliquer par le nombre important de femmes (57 % dont 60 % en âge de procréer) qui sont allées en consultation. Le médecin est le deuxième personnel de santé le plus fréquenté (20 %). La modalité "autres" qui concerne les conseils du pharmacien ou d'une tierce personne, la guérison par la foi ou la prière etc. vient en troisième position, suivi de l'assistant médical ou l'infirmier. Le guérisseur est le personnel le moins fréquenté.

Quelle que soit la zone considérée, la sage-femme reste le personnel médical le plus consulté. A Bangui, l'écart entre le taux de consultation de la sage-femme et celui du médecin est faible. La plus faible

proportion de personnes qui ont consulté un médecin se trouve en zone extrême (5 %) et la plus élevée à Bangui (42 %). Ceci pourrait s'expliquer par le fait qu'il y a moins ou pas du tout de médecin en zone extrême.

Tableau 4.4: Distribution des personnes ayant été en consultation selon la zone par type de personnel médical consulté (en %).

Zone	Type de personnel médical consulté					Total
	Médecin	Assistant	Sage-Femme	Guérisseur	Autres	
Savane	11,3	7,0	60,0	5,7	16,0	100,0
Forestière	12,4	11,1	55,6	5,7	15,2	100,0
Minière	17,5	12,3	64,0	6,2	.	100,0
Extrême	4,6	16,8	65,5	2,0	11,1	100,0
Bangui	42,4	8,0	43,4	2,6	3,6	100,0
Autres Villes	18,8	11,3	62,6	6,1	1,2	100,0
Ensemble	20,4	9,1	56,2	5,0	9,3	100,0

Les membres des ménages dont le chef est agriculteur consultent relativement moins le médecin (12 % pour les ménages dirigés par les agriculteurs des produits d'exportation (GC1) et 14 % pour les ménages dont le chef est agriculteur de produits vivriers, pêcheur, éleveur ou chasseur (GC2). A l'opposé, le médecin est le plus consulté par les membres des ménages dirigés par les salariés (GC7 et GC8), des inactifs ou chômeurs (GC10) et des travailleurs des mines (CG5).

Tableau 4.5: Distribution des personnes ayant été en consultation selon le groupe cible et par type de personnel médical consulté (en %)

Groupe cible	Type de personnel médical consulté					Total
	Médecin	Assistant	Sage-Femme	Guérisseur	Autres	
GC1	11,5	7,1	54,6	4,7	22,1	100,0
GC2	13,6	7,6	62,9	5,8	10,1	100,0
GC3	25,5	10,0	61,0	1,7	1,8	100,0
GC4	21,1	8,1	64,9	5,9	.	100,0
GC5	30,7	2,7	64,8	1,8	.	100,0
GC6	20,3	6,2	63,2	3,9	7,4	100,0
GC7	35,3	16,2	39,5	5,6	3,4	100,0
GC8	29,2	11,0	55,5	2,8	1,5	100,0
GC9	18,0	8,2	58,1	5,4	10,3	100,0
GC10	34,7	8,2	48,2	3,9	5,0	100,0
Ensemble	20,4	9,1	56,2	5,0	9,3	100,0

I.2.2. Le coût moyen de la dernière consultation

Le coût moyen global de la dernière consultation pour l'ensemble du pays s'élève à 740 FCFA. Il varie selon le type de personnel médical consulté, le groupe cible et la zone. La consultation la plus onéreuse est celle du guérisseur traditionnel (2.620 FCFA) suivie de celle du médecin (1.635 FCFA).

Il ressort du tableau 4.6 que le coût moyen de la dernière consultation est le plus élevé à Bangui et dans la zone forestière avec respectivement 1.355 FCFA et 1.060 FCFA. A Bangui la consultation d'un médecin coûte plus chère (2.175 FCFA) par rapport aux autres types de consultation. Par contre dans la zone forestière, elle coûte plus chère chez le guérisseur (11.030 FCFA).

Tableau 4.6 : Coût moyen de la dernière consultation selon la zone par type de personnel médical consulté (en FCFA).

Zone	Type de personnel médical consulté					Ensemble
	Médecin	Assistant	Sage-Femme	Guérisseur	Autres	
Savane	530	100	295	95	185	280
Forestière	1335	320	385	11030	102	1060
Minière	3840	300	325	345	.	935
Extrême	2205	100	150	.	100	230
Bangui	2175	1095	715	1120	145	1355
Autres Villes	1215	740	275	1370	100	565
Ensemble	1635	525	380	2620	155	740

Les ménages dont le chef est travailleur des mines paient en moyenne plus cher leur consultation chez le médecin (5.160 FCFA) tandis que les ménages dont le chef est salarié du secteur privé moderne (18.759 FCFA), salarié du secteur public et para public (7.640 FCFA), vendeurs de produits alimentaires (10.095 FCFA) paient en moyenne plus cher leurs consultations chez le guérisseur. On relève par ailleurs que les ménages dont le chef est agriculteur de produits d'exportation dépensent plus chez le guérisseur alors que ceux qui sont dirigés par des agriculteurs de produits non exportés, des pêcheurs, des chasseurs ou des éleveurs paient beaucoup plus chez le médecin. En dehors des "autres" types de consultation qui sont mal définis, la consultation chez la sage-femme est la moins coûteuse (380 FCFA).

Tableau 4.7 : Coût moyen de la dernière consultation selon le groupe cible et par type de personnel médical consulté (en FCFA)

Groupe cible	Type de personnel médical consulté					Ensemble
	Médecin	Assistant	Sage-Femme	Guérisseur	Autres	
GC1	715	215	270	3130	110	415
GC2	1245	440	305	200	210	430
GC3	2468	650	430	10095	100	1135
GC4	2504	120	550	515	.	925
GC5	5160	100	860	1000	.	2165
GC6	1817	180	465	70	155	685
GC7	1820	605	445	7640	135	1350
GC8	1138	1370	720	18759	100	1410
GC9	1035	750	480	70	100	540
GC10	1990	625	445	440	100	980
Ensemble	1635	525	380	2620	155	740

L'analyse du coût de la dernière consultation (tableau 4.A en annexe 4) montre que 50 % des personnes qui ont été en consultation ont supporté en moyenne un coût de 100 FCFA. Seulement 10 % ont supporté un coût moyen supérieur à 2.000 FCFA. On note par ailleurs que 30 % de celles qui sont allées chez le médecin ont payé au moins 2.000 FCFA tandis que le même pourcentage chez le guérisseur a dépensé au moins 500 FCFA.

1.3 Les dépenses moyennes annuelles de santé.

L'analyse ci-dessus nous a montré le comportement de la population par rapport au recours aux services de santé, au type de personnel médical consulté et au coût de la dernière consultation au cours des quatre dernières semaines précédant l'interview.

Celle qui suit concerne les dépenses du ménage pour la consultation, l'achat de médicaments pharmaceutiques et traditionnels et les hospitalisations au cours des douze derniers mois précédant l'enquête.

Tableau 4.8: Dépenses moyennes annuelles de santé par ménage selon la zone par poste de dépense (en FCFA).

Zone	Médica- ments tradi- tionnels	Médica- ments pharna- ceutiques	Consul- tation médecin	Consul- tation guéri- sieur	Hospita- lisation	Appareil de réadap- tation	Ensem- ble
Savane	648	6020	199	83	303	8	7264
Forestière	976	6893	316	92	396	37	8712
Minière	1077	10267	410	3627	1163	.	16544
Extrême	291	2427	68	39	89	194	3111
Bangui	1775	29248	2990	357	2069	322	36566
Autres villes	1500	13737	698	264	675	94	16971
Ensemble	1034	10569	630	393	649	75	13353

Il ressort du tableau 4.8 que la dépense moyenne annuelle de santé par ménage est estimée à 13.353 FCFA. En milieu urbain, les dépenses annuelles de santé sont plus élevées quelque soit les postes de dépenses (exceptée la consultation chez le guérisseur en zone minière) qu'en milieu rural.

La dépense moyenne annuelle de santé par tête est estimée à 3.020 FCFA. La distribution par zone de la dépense moyenne annuelle par tête suit la même tendance que celle de la dépense moyenne annuelle par ménage.

Tableau 4.9: Dépense moyenne annuelle de santé par tête et selon la zone (en FCFA).

Zone	Dépense moyenne par tête
Savane	1943
Forestière	2402
Minière	4713
Extrême	1034
Bangui	6162
Autres villes	3641
Ensemble	3020

Les ménages dont le chef est agriculteur ont nettement moins dépensé en moyenne. Tous les autres groupes cibles ont déclaré des dépenses moyennes supérieures à la moyenne nationale. Les ménages dirigés par les salariés du secteur public et ceux du secteur privé formel ont le plus dépensé en moyenne, respectivement 37826 FCFA et 34382 FCFA. Le poste "médicaments pharmaceutiques" est celui où la dépense moyenne annuelle est la plus élevée (tableau 4.10), quel que soit le groupe cible.

Tableau 4.10: Dépenses moyennes annuelles de santé par ménage selon le groupe cible par poste de dépense (en FCFA).

Groupe cible	Médicaments traditionnels	Médicaments pharmaceutiques	Consultation médecin	Consultation guérisseur	Hospitalisation	Appareil de réadaptation	Ensemble
GC1	808	4400	161	76	332	9	5788
GC2	682	6152	253	91	323	28	7532
GC3	1419	15124	1460	118	2636	.	20759
GC4	965	29726	1499	577	521	.	32289
GC5	1929	17883	432	10459	150	89	30945
GC6	933	13852	843	274	723	44	16671
GC7	2383	30693	2066	396	1982	304	37826
GC8	2911	27213	2492	229	1191	344	34382
GC9	594	11851	617	129	1103	13	14311
GC10	1810	15833	1518	304	1227	332	21075
Ensemble	1034	10569	630	393	649	75	13353

La dépense moyenne annuelle de santé par tête est plus élevée pour les ménages dont le chef est un travailleur des mines suivie des ménages dirigés par les indépendants vendeurs de produits non alimentaires (voir tableau 4.11).

Tableau 4.11: Dépense moyenne annuelle de santé par tête et selon le groupe cible (en FCFA).

Groupe cible	Dépense moyenne par tête
GC1	1319
GC2	2002
GC3	5125
GC4	9418
GC5	9716
GC6	4271
GC7	5618
GC8	6373
GC9	3533
GC10	4126
Ensemble	3020

II. ANTHROPOMETRIE.

L'évaluation de l'état nutritionnel des enfants âgés de 3 à 59 mois se situe dans le cadre des conséquences des programmes d'Ajustement Structurel (PAS) sur la santé de la population en Centrafrique. L'enquête a pu mesurer le poids et la taille d'un échantillon de 4002 enfants.

Pour décrire l'état nutritionnel des enfants, deux types d'indices sont utilisés: la taille par rapport à l'âge qui permet de déceler la malnutrition chronique, et le poids par rapport à la taille la malnutrition aiguë. Les données de l'enquête sont ainsi comparées à celles d'une population de référence fournie par le NCHS/CSC⁽²⁾. Dans la population de référence, il y a une variation dite normale de la taille et du poids des enfants du même âge et du même sexe. Cette distribution est présentée dans le tableau suivant:

DISTRIBUTION DE LA POPULATION DE REFERENCE

Zone de référence	$X > -1ET$	$-2ET < X < -1ET$	$-3ET < X < -2ET$	$X < -3ET$
Population	84,1%	13,6%	2,2%	0,1%
Malnutrition	Normale	Légère	Modérée	Grave

L'existence de la malnutrition est décelée si les pourcentages de la population pour un indicateur retenu sont plus élevés que ceux de la population de référence. Ce seuil n'est pas imposé pour toute étude sur la nutrition. Certaines études utilisent $-2ET$, comme c'est le cas pour l'analyse qui suit.

² NCHS/CSC: National Center for Health Statistics / Centers for Diseases Control

II.1 LA MALNUTRITION CHRONIQUE: LA TAILLE PAR RAPPORT A L'AGE

Le rapport taille/âge est un indicateur de croissance qui permet de déceler les enfants qui, ayant souffert de déficience alimentaire pendant de longues périodes, n'ont pu atteindre la taille potentielle pour leur âge.

Parmi les enfants enquêtés, plus de la moitié (52%) se trouve dans la zone normale. Le reste se répartit comme suit:

- 21,6% ont une légère malnutrition protéino-calorique;
- 14,2% souffrent d'une malnutrition modérée et
- 13,0% d'une malnutrition grave.

Ces pourcentages, pour les mesures qui se trouvent à plus de deux écart-types de la médiane de la population de référence, sont nettement supérieurs à ceux cités plus haut. La malnutrition existe donc dans la population enquêtée.

Tableau 4.12 : Répartition des enfants âgés de 3 à 59 mois selon l'indice taille/âge.

Zone de référence	Normal $X > -1ET$	MPC légère $-2ET < X < -1ET$	MPC modérée $-3ET < X < -2ET$	MPC grave $X < -3ET$	Total
Pourcentage	52,2	20,6	14,2	13,0	100,0

Quant à la distribution par zone, on observe qu'en milieu rural, plus de la moitié des enfants souffre de malnutrition, qu'elle soit légère, modérée ou grave. Par ailleurs, on observe qu'en milieu urbain, la situation nutritionnelle des enfants est nettement meilleure à Bangui que dans les autres villes.

Tableau 4.13 : Distribution (en %) des enfants âgés de 3 à 59 mois selon la zone par l'indice taille/âge.

Zone	Malnutrition Protéino-Calorique (MPC)				Total
	Normal $X > -1ET$	MPC légère $-2ET < X < -1ET$	MPC modérée $-3ET < X < -2ET$	MPC grave $X < -3ET$	
Savane	48,7	21,3	15,0	14,9	100,0
Forêt	47,6	20,2	17,2	15,0	100,0
Minière	35,5	18,9	21,4	24,2	100,0
Extrême	46,6	23,9	15,5	13,9	100,0
Bangui	75,9	15,5	4,2	4,4	100,0
Autres villes	50,9	23,0	14,8	11,2	100,0
Ensemble	52,2	20,6	14,2	13,0	100,0

L'examen du tableau 4.14 présentant la répartition des enfants âgés de 3 à 59 mois selon le groupe cible montre que la malnutrition, modérée et grave, touche une proportion significative des enfants des groupes cibles suivants:

- 28,7% des enfants des ménages dirigés par des agriculteurs de cultures d'exportation (GC1);
- 32,4% des enfants des ménages dirigés par des producteurs de produits vivriers, des éleveurs, des pêcheurs et des chasseurs(GC2);
- 34,8% des enfants des ménages dirigés par des travailleurs des mines (GC5).

Tableau 4.14 : Distribution des enfants âgés de 3 à 59 mois selon le groupe cible par l'indice taille/âge (en %) .

Groupe cible	Malnutrition Protéino-Calorique (MPC)				Total
	Normal $X > -1ET$	MPC légère $-2ET < X < -1ET$	MPC modérée $-3ET < X < -2ET$	MPC grave $X < -3ET$	
GC1	49,4	21,9	13,1	15,6	100,0
GC2	45,9	21,8	17,2	15,2	100,0
GC3	68,5	17,2	6,1	8,3	100,0
GC4	55,1	19,2	16,3	9,3	100,0
GC5	43,6	21,6	19,8	15,0	100,0
GC6	54,8	23,9	11,2	10,0	100,0
GC7	62,8	18,5	10,9	7,7	100,0
GC8	62,4	16,2	10,1	11,3	100,0
GC9	59,6	14,3	11,0	15,1	100,0
GC10	70,8	17,5	6,7	5,0	100,0
Ensemble	52,2	20,6	14,2	13,0	100,0

Les enfants âgés de 36 à 39 mois sont les plus atteints de malnutrition modérée avec 21,9% (tableau 4.15). Viennent ensuite, les enfants âgés de 48 à 50 mois avec 20,8% et ceux de 24 à 26 mois avec 19,1%. Il apparaît donc, d'une manière générale, que les enfants les plus touchés sont ceux appartenant aux tranches d'âge qui correspondent aux périodes de sevrage et de post-sevrage (57,2% dans la tranche 24-38 mois). Les enfants de 57 à 59 mois sont très peu nombreux à être atteints (0,1%), de même que ceux âgés de 39 à 47 mois (en moyenne 0,46%).

Quant à la malnutrition grave, ce sont les enfants de 48 à 50 mois qui sont les plus nombreux à être atteints (29,7%). Ils sont suivis des enfants âgés de 36 à 38 mois (26%) et de ceux de 24 à 26 mois (15,2%).

Tableau 4.15 : Distribution des enfants malnutris selon l'âge par sexe (en %)

Groupe d'âge (en mois)	MPC MODEREE			MPC GRAVE		
	Masc.	Fém.	Ensemble	Masc.	Fém.	Ensemble
3- 5	2,9	2,3	2,6	0,5	0,3	0,4
6 -8	4,7	6,4	5,4	1,1	2,2	1,6
9- 11	1,7	2,8	2,2	1,8	2,7	2,2
12-14	12,0	4,1	8,5	7,3	5,9	6,7
15-17	3,0	2,2	2,6	0,6	0,4	0,5
18-20	5,0	3,5	4,3	1,4	4,5	2,9
21-23	1,5	2,2	1,8	1,5	1,9	1,7
24-26	17,8	20,7	19,1	10,7	20,1	15,2
27-29	1,3	3,2	2,1	1,3	1,0	1,2
30-32	2,1	4,4	3,1	5,8	1,9	3,9
33-35	0,6	1,4	1,0	0,4	0,7	0,6
36-38	21,0	23,1	21,9	24,9	27,2	26,0
39-41	0,8	0,3	0,6	0,5	0,5	0,6
42-44	0,6	0,5	0,5	1,8	2,7	2,2
45-47	1,2	0,6	0,9	.	.	.
48-50	20,1	21,7	20,8	33,7	25,3	29,7
51-53	1,7	0,3	1,1	2,6	1,2	1,9
54-56	1,9	0,4	1,2	2,3	1,2	1,7
57-59	0,2	.	0,1	1,8	0,2	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les enfants des deux sexes sont différemment affectés par les diverses formes de malnutrition. Aux âges de sevrage et de post-sevrage, les filles présentent des pourcentages plus élevés de malnutrition que les garçons. En revanche, à partir de 48 mois, surtout pour le MPC grave, ce sont les garçons qui présentent des pourcentages plus élevés.

II.2 MALNUTRITION AIGUE: LE POIDS PAR RAPPORT A LA TAILLE:

Cet indice poids/taille ne permet d'observer que l'état nutritionnel présent sans référence à d'éventuels épisodes de malnutrition passés, car le poids d'un enfant peut changer par rapport à l'alimentation quotidienne.

Pour des raisons telles que le refus de l'enfant de se laisser peser ou mesurer, certains enfants n'ont pu être pesés. Ceci explique la différence d'effectif entre ceux qui ont été pesés et ceux qui ont été mesurés.

Sur l'ensemble des enfants qui ont été pesés, 79,6 % ne souffrent pas de malnutrition. Ceux qui sont atteints de malnutrition soit légère, modérée ou grave se répartissent comme suit (tableau 4.16):

- 16,1% ont une malnutrition légère possible;
- 3,1% ont une malnutrition modérée;
- 1,2% ont une malnutrition grave.

Selon cet indice, les garçons semblent plus sensibles à une mauvaise alimentation que les filles. En effet, dans la zone de malnutrition légère, l'écart entre la proportion des garçons et des filles est considérable : 18,0 % de garçons contre 14,2 % de filles. Les écarts sont moindres dans les zones de malnutrition modérée et de malnutrition grave.

Tableau 4.16 : Répartition des enfants âgés de 3 à 59 mois selon l'indice Poids/Taille par sexe (en %)

Zone de référence	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Zone normale $X > -1ET$	77,8%	81,4%	79,6%
MPC Légère $-2ET < X < -1ET$	18,0%	14,2%	16,1%
MPC Modérée $-3ET < X < -2ET$	3,0%	3,3%	3,1%
MPC Grave $X < -3ET$	1,2%	1,2%	1,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Par rapport à l'indice poids/taillle, les enfants présentant une malnutrition protéino-calorique modérée représentent une faible proportion des enfants enquêtés: 3,1%. Ces enfants se répartissent principalement entre les zones savane (39,3%), forêt (19,9%) et Bangui (14,2%).

L'analyse selon la zone fait apparaître que ce sont les enfants vivant en savane (42,5%), en forêt (23,2%) et dans les "autres villes" (21,5%) qui sont le plus touchés par la malnutrition protéino-calorique grave. La région la moins touchée est la zone minière avec (1,9%).

Tableau 3.17: Distribution des enfants âgés de 3 à 59 mois selon la zone et suivant l'indice Poids/Taille (en %)

Zone	Malnutrition protéino-calorique			
	Normale $X > -1ET$	MPC Légère $-2ET < X < -1ET$	MPC Modérée $-3ET < X < -2ET$	MPC Grave $X < -3ET$
Savane	35,1	37,1	39,3	42,5
Forêt	21,3	18,1	19,9	23,2
Minière	4,1	5,8	3,6	1,9
Extrême	2,7	4,6	2,9	5,6
Bangui	13,9	15,0	14,2	4,3
Autres villes	22,9	19,4	3,1	21,5
Ensemble	79,6	16,1	3,1	1,2

Tableau 4.18 Distribution des enfants âgés de 3 à 59 ans selon le Groupe Cible et par l'indice Poids/Taille (en %)

Groupe cible	Malnutrition Protéino-Calorique (MPC)				Total
	Normale $X > -1ET$	MPC légère $-2ET < X < -1ET$	MPC Modérée $-3ET < X < -2ET$	MPC Grave $X < -3ET$	
GC1	78,6	17,7	2,1	1,5	100,0
GC2	79,8	15,2	3,4	1,6	100,0
GC3	76,3	19,0	4,1	0,5	100,0
GC4	75,8	21,9	1,4	0,8	100,0
GC5	71,6	27,7	0,7	.	100,0
GC6	83,1	13,9	1,3	1,7	100,0
GC7	80,0	15,9	3,7	0,3	100,0
GC8	82,4	14,6	3,1	.	100,0
GC9	81,7	13,7	3,7	0,9	100,0
GC10	77,8	17,6	4,3	0,3	100,0
Ensemble	79,6	16,1	3,1	1,2	100,0

Selon les groupes cibles (tableau 4.18), on remarque que les enfants dont les chefs sont salariés, que se soit du secteur public (GC7), privé formel (GC8) ou du privé informel (GC9), ont des pourcentages dans la zone normale supérieur à 80%. Les enfants dont les chefs sont du groupe "autres indépendants" ont un pourcentage pour la zone normale égal à 83,1%, ce qui est le taux le plus élevé.

Les enfants les plus nombreux à être atteints de malnutrition modérée sont les enfants des ménages dont les chefs sont agriculteurs de produits non exportés, éleveurs, chasseurs et pêcheurs (GC1) avec 52,4% des enfants concernés (Ce même groupe cible rassemble plus de 60% des enfants atteints de malnutrition grave). Ils sont suivis des enfants des ménages dont les chefs se réclament salariés du secteur public (15,9%) et de ceux dont les chefs sont cultivateurs de produits d'exportation (10,1%).

Conclusion

L'analyse des deux indices laisse apparaître que c'est la malnutrition chronique qui touche le plus une proportion importante des enfants âgés de 3 à 59 mois.

Cette malnutrition est beaucoup plus prononcée dans le milieu rural que dans le milieu urbain. En milieu rural, elle touche particulièrement la zone minière où un enfant sur quatre souffre de malnutrition grave suivie de la zone forestière.

Par ailleurs, les enfants des ménages dont le chef est agriculteur, éleveur, pêcheur et chasseur (GC1 et GC2), travailleur des mines (GC5) et salarié du secteur privé informel (GC9) sont les plus touchés par la malnutrition chronique. Quant à la malnutrition aigüe, très peu d'enfants en souffrent.

**THEME V: LOGEMENT - EQUIPEMENT
ACCES AUX SERVICES**

LOGEMENT- EQUIPEMENT-ACCES AUX SERVICES

Disposer d'un logement décent, être approvisionné en eau potable et en lumière sont autant d'indicateurs de base du bien-être. Par ailleurs, la possibilité d'accéder facilement aux services de santé, d'éducation, de marché (alimentaire) et de transport, sont également des indicateurs pertinents qui doivent être suivis pour améliorer les conditions de vie de la population.

Les informations sur le logement, l'équipement (mode d'approvisionnement en eau, source d'énergie pour l'éclairage et de la cuisine) et l'accès aux services ont été collectées au niveau de chaque ménage. L'objectif est de déterminer la disponibilité des biens et services des logements et leur accessibilité par les ménages ainsi que les changements intervenus dans leurs conditions de vie au cours des 12 derniers mois qui ont précédé l'interview.

Les informations concernent l'occupation du logement et ses équipements de base (mais pas les caractéristiques physiques du logement) et les services communautaires de base (marché, santé, école et transport) auxquels les ménages ont accès.

I. LOGEMENT

Le logement est l'ensemble de toutes les structures (pièces ou bâtiments) séparées ou non, occupées par les membres du ménage.

I.1 Durée d'occupation et statut d'occupant du logement.

Les résultats de l'enquête montrent que les ménages durent en moyenne 9 ans et 4 mois dans leur logement. Le tableau 5.1 montre qu'au moins 50 % des ménages ont en moyenne occupé leur logement pendant plus de 6 ans. C'est le cas des ménages de Bangui et de la zone de savane qui durent un peu plus dans leur logement que ceux des autres zones et particulièrement ceux de la zone extrême. Par ailleurs, les faibles durées d'occupation (moins d'un an) du logement sont observées aussi à Bangui et en zone minière.

Tableau 5.1 : Distribution des ménages selon la zone et par durée d'occupation du logement (en %)

Zone	Durée d'occupation du logement							Total
	Moins 1 an	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 et +	
Savane	4,9	6,2	9,4	10,1	6,4	9,6	53,4	100,0
Forestière	7,5	7,1	13,2	9,6	7,2	7,4	48,0	100,0
Minière	1,4	8,4	16,1	7,3	5,9	6,6	43,3	100,0
Extrême	6,6	9,3	14,2	13,2	10,5	7,3	38,9	100,0
Bangui	16,9	7,3	9,1	7,1	3,5	3,2	52,9	100,0
Autres villes	9,7	7,8	12,6	9,6	5,9	4,9	49,5	100,0
Ensemble	8,4	7,1	11,5	9,5	6,2	7,2	50,2	100,0

LOGEMENT- EQUIPEMENT-ACCES AUX SERVICES

A part les ménages dont le chef est un travailleur des mines (GC5), une grande proportion (entre 30% et 60%) des ménages occupent leur logement pendant au moins 6 ans. Une majorité des ménages (26%) dont le chef travaille dans le secteur des mines dure moins d'un an dans leur logement. Les ménages dont le chef est agriculteur, chasseur, pêcheur et éleveur occupent leur logement plus longtemps que les autres ménages.

Tableau 5.2 : Répartition des ménages selon le groupe cible et par durée d'occupation du logement (en %).

Groupe cible	Durée d'occupation du logement							Total
	Moins 1 an	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 et plus	
GC1	1,1	3,8	8,2	10,2	7,6	8,9	60,2	100,0
GC2	5,2	6,2	11,2	9,4	6,3	8,1	53,6	100,0
GC3	18,8	11,0	15,5	10,5	4,1	5,9	34,2	100,0
GC4	12,6	9,8	11,7	13,4	3,7	4,2	44,6	100,0
GC5	26,0	11,5	19,2	11,8	5,6	5,3	20,6	100,0
GC6	14,1	8,9	9,5	9,8	5,4	6,1	46,3	100,0
GC7	19,1	14,4	14,3	9,3	6,3	4,5	32,1	100,0
GC8	18,4	10,1	11,4	8,6	7,9	6,0	37,8	100,0
GC9	18,7	5,4	16,4	11,4	5,3	4,8	38,1	100,0
GC10	12,8	7,5	12,8	6,4	5,6	4,4	50,6	100,0
Ensemble	8,4	7,1	11,5	9,5	6,2	7,2	50,2	100,0

L'enquête ayant saisi le statut d'occupation du logement actuellement et 12 mois auparavant, les tableaux 5.3 et 5.4 suivants indiquent qu'au moment de l'interview:

- 86 % des ménages sont propriétaires de leur logement,
- 6 % sont des locataires,
- 8 % bénéficient d'un logement gratuit.

Selon les différentes zones (tableau 5.3), deux tendances principales se dégagent : la majorité des ménages résidant en milieu rural sont propriétaires de leur logement tandis que le statut de locataires est plus représenté en milieu urbain (Bangui : 27 % et Autres villes : 10 %).

Tableau 5.3: Répartition des ménages selon la zone et par statut d'occupation du logement actuellement et il y a 12 mois (en %)

Zone	Statut d'occupation du logement					Total
	Propriétaire	Locataire	Log. gratuit	Autre	Non appl.	
Savane actuellement	92,9	1,3	5,7	0,1		100
il y a 12 m.	89,3	1,0	4,9	-	4,8	
Forêt actuellement	89,4	3,4	6,8	0,4		100
il y a 12 m.	85,9	1,7	5,7	0,3	6,3	
Minière actuellement	89,3	2,1	8,5	-		100
il y a 12 m.	83,6	1,1	6,3	-	8,9	
Extrême actuellement	88,6	0,8	10,6			100
il y a 12 m.	86,2	0,4	8,4	0,4	4,7	
Bangui actuellement	64,3	26,8	8,7	0,2		100
il y a 12 m.	61,5	16,4	7,6	0,4	14,1	
Autres villes actuellement	78,4	9,7	11,7	0,2		100
il y a 12 m.	74,9	6,6	9,9	0,3	8,3	
Ensemble actuellement	85,6	6,4	7,8	0,2		100
il y a 12 m.	82,0	4,0	6,6	0,2	7,2	

Les propriétaires sont relativement plus nombreux parmi les ménages agriculteurs (plus de 90%), Les salariés du secteur public sont relativement peu nombreux (52 %) à être propriétaires, en revanche ils bénéficient plus de logement gratuit que les autres ménages, Une explication possible viendrait du fait que les agents de l'Etat qui sont en service dans les autres villes sont souvent logés dans les logements de service ou sont locataires,

Tableau 5.4 : Répartition des ménages selon groupe cible et par le statut d'occupant du logement actuellement et il y a 12 mois (en %).

Groupe cible	Statut d'occupant					Total
	Propriétaire	Locataire	Log. gratuit	Autre	Non applic.	
GC1 actuellement il y a 12 m,	98,5 97,2	0,1 0,1	1,4 1,7	-	1,0	100,0
GC2 actuellement il y a 12 m,	93,9 90,2	1,1 0,7	4,8 4,2	0,2 0,1	4,8	100,0
GC3 actuellement il y a 12 m,	63,5 58,8	24,5 15,0	11,6 11,1	0,3 0,3	14,8	100,0
GC4 actuellement il y a 12 m,	67,6 63,1	22,0 15,7	10,3 9,8	- -	11,4	100,0
GC5 actuellement il y a 12 m,	81,4 70,1	5,6 2,3	12,1 10,5	0,9 -	17,1	100,0
GC6 actuellement il y a 12 m,	76,7 73,3	15,7 7,9	7,6 5,6	- 0,3	12,9	100,0
GC7 actuellement il y a 12 m,	51,9 48,2	23,5 16,6	24,4 19,7	0,2 0,4	15,1	100,0
GC8 actuellement il y a 12 m,	66,6 62,3	19,9 11,4	12,9 11,4	0,6 0,6	14,3	100,0
GC9 actuellement il y a 12 m,	63,1 60,9	21,4 11,9	15,1 10,8	0,4 0,4	16,0	100,0
GC10 actuellement il y a 12 m,	69,4 66,4	12,2 7,6	18,3 13,8	0,2 0,6	11,6	100,0
Ensemble actuellement il y a 12 m,	85,6 82,0	6,4 4,0	7,8 6,6	0,2 0,2	7,2	100,0

LOGEMENT- EQUIPEMENT-ACCES AUX SERVICES

Douze mois avant l'enquête, les tendances étaient les mêmes. La proportion des ménages propriétaires de leur logement est passée de 82 % à 86 % et celle des locataires de 4% à 6 %. Dans le groupe cible 5 "Travailleurs des mines", il y a eu une forte progression du pourcentage des ménages qui sont propriétaires de leur logement (de 70 % à 81 %). Egalement dans le statut de locataires, la proportion a sensiblement varié dans les groupes des indépendants vendeurs (alimentaires ou non alimentaires), des salariés du secteur public et des salariés du secteur privé formel. Les autres statuts ont relativement peu varié.

II. EQUIPEMENTS DE BASE DU LOGEMENT

II.1 Mode d'approvisionnement en eau de consommation

La lecture du tableau 5.5 révèle que plus de la moitié des ménages (51%) consomme principalement les eaux de surface (source, lac, rivière), Ensuite viennent l'eau du puits traditionnel (24%) et du puits et de forage équipés de pompe (15%). Relativement peu de ménages ont accès à l'eau du robinet.

Selon les zones, les ménages accèdent différemment à l'eau. L'eau de robinet (fontaine publique et branchement direct) est plus accessible aux ménages résidant en milieu urbain (Bangui et Autres villes 27%) qu'aux ménages vivant en milieu rural (1%).

A l'inverse les ménages du milieu rural ont plus accès à l'eau du puits et de forage équipés de pompe que ceux du milieu urbain. L'eau de puits traditionnel est la principale source d'approvisionnement en milieu urbain, tandis que les eaux de surface constituent la première source en milieu rural, La zone forestière et la zone minière sont les deux zones où la consommation des eaux de surface est la plus élevée (75% et 84% respectivement).

Tableau 5.5: Répartition des ménages selon la zone et par source d'approvisionnement en eau actuellement et il y a 12 mois (en %)

Zone	Source d'approvisionnement en eau							Total
	Fontaine Publique	Branchement direct	Puits et forage	Puits traditionnel	Eaux de surface	Autre	Non applicable	
Savane actuellement	1,2	0,2	25,7	13,4	59,4	0,2		100,0
il y a 12 m.	2,0	0,1	24,6	12,8	57,3	0,2	3,0	
Forestière actuellement	1,2	0,1	6,6	17,3	74,7	0,1		100,0
il y a 12 m.	1,2	0,2	6,3	16,0	71,3	0,1	4,9	
Minière actuellement	0,8	0,2	11,2	3,9	83,9	-		100,0
il y a 12 m.	1,0	0,5	8,9	3,4	78,9	-	7,4	
Extrême actuellement	0,5	-	22,4	29,7	47,5	-		100,0
il y a 12 m.	0,5	-	18,0	28,1	47,9	-	5,5	
Bangui actuellement	25,0	19,2	0,9	53,4	1,4	-		100,0
il y a 12 m.	22,1	16,5	1,1	48,5	1,4	-	10,4	
Autres villes actuellement	11,9	6,1	14,2	38,0	29,6	0,2		100,0
il y a 12 m.	11,0	5,5	12,6	35,6	28,6	0,3	6,4	
Ensemble actuellement	6,0	3,5	15,4	23,7	51,3	0,2		100,0
il y a 12 m.	5,8	3,1	14,3	22,0	49,3	0,1	5,3	

LOGEMENT- EQUIPEMENT-ACCES AUX SERVICES

Comparativement à la situation d'il y a 12 mois, il n'y a pas eu beaucoup de changements. On note néanmoins que le pourcentage des ménages qui consomment l'eau de puits traditionnel et les eaux de surface a augmenté, passant respectivement de 22 % à 24 % et de 49 % à 51 %. Ces tendances sont plus remarquables à Bangui pour le puits traditionnel (de 49 % à 53 %) et en zone minière pour les eaux de surface (de 79 % à 84 %). Dans le même temps, c'est aussi à Bangui qu'il y a eu une progression assez sensible des ménages vers l'accès à l'eau potable grâce à l'eau de robinet.

Tableau 5.6 : Répartition des ménages selon le milieu de résidence et par source d'approvisionnement en eau (en %)

Milieu de résidence	Source d'approvisionnement eau actuellement						Ensemble
	Fontaine publique	Branche-ment direct	Puits à pompe	Puits traditionnel	Eaux de surface	Autre	
Urbain	16,6	10,8	9,4	43,6	19,4	0,2	100,0
Rural	1,1	0,2	18,1	14,5	66,0	0,1	100,0
Ensemble	6,0	3,5	15,4	23,7	51,3	0,2	100,0

L'accès aux différentes sources d'eau varie d'un groupe cible à un autre. Les ménages dirigés par des agriculteurs et des travailleurs des mines consomment principalement les eaux de surface (plus de 50%), tandis que les ménages des autres groupes utilisent principalement l'eau du puits traditionnel. En outre, ces derniers ont plus accès à l'eau de robinet que les premiers; douze mois avant l'enquête, la tendance était la même.

Tableau 5.7: Répartition des ménages selon le groupe cible et par source d'approvisionnement en eau actuellement et il y a 12 mois. (%)

Groupe cible	Source d'approvisionnement en eau							Total
	Fontaine publique	Branche ment direct	Puits à pompe	Puits traditionnel	Eaux de surface	Autre	Non appli cable	
GC1 actuellement il y a 12 m.	1,0 1,0	0,1 0,1	13,1 12,8	8,9 8,8	77,0 76,7	- -	0,6	100,0
GC2 actuellement il y a 12 m.	3,5 3,9	0,8 0,9	17,5 16,6	19,9 18,8	58,1 56,1	0,2 0,2	3,6	100,0
GC3 actuellement il y a 12 m.	17,1 14,9	10,0 8,9	16,1 15,2	34,7 29,5	21,5 18,5	0,6 0,3	13,1	100,0
GC4 actuellement il y a 12 m.	8,3 8,3	11,8 10,4	18,2 15,9	38,4 37,4	23,2 21,3	- -	6,7	100,0
GC5 actuellement il y a 12 m.	2,1 3,3	1,3 1,3	6,1 5,0	10,9 10,5	78,7 66,9	0,9 -	13,1	100,0
GC6 actuellement il y a 12 m.	12,2 10,6	7,7 6,1	7,0 6,6	44,4 40,9	28,4 26,3	0,3 0,3	9,2	100,0
GC7 actuellement il y a 12 m.	13,4 12,2	12,0 10,5	15,2 12,1	38,1 34,2	21,4 19,4	- -	11,5	100,0
GC8 actuellement il y a 12 m.	14,5 12,1	15,4 14,6	7,3 5,5	33,6 31,4	29,2 26,0	- -	10,3	100,0
GC9 actuellement il y a 12 m.	15,8 13,9	7,9 6,0	11,4 9,7	40,7 34,8	24,1 24,1	- -	11,5	100,0
GC10 actuellement il y a 12 m.	12,0 11,2	8,2 6,6	15,9 14,6	38,8 36,1	25,1 23,2	- -	8,3	100,0
Ensemble actuellement il y a 12 m.	6,0 5,8	3,5 3,1	15,4 14,3	23,7 22,0	51,3 49,3	0,2 0,1	5,3	100,0

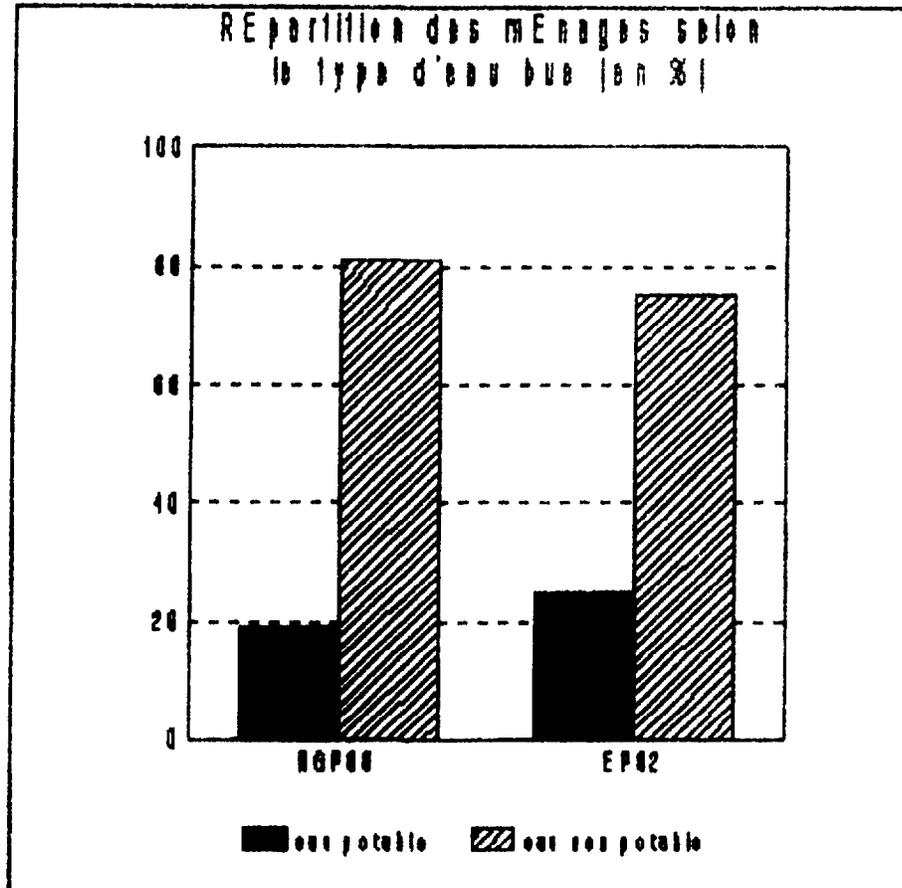
L'eau de robinet, l'eau de puits et de forage équipés de pompe sont classées comme eau potable. Ainsi, d'après le tableau 5.8 et le graphique suivants, 75% des ménages consomment de l'eau non potable. Le Recensement Général de la Population de 1988 avait montré que 81 % des ménages consommaient de l'eau non potable. On peut conclure globalement qu'il y a eu une amélioration quant à l'accès des ménages à l'eau potable.

Tableau 5.8 : Répartition des ménages selon le groupe cible et par type d'eau consommée (en %)

Groupe cible	Type d'eau		Total
	Eau potable	Eau non potable	
GC1	14,2	85,8	100,0
GC2	21,8	78,2	100,0
GC3	43,2	56,8	100,0
GC4	38,4	61,6	100,0
GC5	9,6	90,4	100,0
GC6	26,9	73,1	100,0
GC7	40,5	59,5	100,0
GC8	37,5	62,8	100,0
GC9	35,1	64,9	100,0
GC10	36,1	63,9	100,0
Ensemble	24,9	75,1	100,0

Tableau 5.9 : Répartition des ménages selon le milieu de résidence et par type d'eau consommée (en %).

Milieu de résidence	Type d'eau		Total
	potable	non potable	
Urbain : EP	36,8	63,2	100,0
RGP	68,6	85,2	100,0
Rural : EP	19,4	80,6	100,0
RGP	31,4	14,8	100,0
Ensemble EP	24,9	75,1	100,0
RGP	19,0	81,0	100,0

Graphique 5.1

II.2 Mode d'éclairage

La principale source d'éclairage des ménages actuellement et 12 mois avant l'enquête selon la zone est présentée dans le tableau 5.10.

81% des ménages utilisent le pétrole lampant comme principale source d'éclairage. La deuxième source d'éclairage est constituée par les "autres sources" (bois, bougie, pile, déchets de récoltes..) et est utilisée par 17% des ménages.

L'électricité à compteur individuel et l'électricité à compteur collectif sont des sources d'éclairage auxquelles relativement peu de ménages ont accès (1,5 % et 0,4 % respectivement). Le gaz est très peu utilisé.

L'analyse selon les différentes zones laisse entrevoir deux principales tendances : le pétrole reste la principale source d'éclairage des ménages quelque soit la zone, à l'exception de la zone extrême où les "autres sources" sont dominantes; l'usage de l'électricité est surtout limitée en milieu urbain et principalement à Bangui (voir tableau 5.10 et 5.11).

Tableau 5.10 : Répartition des ménages selon la zone actuellement et il y a 12 mois et par source d'éclairage (en %)

Zone	Source d'éclairage						Total
	Pétrole	Electricité compteur individuel	Electricité compteur collectif	Gaz	Autre	Non applicable	
Savane actuellement il y a 12 m.	76,7 75,5	0,1 -	- -	0,2 0,1	22,9 21,3	3,1	100,0
Forêt, actuellement il y a 12 m.	79,6 76,2	0,2 0,1	0,2 0,2	0,1 0,1	19,9 18,1	5,2	100,0
Minière actuellement il y a 12 m.	85,4 81,3	0,3 0,3	0,3 0,3	0,5 -	12,5 10,7	7,4	100,0
Extrême actuellement il y a 12 m.	38,4 37,5	- -	- -	- -	61,6 56,4	6,1	100,0
Bangui actuellement il y a 12 m.	89,0 79,7	8,8 8,4	1,6 1,3	0,3 0,3	0,2 0,1	10,3	100,0
Autres villes actuellement il y a 12 m.	91,4 86,5	1,7 1,5	0,8 0,5	0,3 0,1	5,8 5,0	6,4	100,0
Ensemble actuellement il y a 12 m.	81,0 77,4	1,5 1,3	0,4 0,3	0,2 0,1	17,0 15,5	5,4	100,0

Tableau 5.11 : Répartition des ménages selon le milieu de résidence et par la principale source d'éclairage (en %).

Milieu	Source d'éclairage					Total
	Electricité compteur individuel	Electricité compteur collectif	Pétrole	Gaz	Autre	
Urbain	4,3	1,1	90,6	0,3	3,7	100,0
Rural	0,1	0,1	76,7	0,2	22,9	100,0
Ensemble	1,5	0,4	81,0	0,2	16,9	100,0

Quel que soit le groupe cible, plus de 72 % des ménages utilisent le pétrole lampant. Les "Autres sources" sont utilisées en grande partie par les ménages agriculteurs et des travailleurs des mines. Les principaux utilisateurs d'électricité sont les ménages dirigés par des salariés des secteurs public et privé moderne.

LOGEMENT- EQUIPEMENT-ACCES AUX SERVICES

La situation un an avant l'enquête a peu changé quant au mode d'éclairage des ménages.

Tableau 5.12 : Répartition des ménages selon le groupe cible et par la source d'éclairage actuellement et il y a 12 mois (en %)

Groupe Cible	Source d'éclairage						Total
	Pétrole	Electricité compteur individuel	Electricité compteur collectif	Gaz	Autre	Non applicabl e	
GC1 actuellement	72,1	-	0,1	0,3	27,5		
il y a 12 m.	72,4	-	0,1	0,1	26,8	0,6	100,0
GC2 actuellement	79,1	0,1	0,1	0,2	20,6		
il y a 12 m.	77,4	0,1	0,1	0,1	18,4	3,8	100,0
GC3 actuellement	93,2	2,4	1,7	-	2,6		
il y a 12 m.	81,6	2,5	1,5	-	1,3	13,1	100,0
GC4 actuellement	90,0	5,5	2,3	-	2,2		
il y a 12 m.	83,9	4,9	2,3	-	2,2	6,7	100,0
GC5 actuellement	82,9	0,7	-	1,4	15,0		
il y a 12 m.	73,4	0,7	-	-	12,2	13,7	100,0
GC6 actuellement	93,0	3,3	0,6	-	3,1		
il y a 12 m.	85,1	2,4	0,2	-	2,8	9,5	100,0
GC7 actuellement	87,6	7,0	2,0	0,5	3,0		
il y a 12 m.	77,6	6,8	1,4	0,5	2,8	10,9	100,0
GC8 actuellement	90,6	8,2	1,0	-	0,3		
il y a 12 m.	82,1	6,9	0,7	-	-	1,03	100,0
GC9 actuellement	92,6	1,2	0,3	-	5,9		
il y a 12 m.	81,5	1,2	0,6	-	5,5	11,2	100,0
GC10 actuellement	80,9	3,5	0,8	0,5	14,2		
il y a 12 m.	74,6	3,0	0,6	0,4	12,8	8,6	100,0
Ensemble actuellement	81,0	3,5	0,8	0,5	14,2		
il y a 12 m.	77,4	1,3	0,3	0,1	15,5	5,4	100,0

II.3 Source d'énergie pour la cuisine

L'analyse des sources d'énergie à travers le tableau 5.13 montre que plus de 97% des ménages utilisent le bois pour la cuisine. Il convient de faire la distinction entre le bois ramassé et le bois acheté par les ménages: 78 % des ménages utilisent le bois ramassé et 21 % le bois acheté. Les autres sources telles que le charbon de bois, le pétrole et l'électricité sont très peu utilisées.

Les ménages en milieu rural se servent en grande majorité de bois ramassé (plus de 84%). Le bois acheté est surtout utilisé en milieu urbain, principalement à Bangui (86%).

Tableau 5.13: Répartition des ménages selon la zone et par source d'énergie pour la cuisine (en %)

Zone	Source d'énergie pour la cuisine									Total
	Bois ramassé	Bois acheté	Charbon de bois	Pétrole	Gaz	Elec indiv	Elec coll	Déchets récoltes	Autre	
Savane	96,3	3,2	-	0,1	0,1	-	-	-	0,2	100,0
Forestière	90,4	8,6	0,1	0,3	-	-	-	-	0,5	100,0
Minière	89,8	9,9	-	0,3	-	-	-	-	-	100,0
Extrême	95,8	3,4	-	0,3	0,4	-	-	-	-	100,0
Bangui	7,5	86,0	2,0	2,8	0,5	0,1	0,1	0,2	1,0	100,0
Autres villes	63,9	34,4	0,2	0,5	0,3	-	-	-	1,0	100,0
Ensemble	78,0	20,6	0,3	0,6	0,2	0,0	0,0	0,0	1,2	100,0

La quasi totalité (99%) des ménages dirigés par des agriculteurs de produits d'exportation ainsi que 93,9% des ménages dirigés par des producteurs de cultures vivrières, des pêcheurs, des chasseurs et des éleveurs utilisent du bois ramassé. Par contre, les ménages dirigés par des indépendants vendeurs des produits (alimentaires et non alimentaires) et les salariés du secteur public utilisent plus du bois acheté (plus de 60%),

Une fois de plus, très peu de changements sont constatés entre la situation actuelle et d'il y a 12 mois,

Tableau 5.14 : Répartition des ménages selon le groupe cible actuellement et il y a 12 mois et par source d'énergie pour la cuisine (en %)

Groupe cible	Source d'énergie pour la cuisine									Total
	Bois ramassé	Bois acheté	Charbon de bois	Pétrole	Gaz	Elec. indiv	Elec. coll.	Déchet # récoltés	Au- tre	
GC1 actuellement il y a 12 m.	99,0 98,3	0,6 0,6	- -	- -	- -	- -	- -	- -	0,4 1,1	100,0 100,0
GC2 actuellement il y a 12 m.	93,9 90,5	5,6 5,6	0,1 0,1	0,1 0,1	0,1 0,1	- -	- -	0,1 0,1	0,1 3,5	100,0 100,0
GC3 actuellement il y a 12 m.	28,9 26,0	68,6 59,1	0,3 0,3	1,2 0,2	- -	- -	- -	- -	1,1 14,3	100,0 100,0
GC4 actuellement il y a 12 m.	28,2 26,0	61,2 58,4	1,0 0,4	5,5 5,5	1,2 0,6	- -	0,4 0,4	- -	2,5 8,7	100,0 100,0
GC5 actuellement il y a 12 m.	77,8 72,5	19,4 13,0	- -	1,2 0,6	- -	- -	- -	- -	1,5 13,9	100,0 100,0
GC6 actuellement il y a 12 m.	42,8 41,5	52,0 45,6	0,6 0,4	1,8 1,3	0,5 -	- -	- -	- -	2,3 11,2	100,0 100,0
GC7 actuellement il y a 12 m.	33,3 30,6	64,9 56,9	0,6 0,4	0,9 0,8	0,1 0,1	- -	- -	- -	0,1 11,2	100,0 100,0
GC8 actuellement il y a 12 m.	36,0 33,0	57,1 50,6	1,5 1,5	1,9 1,9	2,3 2,3	- -	- -	0,3 0,3	0,8 10,3	100,0 100,0
GC9 actuellement il y a 12 m.	45,4 42,7	49,7 42,5	1,8 1,2	2,2 1,6	0,5 0,5	- -	- -	- -	0,4 11,7	100,0 100,0
GC10 actuellement il y a 12 m.	47,1 44,0	49,2 44,0	1,0 0,7	1,3 1,2	0,2 -	0,2 0,2	- -	- -	1,0 9,9	100,0 100,0
Ensemble actuellement il y a 12 m.	77,8 74,9	20,5 18,3	0,3 0,2	0,6 0,4	0,2 0,1	0,1 0,1	0,1 0,1	0,1 0,1	0,5 5,6	100,0 100,0

III ACCES AUX SERVICES

Cette partie traite des points suivants:

- l'accessibilité en termes de temps mis par les membres de ménages pour atteindre les services les plus proches ;
- l'utilisation ou non d'un service donné ainsi que les raisons principales ;
- les moyens auxquels recourent les membres du ménage pour accéder aux différents services.

L'observation du tableau 5.15 montre que les services de marché, de santé et de transport en commun sont utilisés par une grande majorité de ménages. Les services d'école primaire ou secondaire sont moins utilisés du fait que certains ménages n'ont pas d'enfants inscrits à l'école.

Tableau 5.15 : proportion des ménages utilisant les différents services selon le groupe cible (en %)

Groupe Cible	Service utilisé				
	Marché	Ecole primaire	Ecole secondaire	Centre de santé	Arrêt de bus/taxi/autocar
GC1	98.6	35.7	2.3	97.2	95.9
GC2	96.0	29.9	3.2	95.3	94.7
GC3	99.5	36.1	14.0	97.5	100,0
GC4	99.6	31.1	8.0	98.6	100,0
GC5	98.6	18.7	10.9	100	99.5
GC6	99.7	34.3	9.5	97.5	98.5
GC7	99.3	77.7	34.5	97.8	98.4
GC8	99.4	46.1	15.2	96.3	96.9
GC9	96.8	36.8	10.5	97.3	97.8
GC10	94.8	39.9	21.6	94.8	94.7
Ens.	97.1	35.8	8.1	96.2	95.9

III.1 Accès au marché

D'après le tableau 5.16 on note que 73 % des ménages mettent moins d'une heure pour accéder au marché le plus proche et 14 % une heure à deux heures. Au delà de deux heures on enregistre 9 %. 26 % des ménages de la zone extrême qui éprouvent des difficultés d'accès au marché sont situés à plus d'une demi-journée. Un ménage sur quatre de la zone extrême éprouve des difficultés d'accès au marché (plus d'une demi-journée). Le service de marché est plus proche des ménages résidant en milieu urbain que de ceux du milieu rural.

Tableau 5.16 Répartition des ménages selon la zone et par temps d'accès au marché (en %)

zone	Temps d'accès au marché					Total
	Moins 1 heure	1-2 heures	2-3 heures	3-1/2 j	+ 1/2j	
Savane	61.9	20.7	7.9	4.7	4.8	100,0
Forestière	62.8	19.6	8.7	4.0	4.9	100,0
Minière	64.5	11.0	4.2	2.6	17.6	100,0
Extrême	48.0	9.8	8.5	7.4	26.4	100,0
Bangui	98.0	1.7	0.2	-	-	100,0
Autres villes	97.7	2.1	0.1	0.1	-	100,0
Ensemble	73.1	13.5	5.4	3.1	5.0	100,0

La majorité des ménages (95,1%) se rendent au marché à pied. Les autres moyens sont très peu utilisés.

Très peu de ménages ont déclaré ne pas utiliser le marché. La principale raison avancée est l'éloignement du marché (42 %). L'inexistence du marché est citée par 21,% des ménages (voir annexe 5, tableau A.5.1)

III.2 Accès à l'école primaire

L'école primaire est également accessible à la majorité des ménages : 82 % sont situés à moins d'une heure de l'école primaire et 11,2 % entre une heure et deux heures (tableau 5.17).

Le pourcentage de ménages situés à plus de deux heures de l'école primaire est faible (6%). Cependant, on note que 16 % des ménages de la zone extrême se trouvent à plus d'une demi-journée de l'école primaire la plus proche.

Tableau 5.17 : Répartition des ménages selon la zone et par temps d'accès à l'école primaire (en %)

Zone	Temps d'accès à l'école primaire					Total
	Moins 1 heure	1-2 heures	2-3 heures	3- 1/2j	+1/2j	
Savane	76.2	17.6	3.4	2.0	0.9	100
Forestière	73.2	18.2	5.1	2.8	0.7	100
Minière	72.6	7.7	1.9	1.8	16.0	100
Extrême	79.0	9.3	4.4	1.5	5.8	100
Bangui	97.8	2.1	0.1	-	-	100
Autres villes	97.8	2.0	0.1	0.1	.	100
Ensemble	82.2	11.8	2.6	1.5	1.9	100

En dehors des ménages de la zone minière dont 8 % utilisent un véhicule pour aller à l'école, la majorité des ménages (69%) accèdent à l'école à pied, (voir annexe 5, tableau A.5.3) .

La plupart des ménages qui n'utilisent pas l'école primaire sont ceux qui n'ont pas un enfant inscrit. Des raisons comme l'éloignement, l'inexistence, ou la mauvaise qualité de service sont rarement exprimées (annexe 5, tableau A.5.4).

III.3 ACCES A L'ECOLE SECONDAIRE

Contrairement à l'école primaire, la proportion des ménages situés à moins d'une heure de l'école secondaire représente 37 %. Mais ici, on note une nette différence entre le milieu urbain et rural. En milieu urbain, au moins 88 % des ménages sont à moins d'une heure de l'école secondaire, tandis qu'en milieu rural moins de 15 % des ménages se situent dans cette tranche horaire.

A l'inverse, la majorité des ménages du milieu rural, surtout ceux de la zone minière et de la zone extrême, sont situés à plus d'une demi-journée de l'école secondaire. On note une grande difficulté d'accès à l'école secondaire en milieu rural, particulièrement dans les zones extrême et minière.

Tableau 5.18: Répartition des ménages selon la zone et le temps d'accès à l'école secondaire (en %)

Zone	Temps d'accès à l'école secondaire					Total
	Moins 1 heure	1-2 heures	2-3 heures	3- 1/2j	+1/2j	
Savane	14.7	20.5	15.7	16.3	32.8	100,0
Forestière	13.5	21.1	18.1	17.9	29.4	100,0
Minière	0.5	2.9	15.0	22.5	59.2	100,0
Extrême	13.8	6.5	6.5	5.4	67.9	100,0
Bangui	89.1	10.4	-	0.1	-	100,0
Autres villes	87.9	10.4	0.9	0.3	0.5	100,0
Ensemble	36,6	15,8	11,1	11,6	24,9	100,0

Pour se rendre à l'école secondaire, les membres du ménage y vont à pied (39 %) et en véhicule (16 %) (Annexe 5, tableau A.5.5).

Comme pour l'école primaire, la majorité des ménages n'utilisent pas l'école secondaire du fait qu'ils n'ont pas un enfant inscrit (Annexe 5, tableau A.5.6).

III.4 ACCES AU CENTRE SANITAIRE

Le tableau 5.19 indique que le temps d'accès aux services de santé pour 64 % des ménages n'excède pas une heure, tandis que pour 17 %, il se situe entre une et deux heures.

Tableau 5.19 : Répartition des ménages selon la zone et par temps d'accès au centre sanitaire (en %).

Zone	Temps d'accès au centre sanitaire					Total
	Moins 1 heure	1-2 heures	2-3 heures	3- 1/2j	+1/2j	
Savane	50.7	25.4	8.9	8.0	7.0	100,0
Forêt	48.7	22.5	12.0	8.8	8.0	100,0
Minière	38.7	11.3	12.5	12.6	24.9	100,0
Extrême	49.8	11.0	8.0	4.6	26.6	100,0
Bangui	95.4	4.4	0.3	-	-	100,0
Autres villes	96.1	3.7	0.1	0.1	.	100,0
Ensemble	63.7	16.5	7.0	5.9	.	100,0

Rares sont les ménages en milieu urbain qui mettent plus de deux heures pour atteindre le centre de santé le plus proche, ce qui n'est pas le cas dans les zones minière et extrême.

Une grande majorité des ménages (90 %) vont à pied au centre de santé (Annexe 5, tableau A.5.7).

L'éloignement est la principale raison de non utilisation de centre de santé des ménages, notamment dans les zones extrême et forestière (68 % et 40 % respectivement). On relève par ailleurs que 13 % des ménages ont avancé comme raison de non utilisation l'inexistence des centres de santé.

III.5 Accès aux transports en commun

On remarque dans le tableau 5.20 que nombreux (79 %) sont les ménages qui mettent moins d'une heure pour se rendre au point d'arrêt de bus ou de taxi. Les ménages du milieu urbain ont relativement plus accès aux services de transport que ceux du milieu rural (plus de 97% contre 6 %).

Tableau 5.20: Répartition des ménages selon la zone et par temps d'accès aux arrêts bus/taxi (en %)

Zone	Temps d'accès à l'arrêt de bus/taxi					Total
	Moins 1 heure	1-2 heures	2-3 heures	3- 1/2j	+1/2j	
Savane	74.5	10.3	3.2	6.6	5.3	100,0
Forêt	65.3	11.7	9.4	6.3	7.2	100,0
Minière	72.6	0.8	1.5	1.7	23.4	100,0
Extrême	62.0	3.9	3.6	1.9	28.6	100,0
Bangui	98.7	1.2	0.1	-	-	100,0
Autres villes	97.2	2.7	0.1	0.1	.	100,0
Ensemble	79.3	7.2	3.5	4.0	6.1	100,0

L'observation du tableau (annexe 5, tableau A.5.9) montre que 96,4% des ménages se rendent à pied au point d'arrêt de taxi et de bus ou car. C'est en milieu urbain qu'on retrouve la plus grande proportion de ces ménages.

Parmi les ménages n'utilisant pas les services de transport en commun, ceux du milieu rural sont majoritaires. On les trouve beaucoup plus en zones forestière (35 %), savane (28 %) et extrême (23 %). Dans cette dernière zone, la principale raison de la non utilisation de ce service est son inexistence (31 %).

**THEME VI: EMPLOI ET MIGRATION
POUR LA RECHERCHE D'UN EMPLOI**

Ce thème a pour objectif de présenter une vue d'ensemble de la situation de l'emploi des membres du ménages âgés de 6 ans et plus.

Les informations recueillies ont permis d'étudier les caractéristiques essentielles de la population active et notamment la structure par âge, par sexe et par occupation, de connaître le taux de dépendance économique, le taux de chômage, d'activité et d'emploi, et la migration pour la recherche d'un emploi. Enfin, l'EP s'est intéressée aux occupations secondaires dans le but de cerner le processus d'insertion du chef de ménage et de son conjoint au marché de l'emploi. La mobilité pour l'emploi du chef de ménage et de son (ses) conjoint (s) sera cernée à travers l'emploi précédent ainsi que la durée moyenne dans l'occupation.

I . EMPLOI

I.1. Caractéristiques de la population active¹

L'EP a estimé la population active pour l'ensemble du pays à 1.391.018 individus soit 49 % de la population totale du pays².

I.1.1 Répartition de la population active par sexe

Malgré l'importance numérique des femmes en RCA(le rapport de masculinité pour l'enquête révèle 96 hommes pour 100 femmes), le tableau 6.1 permet d'observer une nette prédominance des hommes dans la population active au niveau global. La population active est composée de 54% d'hommes et de 46% de femmes, soit un rapport de masculinité de 116. Selon les groupes d'âge ce rapport évolue en dents de scie (cf .tableau 6.2).

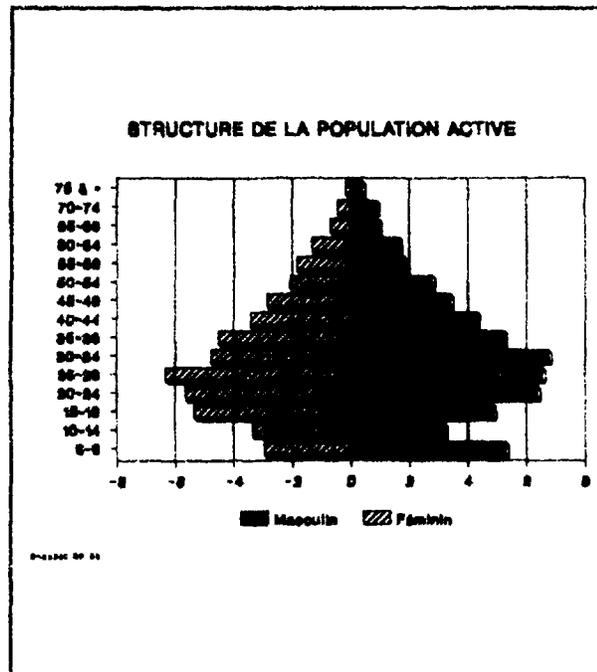
Tableau 6.1: Répartition de la population active par groupes d'âges et par sexe

Sexe	AGE (ans)								Total	
	6- 14		15-29		30-59		60 et plus		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
Masculin	114542	57,5	239083	50,6	328085	55,5	65590	51,2	747300	53,7
Féminin	84801	42,5	233581	49,4	262880	44,5	62456	48,8	643718	46,3
Total	199343	100,0	472664	100,0	590965	100,0	128046	100,0	1391018	100,0

¹ La population active comprend tous les individus âgés de 6 ans et plus qui déclarent exercer une activité qui procurent un revenu en espèce ou en nature auxquels on ajoute la population des chômeurs.

²L'EP a estimé la population totale de la RCA à 2.867.670 habitants

Graphique 6.1



L'examen de la structure par âge et sexe de la population active montre deux aspects importants du marché de l'emploi en RCA :

- Les femmes arrivent très tôt sur le marché de l'emploi et elles travaillent également plus longtemps que les hommes. En effet, dans les tranches d'âges avancées, les femmes restent plus nombreuses que les hommes à être actives.

- L'effectif de la population active masculine plafonne entre 25 et 30 ans, tandis que le plafond pour les femmes se situe dans les tranches d'âges allant de 20 à 35 ans. Ces tranches d'âges correspondent aux années de fin d'études et montrent aussi que les femmes abandonnent plus vite les études que les hommes ou alors, elles préfèrent le plus souvent l'enseignement court pour accéder facilement au marché de l'emploi.

Par ailleurs, la présence plus importante des femmes dans la population active traduit leur forte participation à l'activité agricole.

Tableau 6.2 : Evolution du rapport de masculinité par groupe d'âge

Groupe d'âges	6-14 ans	15-29 ans	30-59 ans	60 ans et plus	Ensemble
Rapport de masculinité.	135,0	102,4	124,8	105,0	116,0

I.1.2 Les occupations principales de la population active

La répartition des personnes actives selon les différentes occupations et par sexe montre que l'emploi indépendant dans la production agricole est la principale occupation pour presque 74 % de la population active de la RCA ; ceci dénote d'une forte concentration des activités autour de l'occupation agricole et le peu de diversité dans les autres occupations.

La structure des occupations par sexe montre que l'activité des femmes est essentiellement répartie entre l'agriculture et le commerce. Les hommes en plus des activités agricoles et du commerce, sont occupés dans les emplois d'ouvriers et assimilés, manoeuvres, conducteurs et artisans et les professions techniques et libérales.

Tableau 6.3: Répartition de la population active selon l'occupation et par sexe

Occupation	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1	27331	3,7	5052	0,8	32363	2,3
2	3674	0,5	866	0,1	4540	0,3
3	8090	1,0	2218	0,4	10308	0,7
4	37314	5,0	58038	9,0	95352	6,9
5	56705	7,6	4347	0,7	61052	4,4
6	480668	64,3	555080	86,2	1035748	74,5
7	39807	5,4	2234	0,4	42041	3,0
8	4567	0,6	182	0,0	4749	0,3
10	89164	11,9	15701	2,4	104865	7,6
Total	747300	100,0	643718	100,0	1391018	100,0

NB: Les lignes du tableau représentent l'occupation principale des actifs.³

- ³ 1 Professions techniques et libérales
- 2 Directeurs, cadres administratifs supérieurs
- 3 Personnels administratifs et travailleurs assimilés
- 4 Personnels commerciaux et vendeurs
- 5 Travailleurs spécialisés dans le service et manoeuvres
- 6 Agriculteurs, éleveurs et forestiers
- 7 Ouvriers, conducteurs et artisans
- 8 Membres des forces armées
- 9 Autres actifs

1.1.3 Répartition de la population active par groupes d'âges

La distribution de la population active par groupe d'âge, révèle que 48% des actifs ont moins de 30 ans. Par ailleurs, on note que l'emploi indépendant dans l'agriculture est dominant quelque soit le groupe d'âges considéré. Il est de 68% pour les moins de 15 ans, de 72% pour les 15-29 ans, de 76% pour les 30-59 ans et 91% au delà de 60 ans. Ceci signifie que le taux d'occupation dans l'agriculture croît avec l'âge.

Tableau 6.4: Répartition de la population active selon l'occupation et par groupes d'âges

Occupations	Groupe d'ages								Total	
	6-14		15-29		30-59		60 et +			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1	78	0,0	31371	0,7	28173	4,8	975	0,8	32363	2,3
2	208	0,1	432	0,0	3438	0,6	462	0,4	4540	0,3
3	50	0	1403	0,3	8648	1,5	207	0,2	10308	0,7
4	4664	2,4	48083	10,2	3857	6,5	4031	3,1	95352	6,9
5	2108	1,0	27548	5,8	29197	4,9	2199	1,7	61052	4,4
6	135156	67,8	338042	71,5	446392	75,6	116158	90,7	1035748	74,5
7	671	0,4	16678	3,5	22607	3,8	2085	1,6	42041	3,0
8			1596	0,4	3153	0,5			4749	0,3
10	56408	28,3	35745	7,6	10783	1,8	1929	1,5	104865	7,6
Total	199343	100,0	472664	100,0	590965	100,0	128046	100,0	1391018	100,0

10. Chômeurs
11. Inactifs

I.1.4 Le niveau d'instruction de la population active

L'examen du niveau d'instruction de la population active révèle que 58% d'actifs sont sans niveau, 30% ont le niveau du primaire, 10% ont le niveau du secondaire et seulement 1% ont le niveau de l'enseignement supérieur.

Tableau 6.5 : Répartition de la population active selon le niveau d'instruction

Niveau	Effectif	%
Sans niveau	811982	58,4
Primaire	421556	30,3
Secondaire	146577	10,5
Supérieur	10612	0,8
Total	1391018	100,0

I.1.5 La répartition de la population active selon la zone

Plus de deux tiers de la population active vivent en milieu rural (71%) dont plus du tiers vivent dans la zone de savane (38%), 22% en zone forestière et moins de 7% dans les zones extrême et minière.

Tableau 6.6: Répartition de la population active selon la zone et par sexe

ZONE	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Zone savane	280057	37,5	251243	39,0	531300	38,2
Zone forestière	157380	21,0	146175	22,8	303555	21,8
Zone minière	53449	7,2	45353	7,0	98802	7,1
Zone extrême	23865	3,2	29645	4,6	53510	3,8
Bangui	88548	1,8	45663	7,0	134211	9,7
Autres villes	144001	19,3	125639	19,5	269640	19,4
Ensemble	747300	100,0	643718	100,0	1391018	100,0

I.1.6 Répartition de la population active par groupe cible

L'appartenance à un groupe cible semble déterminer l'occupation des autres membres du ménage au sein de la population active, c'est ainsi que dans les ménages dont le chef est agriculteur, plus de 90% la population active exerce une activité agricole. Il en est de même lorsque le chef de ménage est vendeur de produits alimentaires ou non alimentaires où plus de 65% des membres actifs du ménage exercent une activité de commerce (voir tableau A.6.1).

I.2. Le taux de dépendance économique

Le taux de dépendance économique représente le rapport entre le nombre d'inactifs et le nombre d'actifs. Cet indicateur exprime la charge économique (en terme d'inactifs) supportée par chaque actif .

Au niveau global, ce taux est de 60%. Ce qui veut dire que 100 actifs supportent le poids économique de 60 inactifs. C'est à Bangui que l'on trouve le taux de dépendance le plus élevé: 169%. Les autres villes ont des taux de dépendance supérieurs à la moyenne nationale 86%. Par contre en milieu rural dans les zones de savane et de forêt, 100 actifs supportent le poids économique de 50 inactifs. Dans les zones extrêmes et minières les taux sont de l'ordre de 35 à 37% respectivement.

Si l'on considère les taux de dépendance par rapport aux différent groupes cibles, c'est dans les ménages où le chef est indépendant agriculteur que l'on observe le taux de dépendance le plus faible. A l'opposé les ménages issus des chefs de ménage agriculteurs ou indépendants miniers ont des taux de dépendance supérieurs à la moyenne

Tableau 6.6 : Le taux de dépendance économique par zone (%)

Zone	Savane	Forestière	Minière	Extrême	Bangui	Autres villes	Ensemble
%	47	7	37	35	169	86	60

I.3. Le taux de chômage, le taux d'emploi et le taux d'activité.

I.3.1. Le taux de chômage.

Est chômeur, tout actif qui a déclaré être chômeur au moment de l'interview. Le taux de chômage (nombre de chômeurs rapporté à la population active) en République Centrafricaine se chiffre à 8%. Il y a plus de chômeurs hommes (12%) que de chômeurs femmes(2%). Ce taux de chômage relativement faible pour les femmes peut être expliqué par un effectif important de femmes qui ont déclaré avoir une activité domestique (inactive) au foyer du fait qu'elle ne perçoivent aucune opportunité sur le marché du travail alors qu'elles seraient prêtes à travailler si un travail salarié leur était proposé. Le chômage affecte essentiellement la population de Bangui et à des proportions très élevées (23%).

Tableau 6.7: Le taux de chômage par zone (%)

Zone	Savane	Forestière	Minière	Extrême	Bangui	Autres villes	Ensemble
%	5	7	8	2	23	7	8

Les taux de chômage les plus élevés s'observent chez les membres du ménage dont le chef est salarié du secteur privé formel(14%) ou salarié du secteur public(14%) ou encore indépendant vendeur de produits alimentaires (13%) ou vendeur de produits non alimentaires (12%) ou indépendant des mines (12%). Par contre ceux dont le chef est agriculteur de produits vivriers, éleveur, chasseur ont le taux de chômage le plus bas (voir annexe).

Le taux de chômage décroît en fonction de l'âge dans la population active. Il est de 28% pour les moins de 15 ans, de 8% pour les 15-29 ans et il chute pour atteindre 2% au delà des 30 ans.

I.3.2. Le taux d'activité

Le taux d'activité est le rapport entre l'effectif de la population active et l'effectif de la population âgée de 6 ans et plus. Il mesure le degré auquel la population est prête à participer à l'activité économique. C'est dans les zones urbaines que l'on trouve des taux d'activité faibles. A Bangui, le taux est de 37%, il est de 54% dans les autres villes. Dans les zones rurales il varie entre 68 et 73 %.

Le taux d'activité croît avec l'âge de la population active, il est de 24% pour les moins de 15 ans, 62% pour les 15-29 ans, 87% pour les 30-59 ans, et il fléchit légèrement au-delà des 60 ans.

Tableau 6.8: Taux d'activité, d'emploi et de chômage selon la zone (en %)

Zone	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Savane	68	95	5
Forestière	68	93	7
Minière	73	92	8
Extrême	72	98	2
Bangui	37	77	23
Autres villes	54	93	7
Ensemble	61	92	8

Tableau 6.9: Taux d'activité, d'emploi et de chômage selon le groupe cible (en %)

Groupe Cible	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
1	66	92	8
2	72	96	4
3	53	87	13
4	49	88	12
5	67	96	4
6	55	88	12
7	33	86	14
8	42	86	14
9	54	92	8
10	34	64	36
Ensemble	61	92	8

Tableau 6.10 : Taux d'activité, d'emploi et de chômage par âge (en %)

Age	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
0-15 ans	27	72	28
15-29 ans	65	92	8
30-59	88	98	2
60 ans et plus	78	98	2
Ensemble	61	92	8

I.4. Emploi du chef de ménage et de son (ses) conjoint(s)

L'EP s'est particulièrement intéressée à l'emploi principal, l'emploi secondaire et précédent du chef de ménage et de son (ses) conjoint(s). L'idée sous-jacente est que le niveau de vie du ménage dépend en général en grande partie des emplois occupés par le chef de ménage et par son (ses) conjoint(s).

L'analyse de l'occupation principale des chefs de ménage montre que 64% sont occupés dans l'agriculture, 7% des travailleurs spécialisés dans les services, 7% dans les activités de commerce (alimentaires ou non) et 5% sont des ouvriers, conducteurs et artisans.

EMPLOI ET MIGRATION POUR LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Les chefs de ménage ou leurs conjoints ont peu changé d'occupation au cours des douze derniers mois. Les résultats de l'Enquête Prioritaire montrent que l'exercice d'une activité secondaire contribue au processus d'insertion sur le marché du travail. En effet, 27% des chefs de ménage (soit plus d'un chef de ménage sur quatre) exercent une activité secondaire dans l'agriculture et 11% des chefs de ménage ont un emploi secondaire dans l'activité de commerce.

Tableau 6.11: Répartition des chefs de ménage selon l'occupation secondaire par occupation principale en %.

Occupation secondaire	Occupation principale										Ensemble
	1	2	3	4	5	6	7	8	10	11	
1	2	2	1	0	1	1	0	.	4	1	1
2	1	2	1	.	.	1	.	.	.	0	0
3	.	.	.	0	.	0	.	.	.	0	0
4	5	4	5	4	6	14	2	.	8	17	11
5	1	2	3	3	2	8	0	.	2	2	6
6	24	17	19	14	33	30	26	16	7	21	27
7	3	.	4	3	4	10	9	.	5	4	8
Pas d'occupations secondaires	65	74	68	75	54	37	62	84	74	56	46
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

On note cependant qu'environ un chef de ménage sur deux a déclaré ne pas avoir une occupation secondaire en dehors de l'occupation principale. Néanmoins 33% des travailleurs spécialisés dans les services et les manoeuvres ont un emploi secondaire dans l'agriculture et que 30% d'agriculteurs ont comme activité secondaire la cueillette (pêche, chasse, etc...).

De même, l'observation du tableau 6.12 montre qu'au niveau des conjoints des chefs de ménage, une femme sur deux est femme au foyer.

Tableau 6.12: Répartition des conjoints selon l'occupation secondaire et par l'occupation principale.

Occupation secondaire	Occupation principale									Ensemble
	1	2	3	4	5	6	7	10	11	
1	3	0	.	.	0	0
4	8	.	22	5	12	27	17	50	21	24
5	.	.	6	.	.	0	0	.	0	0
6	18	.	6	15	12	4	6	.	29	12
7	3	13	.	1	6	3	.	.	0	2
Non déclaré	69	84	67	80	71	66	78	50	49	62
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

I.5. La durée dans l'occupation principale

La durée moyenne dans l'occupation principale est relativement élevée chez les ménages des agriculteurs. A l'inverse, elle est faible pour les ménages dont les chefs sont des travailleurs spécialisés.

Tableau 6.13 : Durée moyenne dans l'acceptation selon le groupe cible et l'occupation principale (en années)

GROUPE CIBLE	OCCUPATION PRINCIPALE							
	1	2	3	4	5	6	7	8
GC1	.	8	.	6	.	16	.	.
GC2	14	.	1	8	10	18	10	.
GC3	.	4	.	7	8	10	9	.
GC4	.	.	.	9	.	10	.	.
GC5	.	.	8	4	8	8	.	.
GC6	16	2	8	7	8	13	10	.
GC7	12	10	12	5	10	11	10	13
GC8	8	4	7	6	5	9	8	.
GC9	10	6	8	5	5	9	7	.
GC10	13	15	21	5	1	20	4	.
ENSEMBLE	12	8	11	7	7	17	10	13

II. MIGRATION POUR EMPLOI

On s'intéresse aux déplacements des membres du ménage liés aux besoins de recherche d'un emploi en dehors de leur résidence. Les questions ont été posées sur la migration des membres du ménage pour une durée d'au moins trois (3) mois.

Tableau 6.14 : Distribution des ménages migrants selon la zone et par statut.

Zone	Statut		Total
	Migrant	Non migrant	
Savane	1,4	98,6	100,0
Forestière	1,3	98,7	100,0
Minière	4,5	95,5	100,0
Extrême	2,0	98,0	100,0
Bangui	1,9	98,1	100,0
Autres villes	2,5	97,5	100,0
Ensemble	1,9	98,1	100,0

A la lecture du tableau ci dessus, on note que très peu des ménages ont déclaré avoirs migré pour la recherche d'un emploi pour une durée d'au moins trois (3) mois au cours des douze (12) derniers mois (2%).

Tableau 6.15: Distribution des ménages migrants selon le groupe cible et par le statut.

Groupe Cible	Statut		Total
	Ont migré	N'ont pas migré	
1	0,2	99,8	100,0
2	0,6	99,4	100,0
3	5,6	94,4	100,0
4	2,6	97,4	100,0
5	7,1	92,9	100,0
6	3,3	96,7	100,0
7	7,4	92,6	100,0
8	4,4	95,6	100,0
9	2,0	98,6	100,0
10	4,1	95,1	100,0
Ensemble	1,9	98,1	100,0

Au regard du tableau 6.15, il apparaît que les ménages dont le chef est Autre indépendant ou salarié du secteur public sont relativement les plus nombreux à migrer pour la recherche d'un emploi (7%). Parmi les migrants, il y a plus d'hommes que de femmes (respectivement 78% et 22%).

THEME VII: AGRICULTURE

L'agriculture constitue la principale activité économique en RCA. L'emploi agricole représente plus de 74% de l'emploi total. Parmi les thèmes retenus par l'EP, celui de l'agriculture est aussi important. En effet, les données sur l'agriculture doivent permettre de mesurer l'impact des programmes d'ajustement structurel sur la population agricole. Les investigations de l'EP relatives à l'agriculture ont porté sur trois aspects essentiels:

- les actifs agricoles;
- la production et la commercialisation;
- l'accès au service d'encadrement agricole et l'utilisation des intrants.

I. LES ACTIFS AGRICOLES

Les actifs agricoles sont constitués du bétail (bovins, ovins, caprins et porcins) et des avoirs agricoles. Dans le cadre de cette enquête, trois cultures de rente et sept cultures vivrières ont été retenues.

I.1 Le bétail

L'EP a dénombré 125459 ménages (soit 21 % de l'effectif total des ménages) possédant du bétail en RCA.

Tableau 7.1 : Proportion et distribution des ménages possédant du bétail par zone (en %)

Zone	Savane	Forestière	Minière	Extrême	Bangui	Autres villes	Ensemble
Proportion des ménages dans la zone	33,7	17,7	12,6	20,9	3,9	16,2	21,4
Distribution des ménages dans la zone	57,6	17,7	4,0	3,5	2,0	15,2	100,0

Il ressort du tableau 7.1, qu'un peu plus de la moitié des ménages possédant du bétail résident dans la zone de savane (58%). Bangui, les zones Extrême et Minière ont de faibles proportions de ménages éleveurs.

Tableau 7.2 : Proportion et distribution des ménages possédant du bétail selon le groupe cible (en %)

Groupe cible	GC1	GC2	GC3	GC4	GC5	GC6	GC7	GC8	GC9	GC10	Ensemble
Proportion des ménages dans le G. cible	37,2	23,2	10,6	19,0	11,6	17,2	19,1	15,6	18,2	16,0	21,4
Distribution des ménages dans le G. cible	23,9	58,2	1,4	1,4	1,2	3,5	5,0	1,5	1,6	2,8	100

L'essentiel des éleveurs se trouvent naturellement dans le GC2. On note aussi une proportion importante de ceux-ci dans les ménages dont le chef est agriculteur de produits d'exportation.

Tableau 7.3 : Répartition des ménages possédant du bétail selon le type de bétail

Type de bétail	Nombre de ménages	pourcentage
Bovins	37321	22,4
Ovins	10351	6,3
Caprins	95570	57,0
Porcins	22769	14,3

L'analyse du tableau 7.3 montre que plus de la moitié des éleveurs possèdent des caprins (57%), suivi des bovins (22%).

Tableau 7.4 : Répartition des ménages selon le nombre de têtes de cheptel et par type d'espèces (en %)

Nombre de têtes	Type d'espèces				Ensemble
	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	
1	9,8	5,6	12,8	35,7	16,0
2-5	38,0	49,3	49,2	35,9	43,1
6-10	18,0	23,5	23,5	16,9	20,5
11-20	16,1	17,2	9,4	9,5	13,0
21-50	11,9	3,7	4,7	1,8	5,5
51-100	4,8	0,4	0,4	0,2	1,5
100 et plus	1,4	0,3			0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Quel que soit le type d'espèce, la plupart des éleveurs (43%) ont entre deux à cinq têtes de bétail. On note à travers le tableau 7.4 que c'est dans la population des éleveurs de bovins et ovins qu'on trouve des cheptels de plus de cent têtes.

Tableau 7.5: Répartition des ménages selon le sens de variation des cheptels par type de bétail (en %)

Sens de variation	Type d'espèce			
	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins
Augmenté	5,7	2,6	19,5	4,7
Inchangé	79,0	93,5	34,9	86,4
Diminué	15,3	3,9	45,6	8,9

En ce qui concerne la variation du nombre de bétail par rapport à la situation initiale, douze mois avant l'enquête, plus de la moitié des éleveurs ont vu le nombre de leur cheptel inchangé . Cependant, il faut signaler la diminution sensible du cheptel des caprins.

1.2 Les exploitants agricoles

L'EP a dénombré 435002 ménages exploitants agricoles, ce qui représente 74 % de l'effectif total des ménages. Par ailleurs, on note que 43 % des exploitants résident en zone de savane et 24 % en zone forestière. Il faut signaler que 18 % des ménages exploitants vivent dans les Autres villes.

Tableau 7.6: Proportion et distribution des ménages exploitants agricoles par zone (en %)

Zone	Savane	Forestière	Minière	Extrême	Bangui	Autres villes	Ensemble
Proportion des ménages dans la zone	92,1	87,2	79,3	92,1	25,8	68,9	74,2
Distribution des ménages	43,3	24,0	6,9	4,2	3,8	17,8	100,0

II. LA PRODUCTION ET LA COMMERCIALISATION DES RECOLTES

Tableau 7.7: Proportion des ménages pratiquant les différentes cultures retenues par type de culture .

Type de culture	Café	Coton	Tabac	Manioc	Arachide	Maïs	Riz / Paddy	Sésame	Mil / sorgho	Courge	Autres
Effectif	61208	51915	4954	426848	300677	208975	42506	136533	57174	110984	29099
Pourcentage	10,4	8,9	0,8	72,8	51,3	35,6	7,3	23,3	9,8	18,9	5,0

Remarque: Le fait qu'un ménage peut pratiquer plusieurs cultures n'autorise pas la sommation du nombre de ménages exploitants agricoles.

Les cultures vivrières sont pratiquées par la majorité des ménages exploitants agricoles. Parmi les principales cultures vivrières retenues par l'EP, ce sont le manioc, l'arachide et le maïs qui sont les plus pratiquées.

Tableau 7.8: Répartition des ménages pratiquants les différentes cultures retenues selon le type de culture et par zone (en pourcentage)

Type de culture	Zone						Total
	Savane	Forestière	Minière	Extrême	Bangui	Autres villes	
Café	12,5	68,3	11,6	0,1	0,1	7,4	100
Coton	88,6	5,0			0,1	6,3	100
Tabac	53,0	20,8	5,2	6,3		14,6	100
Manioc	44,5	24,2	7,0	3,2	3,6	17,6	100
Arachide	47,5	21,1	5,4	5,1	1,8	19,0	100
Maïs	45,4	26,4	5,6	4,3	2,5	15,8	100
Riz	46,6	29,1	5,9	6,5	0,1	11,7	100
Sésame	65,6	11,7	4,2	4,3	0,1	14,1	100
Mil	67,1	2,3	0,1	16,6		13,8	100
Courge	52,1	19,2	4,9	3,3	2,8	17,7	100
Autre	50,6	26,0	3,9	2,6	2,2	14,6	100

Mis à part le café qui est la culture par excellence de la zone forestière, toutes les autres cultures retenues par l'EP sont pratiquées plus fréquemment en zone de savane.

Tableau 7.9: Distribution des ménages selon le type de culture et par sens de variation des superficies ensemencées (en %)

Type de culture	Sens de variation			Total
	Augmenté	Inchangé	Diminué	
Café	15,9	65,3	18,9	100,0
Coton	27,0	31,9	40,9	100,0
Tabac	26,8	25,1	48,1	100,0
Manioc	30,4	37,0	32,6	100,0
Arachide	30,3	33,6	36,0	100,0
Maïs	28,2	37,3	34,5	100,0
Riz	33,8	30,9	35,3	100,0
Sésame	28,7	35,8	35,5	100,0
Mil	21,2	33,3	45,5	100,0
Courge	26,0	31,8	42,1	100,0
Autre	38,4	52,6	9,0	100,0

L'analyse du tableau 7.9 montre qu' une proportion importante de ménages pratiquant les cultures de rente (café, coton, tabac) ont vu leurs superficies ensemencées diminuer. Ceci pourrait s'expliquer par la mévente des produits d'exportation au cours de la période précédant l'enquête.

Tableau 7.10 : Distribution des ménages ayant connu des changements au niveau de la superficie cultivée selon le type de culture et par raison du changement (en %)

Type de culture	Raison du changement						Total
	Disponibilité crédit	Opportunité du commerce	Disponibilité main-d'oeuvre	Disponibilité engrais	Modification des prix	Autres	
Café	2.5	17.5	5.9	0.3	4.3	69.5	100
Coton	5	12.6	9.9	17.2	10.6	60.3	100
Tabac	13.6	8.2	10.9	0.6	1.4	65.3	100
Manioc	7.6	12.4	7.7	0.1	3.4	68.9	100
Arachide	6.5	10.8	7.6	0.2	2.9	71.9	100
Maïs	7.4	11.5	8	0.5	2.5	70	100
Riz	2.8	9.4	8.8	0.2	4.5	74.3	100
Sésame	22.3	3	23.9	1.3	11.8	72	100
Mil	6.7	14.5	10.2		0.6	67.9	100
Courge	11.4	21.9	14.6	1.4	5.4	45.4	100
Autre	1.5	12	15.9		8.5	62.1	100
Ensemble	7.9	12.2	11.1	2.4	5	66.2	

Il ressort du tableau 7.10 que les raisons ayant entraîné des variations de superficie ne sont quasiment pas économiques. Des raisons techniques pourraient être à la base de ces variations.

Tableau 7.11 : Production moyenne en valeur et vente moyenne en valeur par type de culture (FCFA)

Type de culture	Café	Coton	Tabac	Manioc	Arachide	Maïs	Riz	Sésame	Mil	Courge	Autres
Production moyenne	4496	9041	341	38343	6326	3563	721	1307	1442	1165	2347
Vente moyenne	2742	7915	311	19355	2692	1627	299	572	472	597	1621
part commercialisée%	60	87	91	50	42	45	41	43	32	51	69

En termes de valeur monétaire, le manioc est de loin la culture la plus produite (38.343 FCFA) et la plus vendue (19.355 FCFA) par les ménages exploitants agricoles. Par contre, le tabac et le riz rapportent le moins aux ménages exploitants. En ce qui concerne les cultures de rente, il faut dire qu'elles représentent une part importante de la production agricole. Toutefois, il faut remarquer qu'au cours de l'enquête, ces cultures ont été moins vendues et en particulier le café, ce qui explique sa faible valeur alors que généralement il rapporte plus aux ménages exploitants agricoles.

Tableau 7.12 : Distribution des ménages selon le type de culture et par principaux débouchés de ventes (en pourcentage)

Type de culture	Principal débouché							Total
	Étalage	Marché village	Grand marché	Négociant	Coopérative	Office de commerce	Autres	
Café	1,7	48,7	1,2	37,4	9,2	0,6	0,1	100,0
Coton	0,5	11,6	1,1	0,1	71,3	15,2		100,0
Tabac	11,2	34,0	9,8	9,4	11,6	14,8	9,0	100,0
Manioc	16,3	53,2	25,7	2,4		0,1	2,0	100,0
Arachide	10,4	66,7	19,1	2,3			1,4	100,0
Maïs	10,3	67,7	17,5	3,0		0,1	1,2	100,0
Riz	11,2	68,2	14,5	5,0	0,1		0,8	100,0
Sésame	6,7	76,2	14,3	1,9			0,8	100,0
Mil	3,7	70,8	20,5	4,3			0,7	100,0
Courge	16,2	47,7	30,5	36,0			2,0	100,0
Autres	17,2	52,1	21,4	6,1	0,2		2,9	100,0

Le principal débouché des produits vivriers est le marché du village. Cependant, certains produits sont vendus dans les grands marchés et les étalages. L'observation du tableau 7.13 montre que le coton est vendu essentiellement à la coopérative. Par contre le café se vend aussi bien chez les négociants qu'au marché du village.

III. ACCES AU SERVICE D'ENCADREMENT AGRICOLE ET UTILISATION DES INTRANTS

III.1 Vulgarisation

Tableau 7.13 : Proportion des ménages ayant bénéficié du service de vulgarisation et par type de culture

Type de culture	Zone										
	Café	Coton	Tabac	Manioc	Arachide	Maïs	Riz	Sésame	Mil	Courge	Autres
% des ménages	40,1	44,4	19,6	9,2	9,2	4,7	3,0	10,2	2,9	12,9	9,6

L'analyse de l'accès des ménages aux services de vulgarisation agricole selon le type de culture montre que ce sont les ménages pratiquant les cultures d'exportation qui ont le plus bénéficié du service de vulgarisation. Cependant ceux pratiquant les cultures vivrières sont peu encadrés à l'exception des producteurs de courge, de sésame, du manioc et des arachides qui semblent bénéficier des services de vulgarisation (respectivement 13%, 10% et 9%).

III.2 Intrants

Tableau 7.14 : Répartition des ménages utilisant des intrants selon le type d'intrant et par type de culture (en pourcentage).

Type d'intrants	Type de culture										
	Café	Coton	Tabac	Manioc	Arachide	Maïs	Riz	Sésame	Mil	Courge	Autres
Main d'oeuvre	12,8	9,0	12,4	6,9	6,8	6,3	6,0	5,6	7,4	15,0	9,2
Engrais	56,4	45,2	58,7	57,5	56,7	55,7	63,0	44,9	31,3	1,6	10,7
Crédit	19,6	11,2	24,8	12,7	63,0	14,0	11,6	8,5	1,4	0,0	0,0

D'une manière générale, l'engrais est l'intrant le plus utilisé par les ménages agricoles. Cependant, la culture d'arachide bénéficie aussi d'un apport important de crédit par rapport aux autres cultures (63%). L'utilisation intensive des engrais dans les cultures vivrières pourrait être expliquée par le fait que ces cultures sont souvent cultivées en association avec les cultures de rente à qui est destiné cet intrant.

**THEME VIII : ACTIVITES OU
ENTREPRISES NON AGRICOLES**

ENTREPRISES OU ACTIVITES NON AGRICOLES

L'objectif de ce thème est de déterminer l'importance des activités non agricoles ainsi que leurs caractéristiques.

Les entreprises non agricoles comprennent à la fois des activités des secteurs formel et informel. L'analyse de ce thème sera structurée de la manière suivante:

- Les principales entreprises non agricoles;
- Les branches d'activités;
- Les caractéristiques des entreprises non agricoles;
- Les revenus générés par ces activités;
- L'emploi et l'équipement des entreprises non agricoles.

I. LES PRINCIPALES ENTREPRISES NON AGRICOLES

L'enquête a saisi les trois principales entreprises non agricoles et les a classé suivant l'importance du revenu annuel qu'elles procurent aux ménages.

D'une manière générale, (48%) des ménages possèdent au moins deux entreprises non agricoles.

L'analyse par zone révèle que 60% des ménages ayant au moins une activité non agricole résident au milieu rural. On remarque qu'il y a peu de ménages exerçant une activité non agricole dans les zones minière (6%) et extrême (2%).

Tableau 8.1: Distribution des ménages ayant une activité non agricole et des entreprises non agricoles selon la zone (en %)

Zone	Effectif (en %)	
	Ménages	Entreprises
Savane	28,9	22,0
Forestière	23,0	17,3
Minière	6,1	4,7
Extrême	2,1	1,6
Bangui	16,0	36,0
Autres Villes	28,9	18,4
Total	100,0	100,0

L'EP a dénombré 356.226 entreprises non agricoles dont 54% en milieu urbain. En milieu rural plus de la moitié des entreprises non agricoles se trouvent dans la zone de savane, tandis qu' en milieu urbain, Bangui compte le plus grand nombre d'entreprises non agricoles (66%).

Tableau :8.2 Distribution des ménages ayant une activité non agricole et des entreprises non agricoles selon le groupe cible (en %)

Groupe cible	Effectif (en %)	
	Ménages	Entreprises
GC1	9,6	9,6
GC2	48,5	46,9
GC3	6,7	6,9
GC4	3,9	4,1
GC5	3,3	3,6
GC6	8,6	9,4
GC7	7,0	7,4
GC8	3,2	3,4
GC9	2,5	2,6
GC10	6,4	6,5
Total	100,0	100,0

La répartition des ménages selon le groupe cible laisse apparaître que les ménages dont le chef est agriculteur producteur des cultures vivrières, chasseur, pêcheur, éleveurs (GC2) sont les plus nombreux à exercer une activité non agricole (49%). Les ménages de ce groupe cible possèdent 47% de l'ensemble des activités non agricoles.

II. LES PRINCIPALES BRANCHES D'ACTIVITES

Les entreprises/activités non agricoles des ménages sont regroupées dans trois principales branches d'activités qui , à elles seules, renferment 94% des entreprises:

- Commerce-Restaurants-Hôtels (65%): cette branche comprend le commerce de gros et de détail des produits alimentaires et non alimentaires , les hôtels et les bars;

- Industrie manufacturière (19%): entrent dans cette branche les distilleries d'alcool de traite et de bières locales, la confection de vêtements , la fabrication de chaussures et d'articles en cuir, la menuiserie, la vannerie, la sculpture sur bois, la poterie et enfin la forge;

- Services (10%): on y intègre les services sanitaires et sociaux, les services récréatifs et culturels, les services fournis aux particuliers et aux ménages.

Tableau 8.3: Distribution des entreprises non agricoles selon la branche d'activités (en %).

Branche	Effectif (%)
I Industrie extractive	5,5
II Industrie manufacturière	18,9
III Bâtiment-Travaux publics	0,6
IV Commerce-Restaurants-Hôtels	64,7
V Transport en commun	0,5
VI Services	9,7
VII Activités mal désignées	0,1
Total	100,0

ENTREPRISES OU ACTIVITES NON AGRICOLES

En milieu urbain, les entreprises non agricoles appartiennent aux branches commerce-restaurants-hotels (67%), transport en commun (84%) et les services (62%), alors qu'en milieu rural dominent notamment les industries extractive et manufacturière (73%) ainsi que les activités mal désignées (83%) qui se localisent principalement dans la zone forestière.

Tableau 8.4: Distribution des activités/entreprises non agricoles selon la zone et par branche d'activités(%).

Zone	Branche							Ensemble
	I	II	III	IV	V	VI	VII	
Savane	2,9	40,7	16,2	19,2	8,5	16,5	0	22,0
Forestière	0,7	16,9	35,5	15,6	6,8	14,3	82,9	17,3
Minière	28	0,8	0	3,7	0	5,9	0	4,7
Extrême	1	5,8	1	0,6	0	1,2	0	1,6
Bangui	13,5	25,3	24,8	41,5	56,9	32,8	17,1	36,0
Autres villes	3,9	10,4	22,5	19,4	27,8	29,2	0	18,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

ENTREPRISES OU ACTIVITES NON AGRICOLES

Les groupes cibles des agriculteurs de produits vivriers, éleveurs, chasseurs et pêcheurs(GC2) et autres indépendants du secteur informel (GC6) qui détiennent la majorité des entreprises non agricoles se retrouvent dans toutes les branches d'activités.

Tableau 8.5: Distribution des activités non agricoles selon le groupe cible et par branche (%)

Groupe cible	Branche d'activité						
	I	II	III	IV	V	VI	VII
GC1	7,5	21,3	9,6	7,2	0	5,6	0,0
GC2	51,4	60	62,1	44,2	6,8	33,2	0,0
GC3	1,3	1,8	0	9,8	3,2	1,4	0,0
GC4	3,1	1,1	0	2,4	2,9	1,0	0,0
GC5	34,6	1,3	0	3,3	2,9	1,9	0,0
GC6	1,1	7,7	22,1	8,2	37,2	30,2	40,1
GC7	0	3,1	0	9,7	14,0	10,9	21,4
GC8	5	1,9	2	4,1	23	5,1	0,0
GC9	0	1,2	0	3,4	0	2,6	38,5
GC10	0	3,7	4,1	7,7	10,5	8,1	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

III. LES CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES NON AGRICOLES

III.1. La gestion des entreprises non agricoles

La responsabilité des entreprises non agricoles incombe principalement au chef de ménage (51,4%) et au conjoint (36,2%).

L'analyse par zone montre qu'à l'exception de Bangui où la responsabilité des entreprises est confiée majoritairement au conjoint (49%), ce sont principalement les chefs de ménage qui dirigent les entreprises dans les autres zones particulièrement dans la zone minière (84% des chefs contre 14% des conjoints). C'est également à Bangui que les enfants (12%) et les autres apparentés (12%) sont plus responsabilisés dans la gestion.

Tableau 8.6: Distribution des activités non agricoles selon la zone et par lien des responsables avec le chef de ménage (%)

Zone	chef ménage	conjoint	enfant	père	mère	autre parent	non apparenté	Total
Savane	61,9	35,0	1,5	0,0	0,0	1,3	0,2	100,0
Forestière	67,3	7,5	3,1	0,1	0,0	2,0	0,1	100,0
Minière	84,3	13,1	2,6	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Extrême	63,6	30,4	4,6	0,0	0,0	1,4	0,0	100,0
Bangui	26,5	49,0	11,6	0,1	0,6	11,0	1,3	100,0
Autres villes	62,9	27,3	6,4	0,0	0,2	2,9	0,2	100,0
Ensemble	51,4	36,2	6,4	0,0	0,2	5,2	0,6	100,0

L'examen de la responsabilité de la gestion des entreprises non agricoles (tableau 8.7) appelle quelques remarques. Dans les groupes cibles dont le chef est agriculteur de produits d'exportation (GC1), salarié du secteur public (GC7), salarié du secteur privé formel (GC8) et salarié du secteur privé informel, cette responsabilité incombe le plus souvent au(x) conjoint(s). Par contre, dans les autres groupes cibles, la responsabilité revient au chef de ménage.

Tableau 8.7: Distribution des activités non agricoles selon le groupe cible et par lien des responsables avec le chef de ménage (%)

Groupe cible	Lien avec le chef de ménage							Total
	Chef ménage	Conjoint	Enfant	Père	Mère	Autres Parents	Non apparentés	
GC1	39,0	56,0	3,4	0,1	0,0	1,3	0,2	100,0
GC2	53,0	35,3	7,5	0,0	0,1	3,8	0,2	100,0
GC3	78,4	6,2	6,5	0,0	0,3	7,4	1,2	100,0
GC4	79,4	14,0	1,8	0,0	0,7	3,5	0,6	100,0
GC5	65,5	23,5	3,5	0,0	0,0	6,9	0,6	100,0
GC6	73,1	21,6	0,9	0,0	0,2	3,6	0,8	100,0
GC7	18,9	63,2	9,4	0,0	0,9	7,0	0,6	100,0
GC8	26,4	58,2	3,9	0,0	0,0	10,5	1,0	100,0
GC9	18,9	57,7	5,6	0,0	2,0	12,5	1,3	100,0
GC10	34,4	37,0	14,9	0,0	0,0	12,4	1,3	100,0
Ens.	51,4	36,2	6,4	0,0	0,2	5,2	0,6	100,0

III.2 La durée de vie moyenne des entreprises non agricoles

La durée de vie moyenne des activités non agricoles est de 5,1 ans. En dessous de cette moyenne, on trouve les entreprises commerciales (4,9 ans), de transports (3,8 ans) et de l'industrie extractive (4,5 ans).

Tableau 8.8: Durée moyenne de fonctionnement des entreprises non agricoles

Branche d'activité	I	II	III	IV	V	VI	VII	Ensemble
Durée moyenne (ans)	4,5	5,8	5,1	4,9	3,8	5,4	6,0	5,1

On remarque que, quelque soit la branche d'activité, les entreprises non agricoles fonctionnent en majorité presque toute l'année (10 à 12 mois), sauf les entreprises dont les activités sont non classées et où la durée de vie est souvent de 4 à 6 mois au cours de l'année.

Tableau 8.9: Répartition des entreprises non agricoles selon la durée de fonctionnement et par branche d'activité dans les douze derniers mois (%)

Durée de fonctionnement	Branche d'activité							Ensemble
	I	II	III	IV	V	VI	VII	
Moins de 1 mois	0,1	0,1	0	0,7	0	1,0	0,0	0,6
1 à 3 mois	7,6	4,0	7,9	5,8	3,0	5,9	0,0	5,6
De 4 à 6 mois	15,8	8,1	14,4	7,1	9,5	5,9	78,6	7,8
De 7 à 9 mois	4,6	6,5	2,6	6,9	3,1	3,5	0,0	6,4
De 10 à 12 mois	71,9	81,3	75,1	79,5	84,4	83,7	21,4	79,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

IV. LES REVENUS TIRES DES ENTREPRISES NON AGRICOLES

Les entreprises non agricoles désignées par A,B,C sont classées par ordre décroissant suivant l'importance des revenus qu'elles génèrent. Ainsi, le revenu moyen procuré par ces entreprises aux ménages se répartit comme suit:

- 260.000 FCFA pour les entreprises de type A;
- 127.000 FCFA pour celles de type B;
- 78.000 FCFA pour celles de type C.

Tableau 8.10: Distribution des revenus annuels moyens selon les trois principales entreprises non agricoles et par groupe cible (milliers FCFA)

Acti- vité	Groupe cible										Ens emb le
	GC1	GC2	GC3	GC4	GC5	GC6	GC7	GC8	GC9	GC10	
A	93	135	502	807	639	506	267	489	195	279	260
B	65	70	237	250	156	167	185	290	161	164	127
C	57	61	103	90	84	78	95	135	112	122	78

Les entreprises non agricoles du type A génèrent plus de revenus dans les ménages dont le chef est vendeur de produits non alimentaires (807.000 FCFA en moyenne) et ceux dont le chef est travailleur du secteur des mines (689.000 FCFA). Par ailleurs, les entreprises de type B et C sont celles qui génèrent plus de revenus dans les ménages dirigés par les salariés du secteur privé formel.

La structure du revenu des ménages montre que la part de revenu apportée par les entreprises non agricoles représente près de 39% de l'ensemble.

Au regard du tableau 8.11, il en ressort que cette part de revenu dépasse la moyenne nationale (143.593 FCFA) dans la zone minière, Bangui et Autres villes. La zone extrême ne représente que 13% de l'ensemble.

Tableau 8.11: Distribution des revenus moyens annuels générés par les entreprises non agricoles selon la zone (milliers FCFA)

Zone	Revenu annuel moyen	Part moyenne (en %)
Savane	55.489	30,69
Forestière	93.276	40,62
Minière	222.092	44,07
Extrême	13.047	12,76
Bangui	398.773	40,36
Autres villes	209.853	42,13
Ensemble	143.593	38,7

ENTREPRISES OU ACTIVITES NON AGRICOLES

Quant à la répartition par groupe cible (tableau 8.12), on observe que la part de revenu générée par les entreprises/activités non agricoles représente plus de la moitié du revenu des ménages dont le chef est indépendant vendeur de produits alimentaires (GC3: 84%), vendeur de produits non alimentaires (GC4: 76%), travailleur dans le secteur des mines (GC5: 52%) et autre indépendant (79%).

Tableau 8.12: Distribution des revenus moyens annuels générés par les entreprises non agricoles selon le groupe cible (milliers FCFA)

Groupe cible	Revenu annuel moyen	Part moyenne (en %)
GC1	36.929	23,44
GC2	67.153	36,92
GC3	549.262	83,75
GC4	839.797	76,00
GC5	463.738	51,57
GC6	525.663	79,25
GC7	145.301	13,27
GC8	304.425	33,87
GC9	100.731	23,68
CG10	160.582	36,47
Ensemble	143.593	38,70

ENTREPRISES OU ACTIVITES NON AGRICOLES

Le tableau 8.13 révèle que, hormis les entreprises /activités non agricoles de la branche "Transport" et dans une moindre mesure la branche "Services" qui emploient des salariés, la majorité de celles-ci n'emploient pas de salariés (plus de 97%). Ce fait pourrait traduire le caractère familial ou individuel de ces entreprises.

Tableau 8.13: Distribution des salariés des entreprises non agricoles selon la branche d'activité et par nombre des salariés (en %)

Branche d'activités	Nombre de salariés				
	0	1	2	3	4 et plus
Industrie extractive.	93,3	.	0,5	2,6	3,6
Industrie manufacturière.	99,3	.	0,2	.	.
Bâtiments et T.P.	86,6
Commerce et Restaurant.	98,3	0,9	0,4	0,3	0,1
Transport	38,1	35,0	17,6	.	.
Services	90,6	7,7	1,0	0,3	0,4
Activités mal désignées	100,0
Ensemble	97,1	1,6	0,5	0,4	0,4

**THEME IX: DEPENSES – REVENUS –
AVOIRS DES MENAGES**

I. DEPENSES DES MENAGES

Les données collectées par l'Enquête Prioritaire ne visent pas toutes les dépenses du ménage mais seulement celles qui concernent les dépenses prioritaires.

Il s'agit principalement des dépenses de : Education, Santé, Logement, Alimentaires, Autres dépenses, Envoi de fonds, Habillement, Transport.

Cette partie du thème traitera :

- Des dépenses moyennes annuelles des ménages,
- De la structure des dépenses moyennes,
- De la variabilité des dépenses moyennes.

I.1 Dépenses moyennes annuelles des ménages

La dépense moyenne annuelle des ménages pour l'ensemble du pays se chiffre à 223.932 F CFA et la dépense moyenne annuelle par tête à 52.896 F CFA.

La dépense annuelle médiane est de 96.800 F CFA. Ceci signifie que 50 % des ménages ont une dépense moyenne annuelle inférieure à 96.800 FCFA. Par ailleurs, 10 % des ménages les plus riches ont une dépense moyenne de 580.700 F CFA.

Cette dépense est inégalement répartie selon les zones. C'est à Bangui que l'on a observé les dépenses moyennes annuelles les plus élevées au niveau des ménages : 652.562 F CFA (environ trois fois plus que la moyenne nationale). La zone minière et les autres villes ont des dépenses supérieures à la moyenne. La zone de savane et la zone forestière ont respectivement des dépenses moyennes de 85552 F CFA et 141.121 F CFA. La zone extrême a la plus faible dépense moyenne annuelle.

Tableau 9. 1: Dépenses moyennes annuelles des ménages selon la zone (en F CFA)

Zone	Moyenne par ménage	Moyenne par tête
Savane	85.552	23.219
Forestière	141.121	41.837
Minière	368.067	107.042
Extrême	47.159	12.626
Bangui	652.562	125.185
Autres villes	303.916	66.592
Ensemble	223.932	52.896

Les ménages dont le chef est indépendant vendeur de produits non alimentaires ont une dépense moyenne annuelle de 797.461 F CFA. De même, les ménages dont les chefs sont salariés du secteur public et du secteur privé formel ont une dépense moyenne du même ordre (respectivement 710.997 F CFA et 630.246 F CFA). A l'opposé, les ménages dont les chefs sont des agriculteurs, ont une dépense moyenne faible, notamment ceux dont le chef est cultivateur de produits d'exportation (66.862 F CFA).

L'observation de la dépense moyenne annuelle par tête fait apparaître une dépense moyenne annuelle en dessous de la moyenne nationale pour le groupe des ménages dont les chefs sont agriculteurs (GC1 et GC2).

Tableau 9. 2: Dépenses moyennes annuelles des ménages selon le groupe cible (en F CFA)

Groupe Cible	Moyenne par Ménage	Moyenne par tête
GC1	66.862	15.847
GC2	105.585	27.392
GC3	371.840	114.381
GC4	797.461	241.352
GC5	487.117	157.866
GC6	411.471	106.913
GC7	710.997	104.157
GC8	630.246	143.978
GC9	278.465	79.857
GC10	293.473	69731
Ensemble	223.932	52896

I.2. Structure des dépenses

I.2.1. Structure des dépenses moyennes annuelles des ménages selon le type de dépenses

Les ménages consacrent l'essentiel de leur dépense à l'alimentation (57%) et au logement (17%). C'est dans la zone minière et à Bangui que l'on trouve des parts de dépenses alimentaires faibles. A l'inverse, dans ces mêmes zones, les dépenses relatives au logement sont supérieures à la moyenne.

Tableau 9.3 : Structure des dépenses des ménages selon le type de dépense et par zone (en %)

Type de dépense	Zone						Ensemble
	Savane	Forestière	Minière	Extrême	Bangui	Autres villes	
Education	0	0	0	1	2	2	1
Santé	6	5	4	4	5	5	5
Logement	9	9	35	8	19	16	17
Alimentation	54	54	42	61	49	52	57
Envoi fonds	3	4	2	1	2	4	3
Habillement	12	10	6	16	7	10	9
Transport	6	7	1	1	7	4	5
Autres	10	11	10	8	9	7	3
Total	100	100	100	100	100	100	100

Les ménages dont le chef est vendeur de produits non alimentaires, salarié du secteur public et privé formel ont des parts de dépenses alimentaires relativement moins importantes que les ménages des autres groupes cibles. Ceux dont le chef exerce comme autre indépendant ont une part élevée de dépenses consacrées à l'alimentation.

Tableau 9.4 : Structure des dépenses moyennes annuelles des ménages selon le type de dépense par groupe cible (en %)

Poste de dépenses	GC 1	GC 2	GC 3	GC 4	GC 5	GC 6	GC 7	GC 8	GC 9	GC10	Ensemble
Education	1	0	1	0	0	0	3	2	0	1	1
Santé	6	5	5	4	6	3	5	5	4	6	5
Logement	8	16	15	34	7	23	16	17	16	20	17
Alimentaire	63	59	61	46	68	57	52	54	60	55	57
Envoi fonds	5	2	2	3	6	4	5	5	3	2	3
Habillement	14	10	8	7	11	7	9	10	8	7	9
Transport	1	5	6	4	1	3	9	4	5	6	5
Autres	2	3	2	2	2	3	1	3	4	3	3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

I.2.2. Structure des différents postes de dépenses alimentaires

De manière générale, les ménages consacrent 39 % de leurs dépenses pour la viande et 26 % pour le petit déjeuner. Les postes de dépenses relatives au manioc sont faibles pour les ménages dont le chef est agriculteur ; ce qui dénote de l'existence d'une auto-consommation importante.

Tableau 9.5 : Part des différents postes de dépenses alimentaires par zone (en %)

Poste de dépenses alimentaires	Zone						Ensemble
	Savane	Forestière	Minière	Extrême	Bangui	Autres villes	
Riz/Paddy	2	3	3	0	2	2	2
Manioc	6	7	7	6	20	11	9
Mil/Sorgho	1	0	0	1	1	0	1
Banane plantain	1	2	0	0	2	1	1
Viande	43	36	39	33	37	38	39
Poisson	8	13	6	14	8	9	10
Huile/Gras	11	14	13	13	9	13	12
Thé/Café/Sucre	28	25	32	34	21	26	26
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 9.6: Part des différents postes de dépenses alimentaires par groupe cible (en %)

Poste de dépenses alimentaires	GC 1	GC 2	GC 3	GC 4	GC 5	GC 6	GC 7	GC 8	GC 9	GC 10	Ensemble
Riz/Paddy	1	2	3	8	4	1	3	2	2	2	2
Manioc	3	6	20	17	1	16	17	15	16	16	9
Mil/Sorgho	0	1	0	1	0	1	0	0	0	1	1
Banane Plantain	1	1	1	0	1	2	1	1	1	1	1
Viande	45	38	33	37	37	38	39	41	36	38	39
Poisson	10	10	8	6	11	9	10	11	8	8	10
Huile/Gras	11	13	13	17	9	17	9	9	5	10	12
Thé/Café/Pain	29	29	22	19	27	28	21	21	29	24	26
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

I.3. Variabilité des dépenses moyennes annuelles

La variabilité des dépenses moyennes annuelles des ménages exprimée par le coefficient de variation (rapport de la moyenne et de l'écart - type) est de 0,3. Ce faible coefficient montre que sur le plan national, il y a peu d'écart entre les dépenses des ménages.

A Bangui, ce coefficient est plus élevé (0,8). Il traduit une forte dispersion entre les dépenses.

C'est en zone minière que l'on observe des écarts des dépenses les plus faibles (0,2).

Le calcul du coefficient de variation de la dépense moyenne annuelle par tête fait apparaître un resserrement de la variabilité de celle-ci à l'intérieur de chaque zone.

Par contre, il y a une forte variabilité de la dépense moyenne annuelle et de la dépense moyenne annuelle par tête dans les ménages dont le chef exerce comme indépendant vendeur de produits alimentaires (GC3), salarié des secteurs public et para-public (GC7) et salarié du secteur privé informel (GC9) (voir Annexe A.9.3 et A.9.4).

II . REVENUS DES MENAGES

L'objectif assigné à l'Enquête Prioritaire (EP) dans ce thème n'est pas d'obtenir une évaluation des revenus des ménages mais plutôt une estimation globale des principales sources de revenus. Ainsi, les données collectées proviennent des revenus tirés de l'activité agricole des ménages (ventes des cultures d'exportation, vivrières et des produits de bétail), de la pêche, de la chasse, et de la forêt, des entreprises non agricoles, des salaires du secteur public ou privé et des autres sources (loyer perçu, aide monétaire reçue, transferts reçus).

Cette partie du thème examinera successivement :

- Les sources de revenus des ménages,
- Les revenus moyens des ménages,
- La structure du revenu des ménages,
- L'évolution du revenu des ménages,
- La concentration des revenus.

II.1 Source de revenus

L'observation des tableaux 9.7 et 9.8 montre que la plupart des ménages (69%) tirent leur revenu des cultures vivrières et des entreprises non agricoles (48%). Par ailleurs, il faut remarquer que 53% des ménages tirent aussi leur revenu des autres sources de revenu constituées essentiellement des transferts (retraite, bourses d'études, etc...), aide monétaire reçue et loyer perçu.

A l'exception de Bangui, les ménages des autres zones tirent leur revenu des cultures vivrières.

Tableau 9.7: Proportion des ménages selon les différentes sources de revenu et par zone (en %)

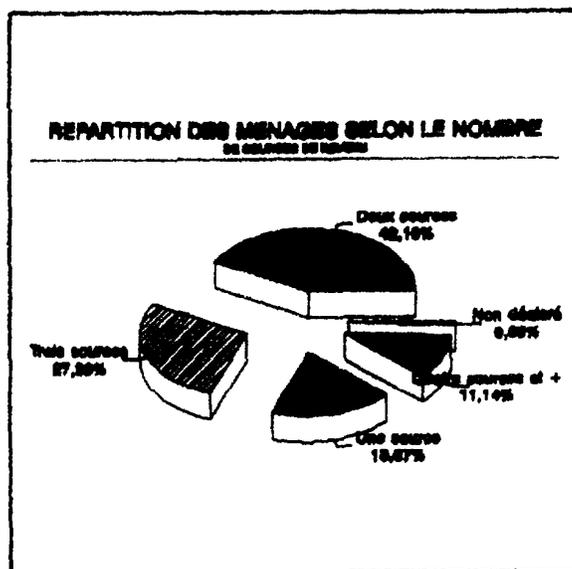
Source de revenu	Zone						Ens.
	Savane	Forestière	Minière	Extrême	Bangui	Autres villes	
Cultures d'exportation	23,2	19,9	9,2	1,1	0,1	5,3	14,5
Cultures vivrières	85,5	77,7	82,0	71,9	17,6	58,8	68,6
Elevage, pêche, chasse, forêt	42,1	27,6	13,2	30,1	3,7	19,9	27,7
Entreprises non agricoles	38,2	51,3	42,8	27,8	66,5	56,2	47,8
Salaires des autres membres	1,1	1,9	1,6	0,3	13,9	4,6	3,5
Salaires du CM & du Conjoint	6,9	10,3	3,3	11,4	42,2	22,3	14,7
Autres source	51,3	47,0	53,8	48,2	61,6	58,3	53,0

La plupart des ménages dont le chef est agriculteur (GC1 et GC2) ont comme source de revenu les cultures d'exportation et vivrières, les transferts et les aides monétaires. Les ménages dont le chef est indépendant (GC3 à GC6) tirent leur revenu des entreprises non agricoles, des transferts et des aides monétaires. Trois (3) ménages sur 4 dont le chef est inactif ou chômeur ont comme source de revenu les transferts et les aides monétaires.

Tableau 9.8 : Proportion des ménages selon les différentes sources de revenu et par groupe cible (en %)

Source de revenu	Groupe cible										Eqs.
	GC1	GC2	GC3	GC4	GC5	GC6	GC7	GC8	GC9	GC10	
Cultures d'exportation	75,1	5,7	1,4	0,0	5,6	2,3	4,4	2,5	4,4	3,6	14,5
Cultures vivrières	88,7	87,4	16,6	12,8	33,1	30,2	25,3	30,0	30,1	35,0	68,6
Elevage, pêche, chasse, forêt	37,0	37,6	8,2	6,8	6,2	9,9	4,7	6,9	8,3	6,1	27,7
Entreprises non agricoles	33,6	43,2	95,1	96,3	65,4	90,2	44,8	49,7	42,1	48,3	47,8
Salaires des autres membres	0,8	1,9	5,9	3,9	0,8	35,6	9,2	9,5	11,8	7,2	3,5
Salaires du CM & Conjoint	1,6	2,5	2,5	1,5	1,7	3,7	94,0	83,8	88,7	7,5	14,7
Autres sources	46,6	51,5	66,2	45,3	66,0	54,7	52,4	49,2	46,7	75,8	53,0

Graphique 9.1:



L'observation des tableaux 9.9 et 9.10 et du graphique 9.1 indique que la majorité des ménages disposent de deux (2) sources de revenus. Cependant, on note que plus d'un ménage sur quatre (4) disposent de plus de trois (3) sources de revenus

Tableau 9.9 : Proportion des ménages selon le nombre de sources de revenu et par zone (en %)

Nombre de sources	Zone						Ensemble
	Savane	Forestière	Minière	Extrême	Bangui	Autres villes	
1	12,8	17,2	34,2	30,3	26	19,6	18,7
2	41,5	41,9	46,4	47,1	45,3	41,9	42,6
3	31,4	28,1	16,5	20,3	22,4	28,6	27,7
4	11,4	10,8	2	1,3	4,7	7,9	8,8
5	2,3	1,4	0,3	-	0,6	0,9	1,4
6	0,2	0,1	-	-	-	-	0,1
ND ¹	0,4	0,7	0,7	1	1	1	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 9.10 : Proportion des ménages selon le nombre de sources de revenu et par groupe cible (en %).

Nombre de sources	GC1	GC2	GC3	GC4	GC5	GC6	GC7	GC8	GC9	GC10	Ensemble
1	5,2	17,0	25,4	44,9	40,1	29,6	18,6	18,0	18,3	36,7	18,7
2	84,4	44,6	56,1	42,2	42,2	44,4	38,4	40,0	39,1	43,2	42,6
3	36,5	29,0	12,9	8,9	15,5	20,0	31,7	29,6	28,1	14,1	27,7
4	18,8	7,9	4,1	1,7	2,0	4,6	9,6	7,3	10,2	3,7	8,8
5	4,9	0,9	0,4	-	-	-	1,1	2,7	1,7	0,6	1,4
6	-	0,1	-	-	-	-	-	0,3	0,3	-	0,1
ND	0,2	0,5	1,0	0,4	0,3	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

II.2. Revenus moyens annuels des ménages.

Le revenu moyen annuel du ménage centrafricain s'élève à 371.650 FCFA (voir tableau 9.11). Le revenu médian est de l'ordre de 129.000 FCFA par an. En d'autres termes 50% des ménages gagnent en moyenne 129.000 FCFA par an.

Le revenu moyen des ménages à Bangui est deux (2) fois plus élevé que celui des Autres villes et de la zone minière, et 4 à 5 fois plus élevé que les revenus moyens des zones rurales.

¹. Non déclaré

Tableau 9.11 : Revenu moyen annuel des ménages selon les différentes sources de revenus et par zone (en FCFA)

Source de revenus	Zone						Ensemble
	Savane	Forestière	Minière	Extrême	Bangui	Autres villes	
Cultures d'exportation	7 351	7.383	4.791	418	162	2.028	5.044
Cultures vivrières	51.102	42.235	57.346	30.303	10.272	27.660	39.500
Elevage, pêche, chasse, forêt	26.444	20.073	29.195	19.032	11.577	14.170	20.827
Entreprises non agricoles	55.489	93.276	222.092	13.047	398.773	209.853	143.593
Salaire principal	20.826	31.978	15.149	21.919	312.511	143.749	80.860
Salaire secondaire	2.604	1.762	311	2.239	5.599	2.666	2.609
Salaires des autres membres	1.367	3.186	7.407	26	61.160	13.400	11 369
Autres sources	18.753	34.576	172.656	15.263	194.969	88.919	66.760
Total	184.505	232.297	510.033	102.508	1.000.596	503.797	371.650

Tableau 9.12 : Revenu moyen annuel des ménages selon les différentes sources de revenus et par groupe cible (en FCFA)

Source de revenus	GC1	GC2	GC3	GC4	GC5	GC6	GC7	GC8	GC9	GC10	Ensemble
Cultures d'export	28.185	1.527	53	0	1.713	883	1.872	614	507	1.125	5.044
Culture vivrières.	55.047	50.853	6.929	11.131	25.636	9.179	12.275	12.216	12.385	15.069	39.500
Elevage/Chasse/Pêche	13.711	29.768	5.706	40.445	9.117	4.286	6.287	6.383	2.412	8.497	20.827
Entreprises N.A	36.929	67.153	549.26	839.797	463.738	525.663	145.301	304.425	100.731	160.582	143.593
Salaire principal	0	208	2	1.207	5.824	4.690	785.530	405.934	226.456	13.738	80.860
Salaire secondaire	1.852	2.249	3.527	1.972	0	3.633	6.270	1.279	236	6.038	2.609
Salaires A.M	792	3.589	693	31.025	1.791	14.099	41.714	51.693	32.893	26.363	11 369
Autres S.R	22.680	27.629	20.379	207.476	398.873	112.040	101.877	147.398	56.169	215.476	66.760
			81.885								
Total	157.527	181.894	655.798	1.104902	899.187	663.316	1.094427	898.781	425.358	440.325	371.650

Les ménages dont le chef est agriculteur ont les plus faibles revenus .

Le revenu moyen annuel par tête d'habitant est de 86.240 FCFA et le revenu médian de 35.500 FCFA (tableaux 1.13 et 1.14).

L'analyse par zone indique que c'est à Bangui et dans la zone minière qu'on observe les revenus moyens par tête les plus élevés.

Tableau 1.13 : Revenu moyen annuel par tête et par zone (en FCFA)

Zone	Savane	Forestière	Minière	Extrême	Bangui	Autres villes	Ensemble
Revenu par tête	48.097	68.004	147.879	28.369	182.411	110.077	86.240

Tableau 1.14 : Revenu moyen annuel par tête et par groupe cible (en FCFA).

Groupe cible	GC1	GC2	GC3	GC4	GC5	GC6	GC7	GC8	GC9	GC10	Ensemble
Revenu moyen par tête	36 536	48 455	198 182	320 028	285 124	179 273	159 239	178 522	117 376	104 709	86 240

II.3. Structure du revenu des ménages

L'examen de la structure des revenus montre une prédominance des revenus provenant des entreprises non agricoles (39%). La seconde source la plus importante est le salaire de l'emploi principal du chef de ménage et son (ses) conjoint (s) (22%), suivi des revenus tirés des Autres sources (18%). Le secteur primaire contribue quant à lui pour 18% bien qu'il occupe 74% des actifs.

Le secteur primaire demeure la principale source de revenus des ménages ruraux (47% en zone de savane et 49% en zone extrême). Toutefois, en zone forestière et en zone minière, ce sont plutôt les entreprises non agricoles qui procurent aux ménages l'essentiel de leurs revenus.

Tableau 1.15 : Part moyenne des différentes sources de revenus et par zone (en %)

Source de revenus	Zone						Ensemble
	Savane	Forestière	Minière	Extrême	Bangui	Autres villes	
Cultures d'exportation	4,1	3,2	0,9	0,4	0,0	0,4	1,4
Cultures vivrières	28,2	18,4	11,3	29,6	1,0	5,6	10,6
Elevage, pêche, chasse, forêt	14,6	8,7	5,8	18,6	1,2	2,8	5,6
Entreprises non agricoles	30,7	40,6	44,1	12,7	40,4	42,1	38,7
Salaire principal	11,5	13,9	3,0	21,5	31,8	28,9	21,9
Salaire secondaire	1,4	0,8	0,1	2,2	0,6	0,5	0,7
Salaires des autres membres	0,8	1,4	1,5	0,0	6,2	2,7	3,1
Autres sources	10,3	15,1	34,1	14,9	19,8	17,8	18,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les ménages dont le chef est salarié (GC7 et GC8) voir aussi GC9 (53.2 et 23.7) tirent leurs revenus essentiellement de leur salaire et des entreprises non agricoles. Par contre, les ménages dont le chef est agriculteur (GC1 et GC2) perçoivent leurs revenus des activités agricoles.

Tableau 1.16: Part moyenne des différentes sources de revenus par groupe cible(en %)

Source de revenus	GC1	GC2	GC3	GC4	GC5	GC6	GC7	GC8	GC9	GC10	Ensemble
Cultures d'export	17,8	0,8	0,0	0,0	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	1,4
Cultures vivrières	34,9	27,9	1,1	1,0	2,8	1,4	1,1	1,4	2,9	3,4	10,6
Elevage, chasse	8,7	16,4	0,9	3,7	1,0	0,6	0,6	0,7	0,6	1,9	5,6
Entreprises non agricoles	23,4	36,9	83,7	76,0	51,6	79,2	13,3	33,9	23,7	36,5	38,7
Salaire principal	0,0	0,1	0,5	0,1	0,6	0,7	71,8	45,1	53,2	3,1	21,9
Salaire secondaire	1,2	1,2	0,1	0,2	0,0	0,5	0,6	0,1	0,0	1,4	0,7
Salaire autres membres	0,5	1,9	3,1	2,8	0,2	2,1	3,8	5,7	7,7	6	3,1
Autres sources	14,4	15,2	12,5	18,8	44,4	16,9	9,3	16,4	13,2	48,9	18
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

II.4. Variation du revenu

Il ne s'agit pas ici d'évaluer quantitativement l'évolution du revenu des ménages. La question posée est de savoir si, pour une source donnée de revenu, il y a eu une variation. Ainsi, globalement, on peut connaître le nombre de ménages qui ont vu leur revenu augmenter, diminuer ou rester inchangé comparativement à la situation initiale, douze mois avant l'enquête.

Au vu des tableaux 9.17 et 9.18, on remarque que globalement les ménages ont déclaré avoir connu une diminution de leur revenu (0,82). La diminution est beaucoup plus marquée dans les zones forestière (1,06) et de savane (1,03).

Tableau 1.17 : Evolution globale du revenu des ménages par zone

Zone	Savane	Forestière	Minière	Extrême	Bangui	Autres villes	Ensemble
variation globale	-1,03	-1,06	-0,26	-0,18	-0,54	0,63	-0,82

Selon les groupes cibles, les ménages dont le chef est agriculteur des produits d'exportation et ceux dont le chef exerce comme "Autre indépendant" sont les plus touchés par cette diminution.

Tableau 1.18 : Evolution globale du revenu des ménages par groupe cible

Groupe cible	GC1	GC2	GC3	GC4	GC5	GC6	GC7	GC8	GC9	GC10	Ensemble
Variation globale	-1,14	-0,90	-0,79	-0,40	-0,72	-1,05	-0,30	-0,43	-0,42	-0,38	-0,82

La proportion des ménages dont les revenus ont diminué varie de 0,7% à 32%. Environ 20 à 30% des ménages ont déclaré avoir enregistré une diminution de leurs revenus provenant respectivement des entreprises non agricoles et des cultures vivrières. Les revenus provenant des cultures vivrières et des entreprises non agricoles ont diminué surtout chez les ménages dont le chef est agriculteur. Les ménages des zones de savane et forestière sont les plus nombreux à connaître une baisse de leurs revenus agricoles (cultures vivrières) et des entreprises non agricoles (Annexe A.1.7 et A.1.8).

II.5. CONCENTRATION DU REVENU

Le tableau ci-dessous révèle que les ménages du 5^è quintile (les 20% les plus riches) se partagent 71,9% des revenus. Par contre les 40% les plus pauvres (1^{ère} et 2^{ème} quintiles) se contentent seulement de 5,2% du revenu total.

La répartition des revenus est inégalitaire quelle que soit la zone de résidence. Elle est plus inégalitaire dans la zone minière que dans les autres zones.

Tableau 1.19 : Revenu moyen des ménages selon la zone et par quintile (FCFA).

Zone	Revenu par quintile					Ensemble
	1 ^{ère} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile	
Savane	56085	140594	259650	571444	2406435	184505
Forestière	52048	139189	262263	577745	2407116	232297
Minière	48113	139991	265124	570621	3770922	510033
Extrême	54334	139102	263265	571466	2129004	102508
Bangui	48577	138998	270678	600302	2728848	1000596
Autres villes	53128	138482	265199	585862	2498678	503797
Ensemble	53705	139978	262035	581681	2651845	371650

Tableau 1.20 : Indice de concentration par zone.

Zone	Savane	Forestière	Minière	Extrême	Bangui	Autres villes	Ensemble
Indice de Gini	0,60	0,61	0,67	0,58	0,43	0,59	0,65

III. AVOIRS DES MENAGES

Afin de mesurer le bien-être économique des ménages, l'EP s'est interrogée sur la possession de certains actifs par les ménages. Les données collectées portent sur:

- Les propriétés ou habitations,
- Les terres ou terrains,
- Les principaux biens durables qui peuvent être des actifs productifs ou non (biens d'équipements agricoles et autres biens de consommation durables).

III.1 Habitation ou propriété

Les résultats obtenus du graphique 1.2 montrent que:

- 59% des ménages possèdent une habitation
- 26% deux habitations
- 6% trois habitations ou plus.

Ainsi, on peut dire que 91% des ménages centrafricains possèdent au moins une habitation ou une propriété.

Graphique 1.2 :

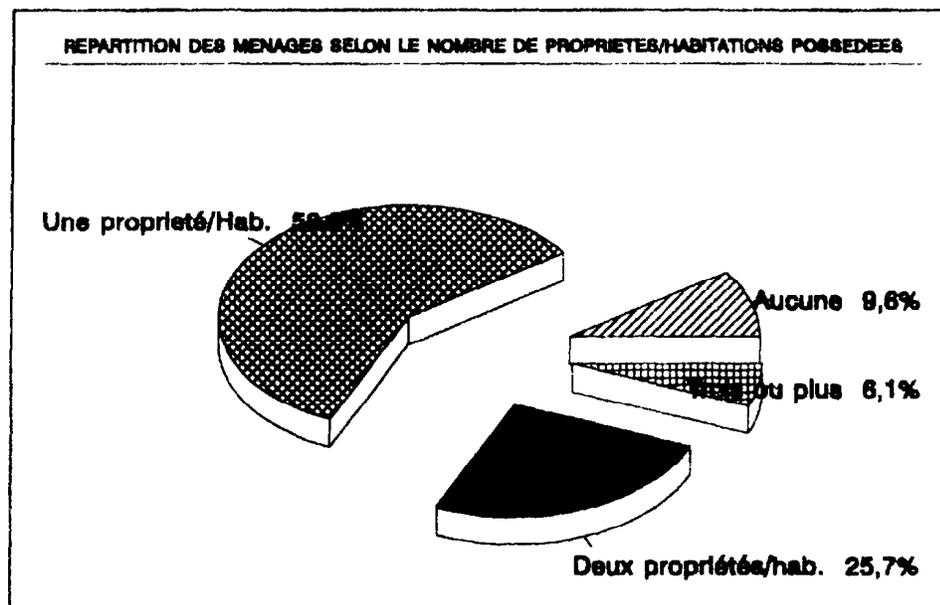


Tableau 1.21 : Proportion des ménages possédant une habitation par zone (en %)

Zone	Savane	Forestière	Minière	Extrême	Bangui	Autres Villes	Ensemble
%	96,0	94,9	95,1	92,2	74,8	87,1	91,4

Tableau 1.22 : Proportion des ménages possédant une habitation ou propriété par groupe cible (en %)

Groupe cible	GC1	GC2	GC3	GC4	GC5	GC6	GC7	GC8	GC9	GC10	Ensemble
%	99,6	96,6	71,1	78,1	92,5	84,4	76,0	79,4	73,8	79,5	91,4

En milieu rural, la presque totalité des ménages possède au moins une propriété. Il convient de signaler qu'il s'agit le plus souvent de cases construites en matériaux locaux sans grande valeur.

Les ménages dont le chef est indépendant vendeur de produits non alimentaires, mineur ainsi que les ménages des zones de savane et forestière ont connu une augmentation non négligeable du nombre de leurs propriétés.

Par rapport aux douze mois qui ont précédé l' interview , la presque totalité (82 %) des ménages déclarent n'avoir pas connu un changement du nombre de propriétés (voir Graphiques 1A.1 et 1A.2 en Annexe).

III.2. Terre ou terrain

L' EP révèle que 58% des ménages sont propriétaires d'une terre.

Les ménages des zones de savane et de forêt sont le plus souvent propriétaires de terrains (respectivement 66% et 60%).

Aux vues des tableaux 9.27 et 9.28 , il apparaît que beaucoup de ménages à Bangui et en zone minière ne possèdent pas de terre (respectivement (32%) et (44%)).

L'analyse par groupe cible montre que la plupart de ces propriétaires sont les cultivateurs de produits vivriers (71%) et de cultures industrielles (62%). Viennent ensuite les ménages dont les chefs exercent comme salarié du secteur public. Par contre, dans le groupe cible des indépendants, vendeurs et travailleurs du secteur privé informel, seulement un ménage sur trois possède un terrain.

Tableau 1,23 : Proportion des ménages possédant une terre ou un terrain par zone (en %)

Zone	Savane	Forestière	Minière	Extrême	Bangui	Autres Villes	Ensemble
Proportion (%)	65,5	60,2	44,4	83,1	32,3	57,8	58,2

Tableau 1,24 : Proportion des ménages possédant une terre ou un terrain par groupe cible (en %)

Groupe cible	GC1	GC2	GC3	GC4	GC5	GC6	GC7	GC8	GC9	GC 10	Ensemble
Proportion (%)	71,1	62,4	31,1	35,8	42,3	49,6	51,7	49,7	35,2	47,4	58,2

La majorité des ménages (73 %) n'ont pas enregistré de changement dans la superficie de leur terrain. Toutefois, une proportion non négligeable (24 %) des ménages ont déclaré avoir connu une augmentation de leur superficie. Parmi eux, 64 % sont ceux dont le chef est cultivateur de produits vivriers, pêcheur, chasseur ou éleveur. La proportion des ménages ayant connu cette augmentation est plus élevée dans les zones minière et extrême et dans les Autres villes (respectivement 38%, 37 % et 29 %) (voir graphiques 1A.3 à 1A.8 en Annexe).

III.3. Equipements des ménages

III.3.1. Taux d'équipement ⁽¹⁾ des ménages

Le taux d'équipement des ménages pour certains biens est très variable. Il est très faible pour la plupart des biens considérés. Les biens tels que la radio et le salon se caractérisent par un taux d'équipement élevé.

Tableau 1.25: Taux d'équipement des ménages selon les biens possédés et par groupe cible (en %)

Biens d'équipement	GC1	GC2	GC3	GC4	GC5	GC6	GC7	GC8	GC9	GC10	En semble
Charrue	9,1	1,5	1,3	0,9	-	1,1	2,1	1,8	-	1,2	2,5
Tracteur	0,3	0,0	-	-	-	0,2	0,3	-	-	0,1	0,1
Pirogue	-	8,3	1,8	2,5	-	2,2	2,3	0,8	-	1,7	2,4
Camion	0,2	0,7	0,7	5,8	7,5	2,5	6,1	7,1	0,7	2,9	1,7
Pousse	3,5	4,1	15,9	20,8	7,6	14,5	21,6	22,9	7,8	14,9	7,9
Fusil	9,1	6,7	2,2	5,7	8,8	5,1	14,5	13,6	3,9	8,3	7,7
Moulin	0,5	0,3	1,5	3,6	1,7	1,6	4,5	5,4	0,7	2,6	1,1
Bicyclette	26,1	14,7	13,8	29,4	27,0	22,5	36,5	30,5	14,0	16,2	19,4
Téléviseur	0,4	0,8	5,1	5,9	0,7	2,6	15,5	11,3	2,5	4,6	2,8
Radio	54,6	43,4	62,9	85,4	75,2	71,5	90,7	82,7	64,6	58,9	54,8
Machine à coudre	7,8	6,9	12,8	13,9	11,2	20,1	35,7	22,5	11,3	17,9	1,5
Réfrigérateur	0,8	0,4	2,1	5,0	0,4	4,4	9,3	9,9	1,0	3,6	2,0
Foyer amélioré	5,5	8,4	41,0	60,3	30,9	45,5	52,6	46,6	30,2	31,4	19,0
Salon	68,1	56,1	69,4	78,3	52,0	74,7	91,4	90,6	69,8	67,3	64,1
Armoire	8,9	8,2	18,2	31,2	18,8	26,0	45,5	40,9	19,9	30,0	15,7
Ventilateur	0,1	0,2	3,1	5,7	0,6	3,9	7,2	6,0	1,8	3,2	1,5

¹Le taux d'équipement est le rapport entre le nombre de ménages possédant un bien d'équipement donné et le nombre total de ménages.

Un ménage sur deux possède en moyenne un poste radio, un salon et dans une moindre mesure une bicyclette. Les ménages dont le chef est salarié du secteur public sont plus nantis pour ces biens. Certains biens durables comme le téléviseur et le réfrigérateur sont essentiellement détenus par les ménages de Bangui. Le taux d'équipement en tracteur est très faible. Il dénote la non mécanisation de l'agriculture. Néanmoins, la détention de la charrue par les ménages de la zone de savane traduit le début de la culture attelée.

III.3.2. Variation des équipements

La plupart des ménages déclarent n'avoir pas enregistré un changement du nombre de leurs biens d'équipement. Une faible proportion des ménages (moins de 1%) a connu une augmentation ou une diminution du nombre de leurs biens. Environ 3% des ménages ont nouvellement acquis des salons et postes radio. L'accroissement du nombre de postes transistor s'observe surtout chez les ménages dont le chef est indépendant vendeur, mineur, autre indépendant, salarié du secteur public et du secteur privé formel. L'analyse par zone montre que cet accroissement est sensible surtout en milieu urbain et en zone minière.

De manière générale, la proportion des ménages qui ont connu une baisse du taux d'équipement est plus grande que la proportion de ceux qui ont déclaré un accroissement de leur équipement.

ANNEXES

I. Extrapolation des données au niveau national

Les AD-échantillons sont de taille variable. Celles qui sont de grande taille ont des probabilités plus grandes d'être retenues dans l'échantillon que celles de petite taille. Cependant, au deuxième degré de sondage, on a décidé de sélectionner 20 ménages dans chaque AD retenue. Ce qui introduit un biais pour l'estimation des résultats au niveau national.

Pour corriger ce biais, on calcule des pondérations de manière à donner des poids plus importants aux ménages qui appartiennent aux AD de grande taille.

On note:

i : indice de l'AD.

h : indice de la strate.

M_i : nombre de ménages de l'AD i recensés en 1988.

M'_i : nombre de ménages dénombrés en 1992.

N_h : effectif de la strate h

$$N_h = \sum_{i=1} M_i$$

a_h : nombre d'AD tirées dans la strate h .

Le coefficient de pondération des ménages dans une AD i est:

$$w_i = (1/a_h) (M_i/20M'_i) \left(\sum_{i=1} M'_i \right)$$

Les coefficients de pondération w_i est saisi dans le fichier pour chaque ménage(ou au moins pour chaque AD, car il est le même pour tous les ménages de l'AD).

2. Estimation ¹

Il s'agit de voir comment on estime la variable revenu à partir des résultats de l'Enquête.

La démarche pour le calcul des dépenses moyennes par strates, par groupe cible et au niveau national est identique à ce qui est fait ci-dessous pour le revenu.

L'EP a retenu trois domaines d'analyse: le ménage, le groupe cible et la strate. On peut estimer le revenu (ou les dépenses) selon ces trois domaines.

Notations: i = indice du ménage;

j = indice de l'AD.

k = indice de la strate

l = indice du groupe cible;

c_k = poids de la strate dans l'échantillon (nombre de ménages)

c_l = poids du groupe cible dans l'échantillon

w = coefficient de pondération.

1.1 Estimation du revenu moyen de la strate.

Le revenu total d'un ménage i est:

$$RT_i = \sum_{s=1}^{29} R_s \quad s = \text{Revenus du ménage (1)}$$

Le revenu total d'une AD j est:

$$RT_j = \sum_{i=1}^{20} R_{ij} \quad (2)$$

Le revenu moyen d'une AD j est:

$$RM_j = (1/20) \sum_{i=1}^{20} R_{ij} \quad (3)$$

¹ Ces différentes estimations peuvent s'appliquer à d'autres variables comme les dépenses ou une source donnée de revenu, par exemple le salaire moyen des ménages.

Le revenu total de la strate k est:

$$RT_k = \sum_{j=1}^{a_k} w_j RT_j = \sum_{j=1}^{a_k} w_j \sum_{i=1}^{20} R_{ij} \quad (4)$$

où a_k = nombre d'AD de strate k.

Le revenu moyen de la strate k est

$$RM_k = (1 / \sum_{j=1}^{a_k} w_j) \sum_{j=1}^{a_k} w_j RM_j \quad (5)$$

Le revenu national est:

$$RN = \sum_{k=1}^6 RT_k = \sum_{k=1}^6 \left[\sum_{j=1}^{a_k} \left(\sum_{i=1}^{20} R_{ij} \right) \right] \quad (6)$$

Le revenu moyen national:

$$RM = (1 / \sum_{k=1}^6 C_k) \sum_{k=1}^6 C_k \left[\sum_{j=1}^{a_k} w_j \left(\sum_{i=1}^{20} R_{ij} \right) \right] \quad (7)$$

1.2 Estimation du revenu moyen du groupe cible

Le revenu total du groupe cible l est:

$$RT_l = \sum_{i=1}^{N_l} w_{il} R_{il} \quad (8)$$

où N_l est le nombre de ménages du groupe cible l

Le revenu moyen du groupe cible l est:

$$RM_l = (1 / \sum_{i=1}^{N_l} w_{il}) \sum_{i=1}^{N_l} w_{il} R_{il} \quad (9)$$

Le revenu national est:

$$RN = RT_l = \sum_{l=1}^{10} \left(\sum_{i=1}^{N_l} w_{il} R_{il} \right) \quad (10)$$

Le revenu moyen national est:

$$RM = (1 / \sum_{I=1}^{10} C_I) \sum_{I=1}^{10} (\sum_{i=1}^{N_I} w_{iI} R_{iI}) \quad (11)$$

1.3 Estimation directe à partir du revenu du ménage

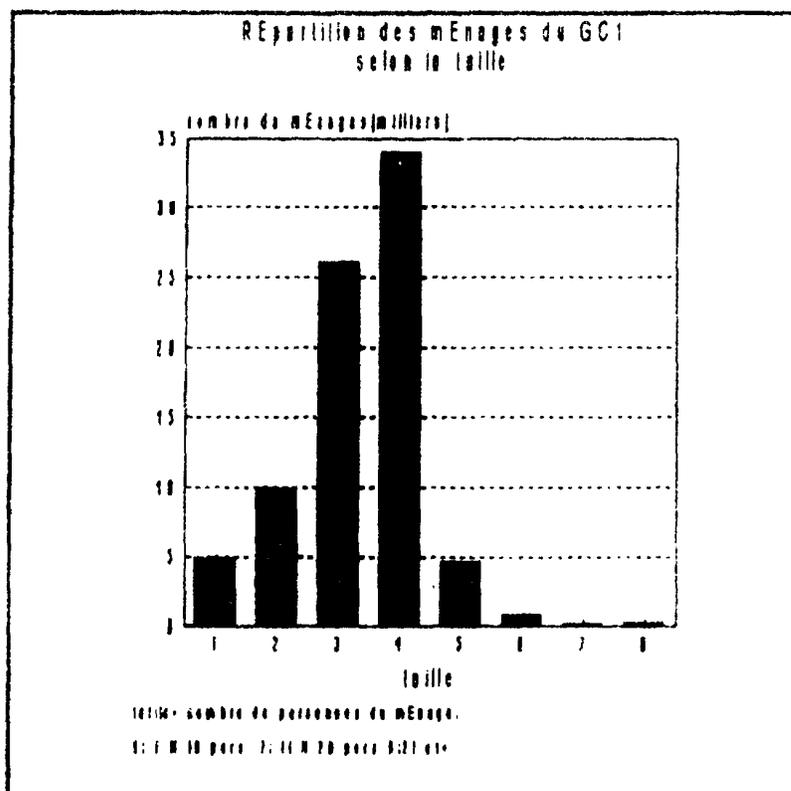
Le revenu national est:

$$RN = \sum_{i=1}^{7500} w_i R_i \quad (12)$$

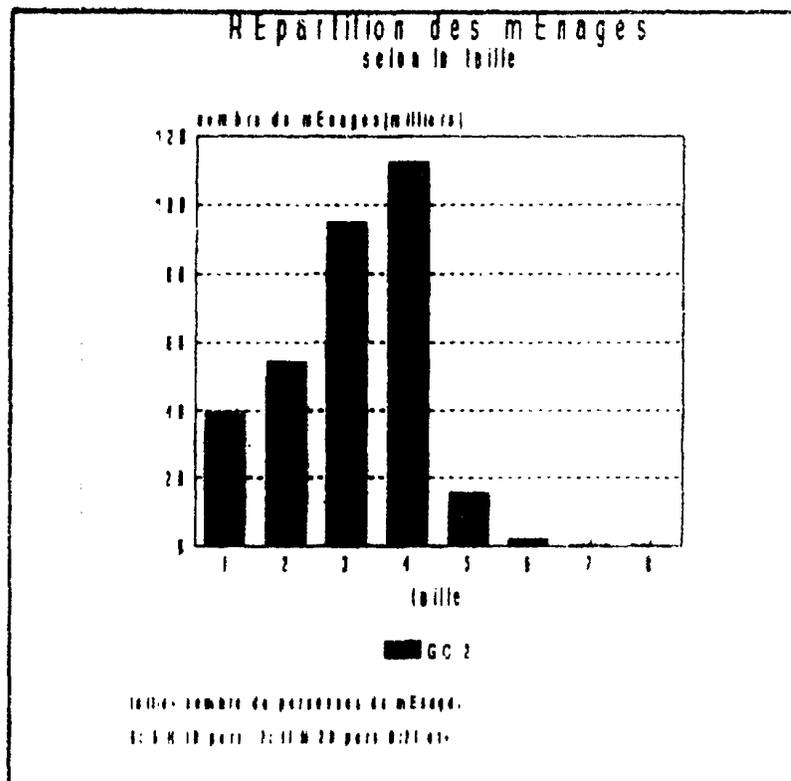
Le revenu moyen national est:

$$RM = (1 / \sum_{i=1}^{7500} w_i) \sum_{i=1}^{7500} w_i R_i \quad (13)$$

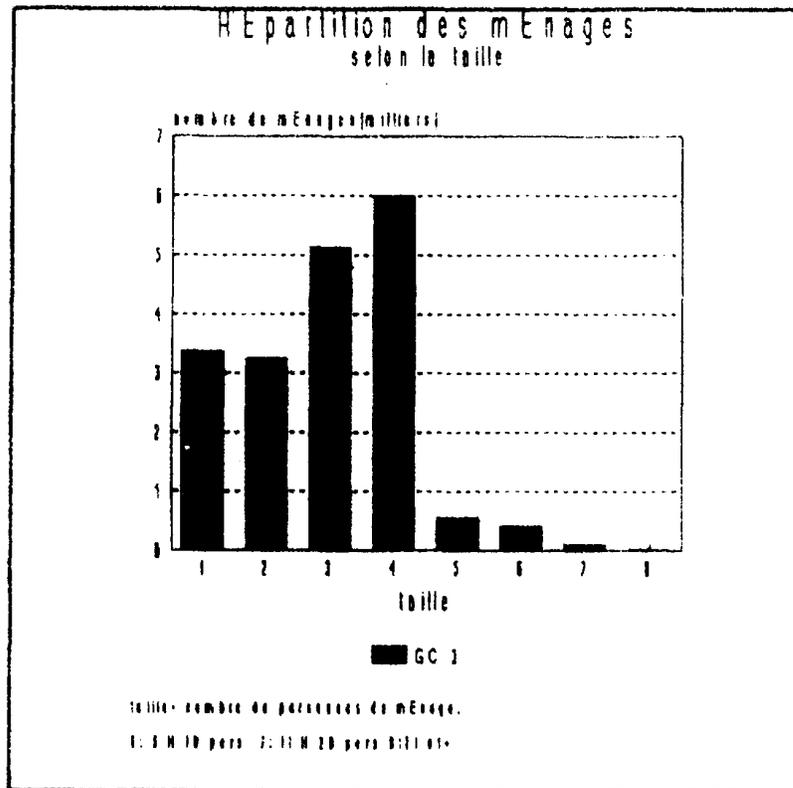
Graphique A2.1



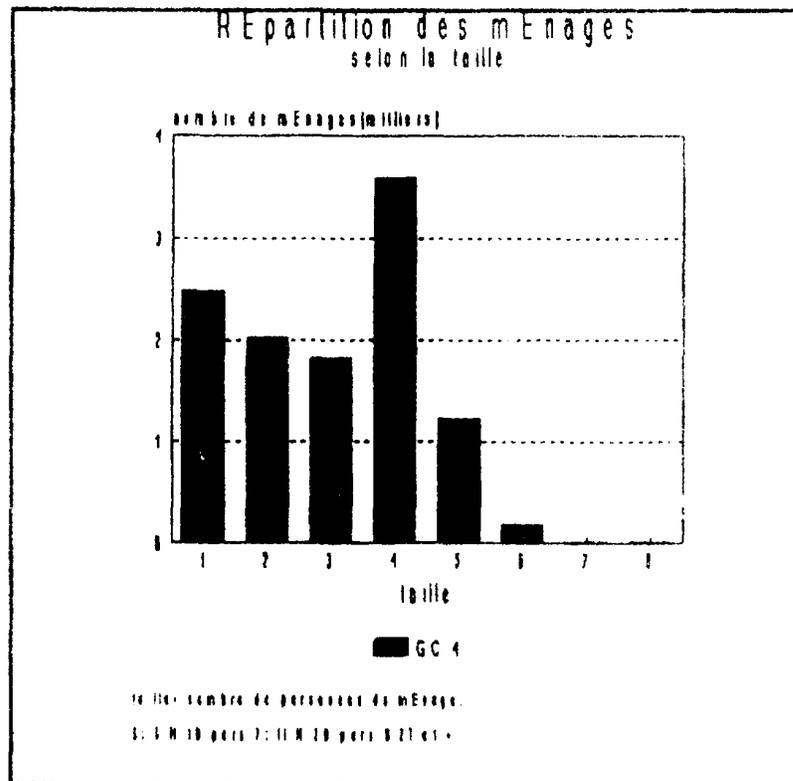
Graphique A.2.2



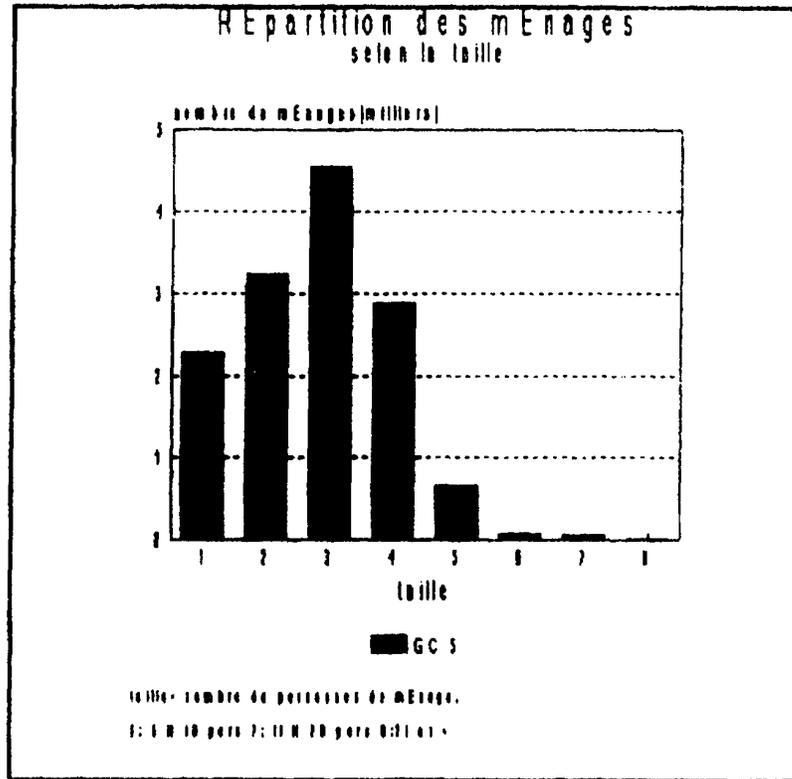
Graphique A.2.3



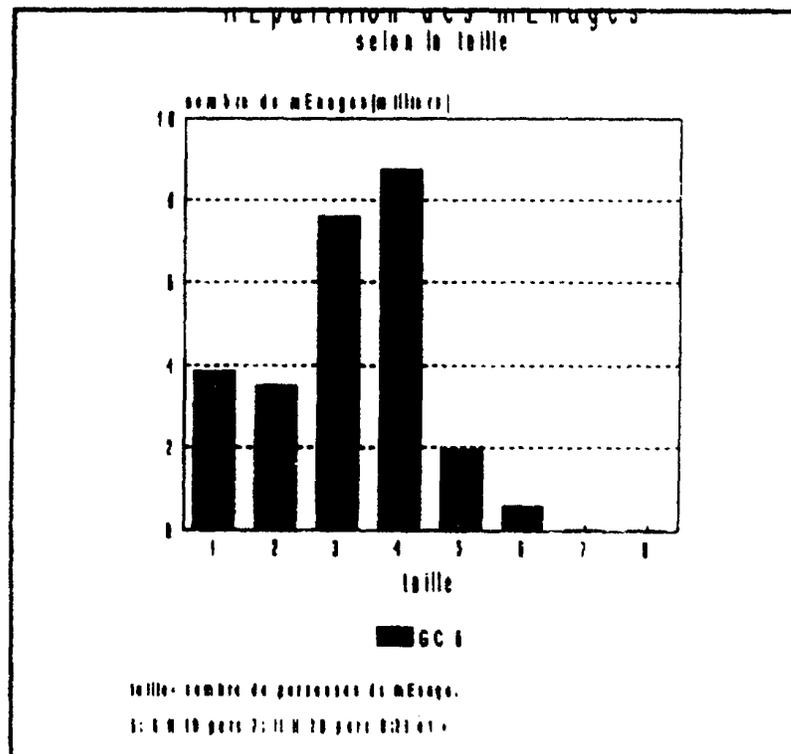
Graphique A.2.4



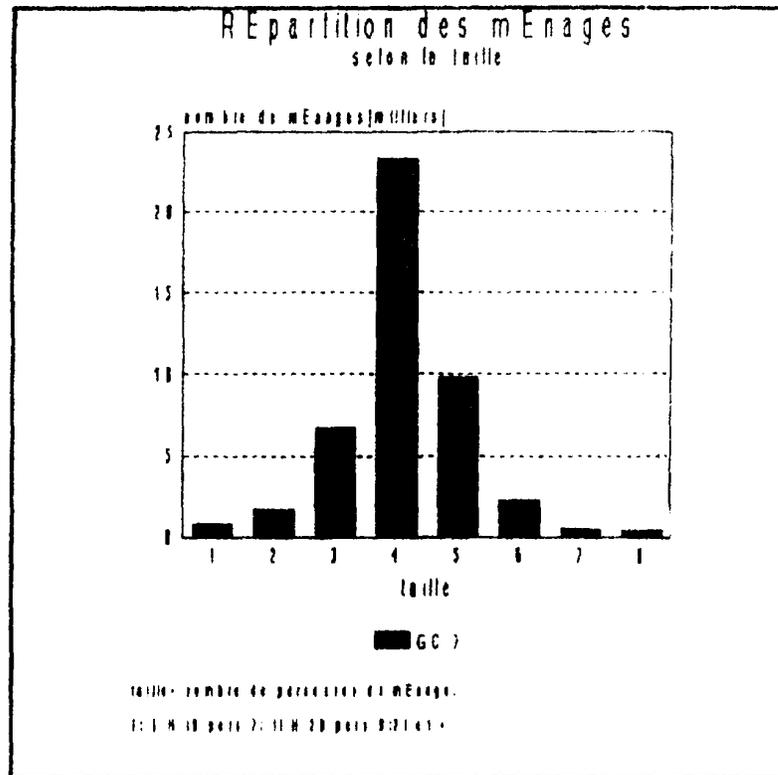
Graphique A.2.5



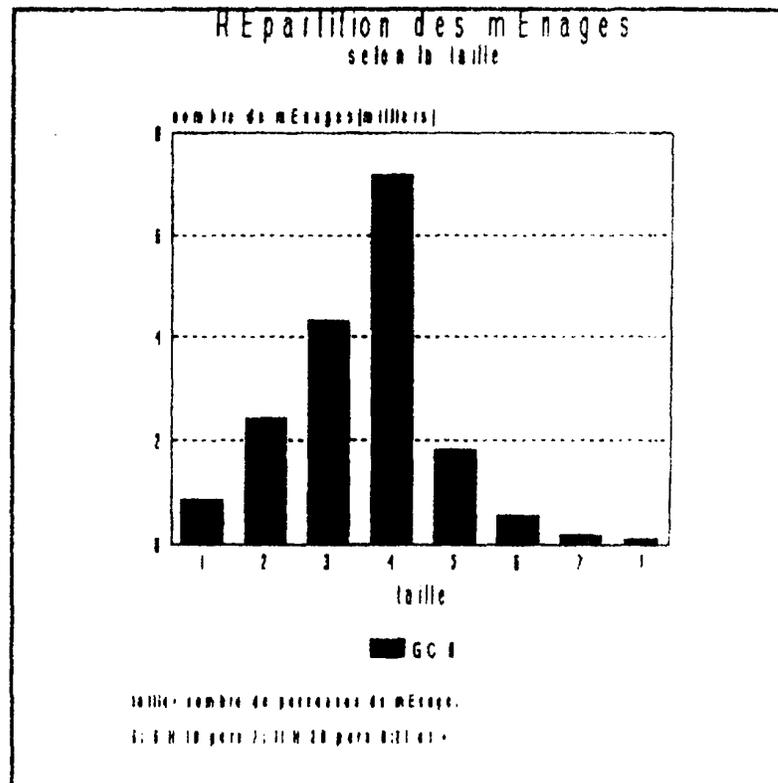
Graphique A.2.6



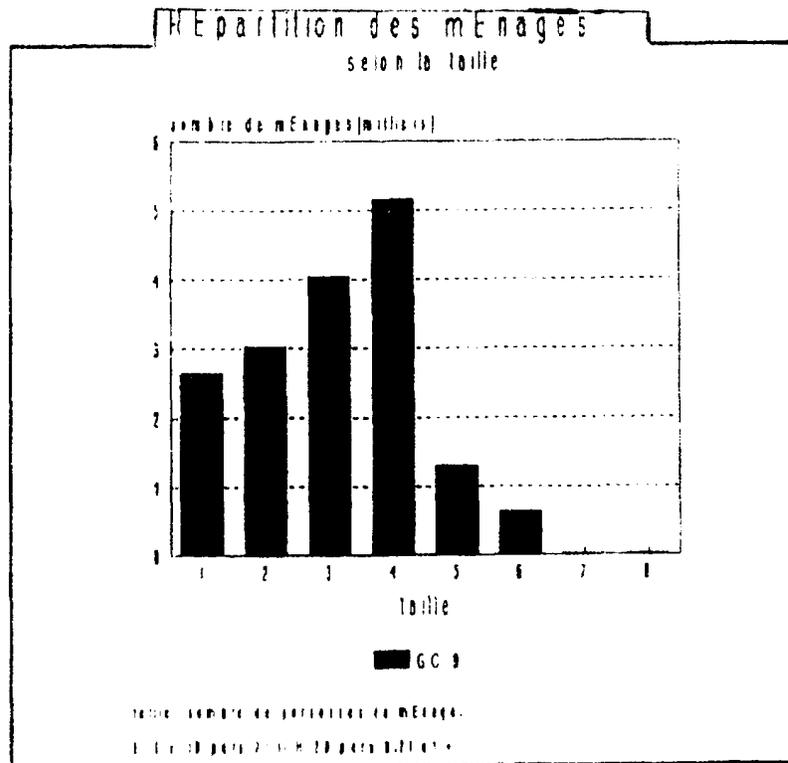
Graphique A.2.7



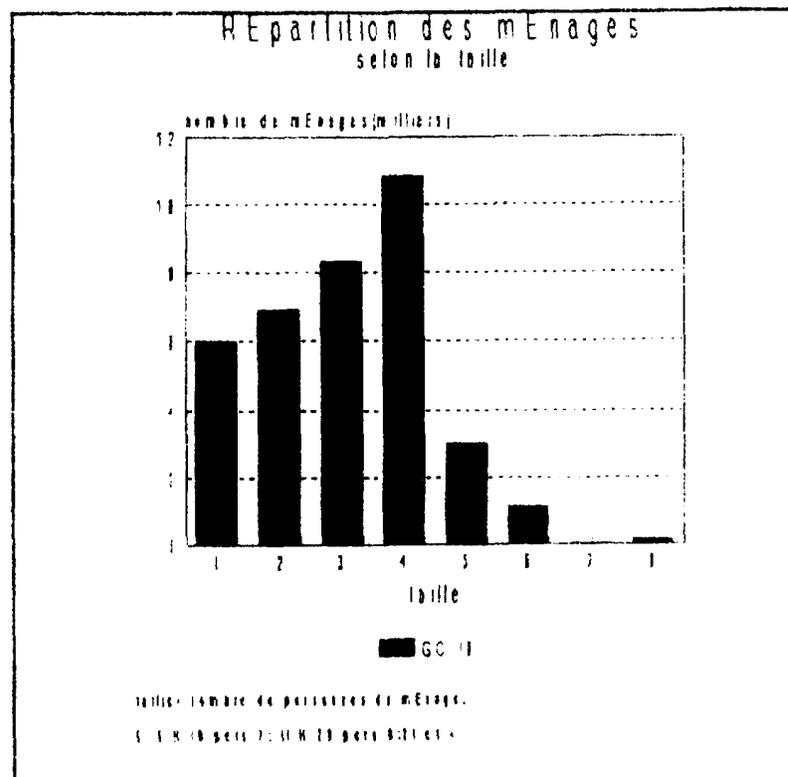
Graphique A.2.8



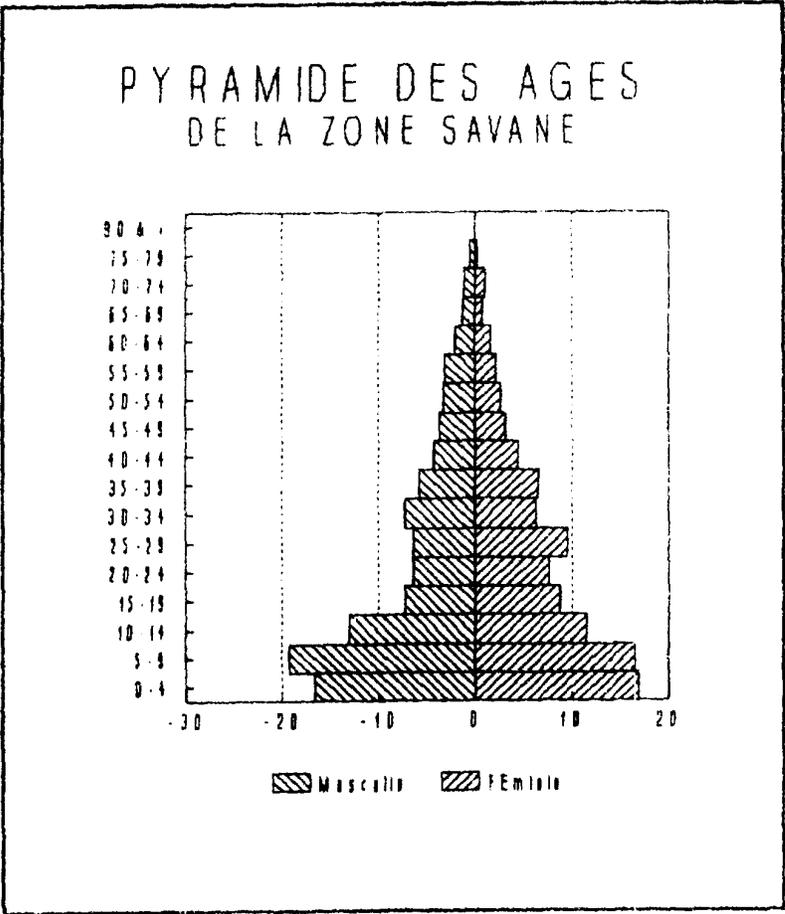
Graphique A.2.9



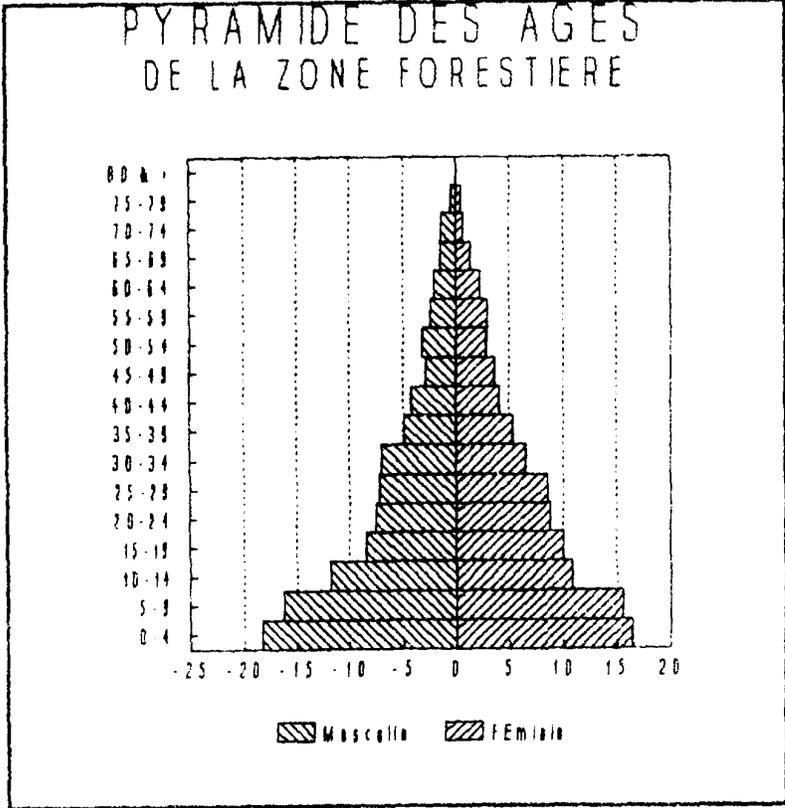
Graphique A.2.10



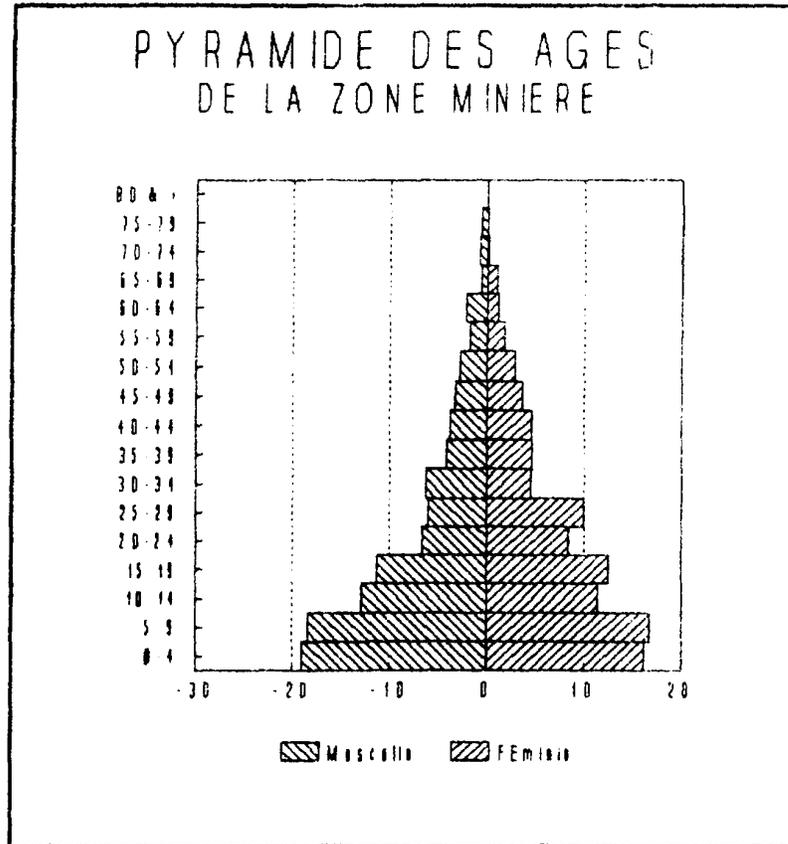
Graphique A.2.11



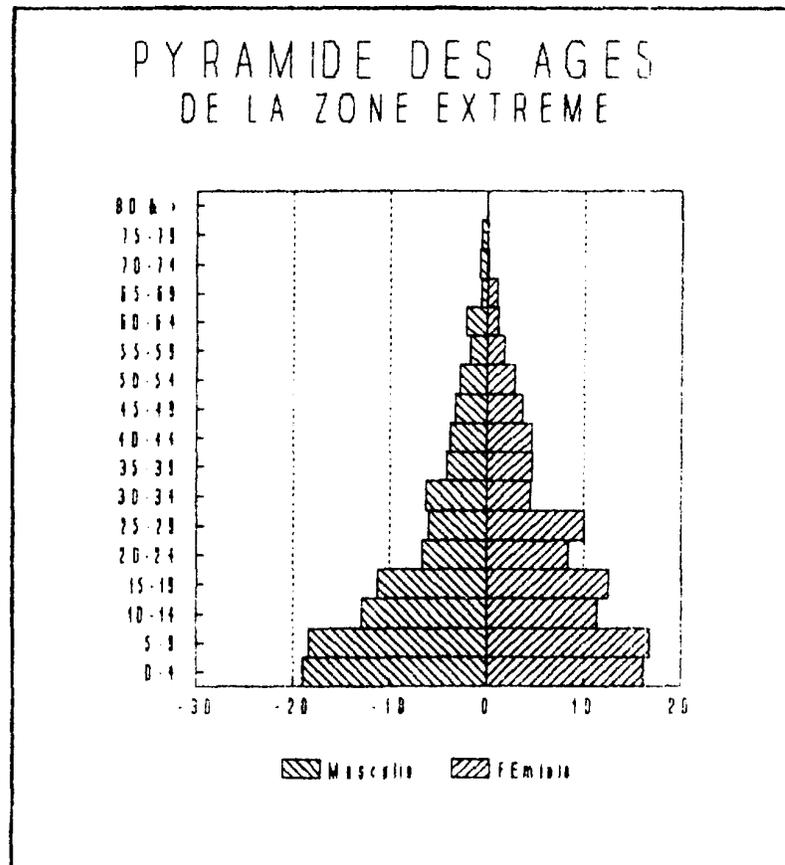
Graphique A.2.12



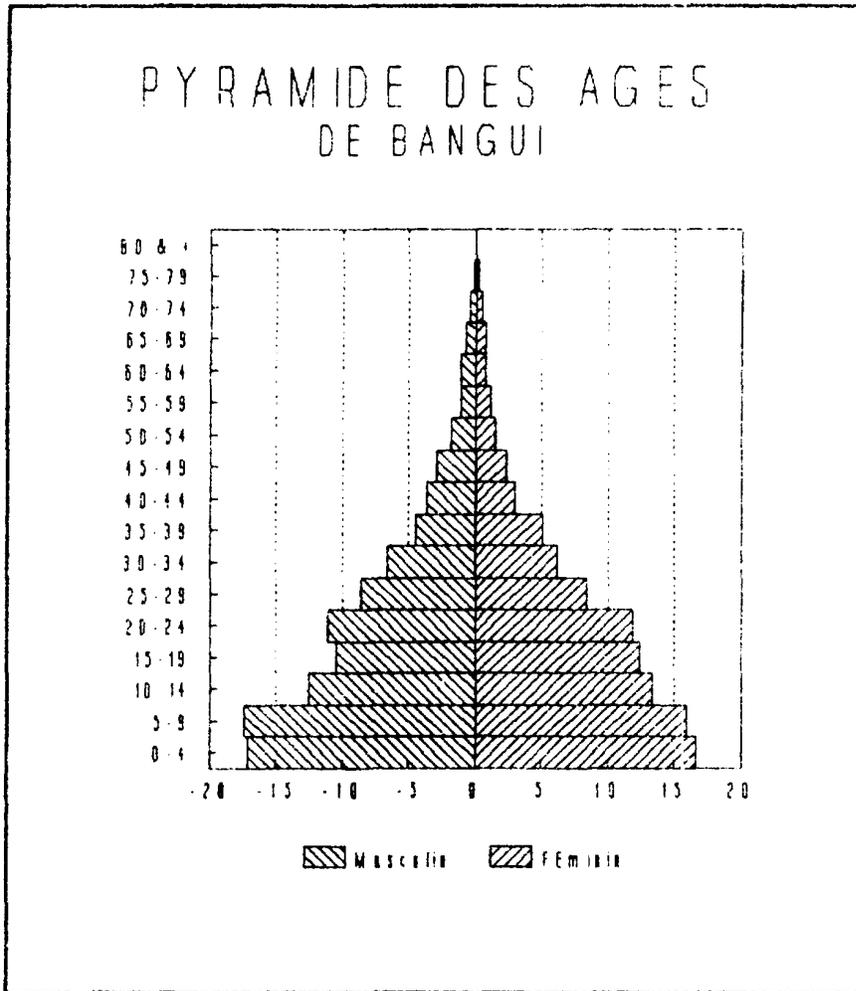
Graphique A.2.13



Graphique A.2.14



Graphique A.2.15



Graphique A.2.16

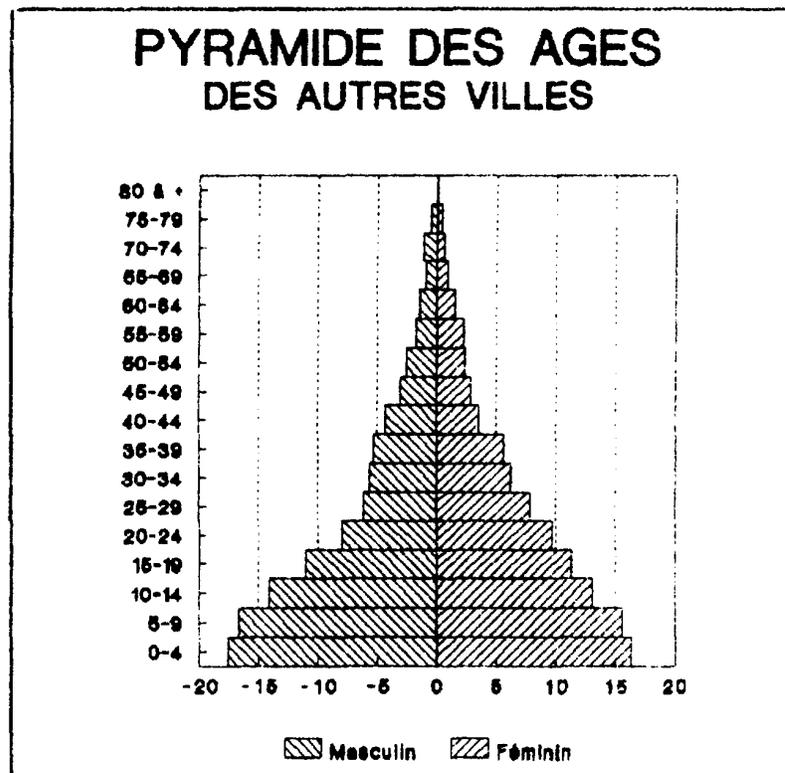


Tableau A.3.1 : Matrice Age/niveau de classe pour l'enseignement primaire

Age (ans)	Niveau classe fréquentée							Total
	Prés	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
5	4394	2740	216					7351
6	3853	22749	1813	298				28713
7		28295	15857	2354	287			46793
8		20375	22559	11180	1779			55892
9		9976	19076	12921	4145	1173	450	47741
10		7916	16022	19916	8965	2713	1284	56817
11			6884	15592	9561	4979	2841	39857
12				11576	15951	9503	4353	41383
13				5911	12501	10598	8253	37263
14				2886	6015	8822	7552	25275
15				2239	3933	4520	7654	18347
16				622	1572	2508	7030	11731
17				160	403	1356	3186	5104
18							194	194
19								
Total	8247	92052	82427	85653	65113	46172	42792	422460

Tableau A.3.2 : Matrice Age/Niveau de classe fréquentée dans l'enseignement secondaire

Age (ans)	Niveau classe fréquentée							Total
	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Term	
11	276	60						336
12	752	363	65					1180
13	1654	432	175	52				2314
14	2527	980	626	76				4210
15	3580	2047	792	164	76			6584
16	3909	2082	696	490				7176
17	3383	4007	2160	922	196	118	271	10472
18	3125	2725	2825	1895	986	1231	53	10569
19	1541	2284	1996	1365	830	768	154	7186
20	405	1249	1678	1671	1722	882	613	5003
21	414	702	563	1324	829	1084	1082	3003
22	44	352	738	1209	973	1293	1240	2343
23			76		1658	582	1509	3825
24					867	151	805	1823
25					835	425	686	1946
26					305	294	219	818
27					237	44	225	506
28					295	173	161	629
29					73	54	75	202
30						129	152	281
Total	21611	17283	12390	9168	9883	7228	7243	84806

Tableau A.3.3 : Taux brut de scolarisation selon le décile de dépense moyenne et par niveau d'éducation

Décile	Primaire	Secondaire
10%	34,1	0,0
20%	39,2	1,9
30%	42,4	4,8
40%	53,3	4,3
50%	68,5	3,4
60%	75,0	7,0
70%	79,1	13,2
80%	89,4	14,4
90%	90,3	30,9
Ensemble	67,6	20,0

Tableau A.3.4 : Dépense moyenne par enfant scolarisé selon la région et le décile de dépense (en FCFA).

Zone	Décile								
	10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%
Savane	300	483	666	900	1087	1316	1650	2150	3375
Forestière	500	750	1025	1250	1500	1750	2225	3000	4583
Minière	750	1000	1150	1316	1500	1983	2500	3150	4250
Extrême	187	350	500	600	816	1125	1366	1825	2910
Bangui	612	1000	1300	1550	1950	2300	2750	3750	5775
Autres villes	1250	1812	2450	3500	4250	5150	6600	9320	17400
Ensemble	475	750	1050	1350	1700	2150	2761	4150	7250

Tableau A.3.5 : Dépense moyenne par enfant scolarisé selon le par groupe cible et le décile de dépense (en FCFA).

Groupe cible	Décile								
	10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%
GC1	375	620	850	1050	1250	1450	1678	2000	2500
GC2	350	550	783	1000	1250	1517	1917	2600	4000
GC3	700	1200	1650	2100	2550	3750	5000	7083	10112
GC4	917	1167	1650	1750	2425	3000	3750	4850	9250
GC5	950	1250	1550	1725	1850	2500	2583	3400	17100
GC6	750	1083	1325	1625	2000	2650	3575	4750	9783
GC7	850	1400	1900	2300	2850	3885	5250	7250	12900
GC8	1000	1435	2000	2250	3500	4000	5150	7628	13666
GC9	575	875	1000	1350	1550	2116	2666	3700	4500
GC10	800	1500	1981	2450	3250	3950	5500	7400	12200
Ensemble	475	750	1050	1350	1700	2150	2761	4150	7250

Tableau A.3.6 : Pourcentage de ménages ayant au moins un enfant scolarisé et nombre moyen d'enfants scolarisés selon le groupe cible et par ménage.

Groupe cible	Pourcentage de ménage	nombre moyen d'enfants
GC1	28,2	1,5
GC2	24,8	1,7
GC3	33,0	2,6
GC4	27,8	2,2
GC5	20,6	1,8
GC6	30,6	2,1
GC7	73,4	3,5
GC8	44,5	2,7
GC9	35,5	2,4
GC10	46,2	2,3
Ensemble	33,1	2,6

Tableau A.4 : Répartition du coût moyen de la dernière consultation selon le décile et le type du personnel médical consulté (en FCFA)

Décile de dépense moyenne	Médecin	Assis-tant	Sage-femme	Guéris-seur	Autre	Ensemble
10%	100	100	100	100	100	100
20%	100	100	100	100	100	100
30%	100	100	100	100	100	100
40%	100	100	100	100	100	100
50%	300	100	100	100	100	100
60%	1000	100	100	212	100	100
70%	2000	200	100	500	100	200
80%	2000	500	300	800	100	800
90%	3500	1200	1000	2000	100	2000

- individu normal : z-score supérieur à -1 ET
- individu souffrant de malnutrition légère : z-score compris entre -1 ET et -2 ET
- individu souffrant de malnutrition modérée : z-score compris entre -2 ET et -3 ET
- individu souffrant de malnutrition grave : z-score inférieur à -3 ET.

Ce classement permet de calculer le pourcentage de la population dans chaque zone de malnutrition et la comparaison se fait avec la population de référence.

Ainsi, si les pourcentages de de la population étudiée dans les zones de malnutrition grave et modérée sont plus grands que les pourcentages de la population de référence, on peut conclure qu'il y a existence de malnutrition.

A l'issue de ces calculs, on peut faire des représentations graphiques de type histogramme.

Tableau A.5.1: Répartition des ménages selon la zone et par raison de non utilisation du marché (en %)

Zone	Raison de non utilisation du marché							Total
	Trop cher	Trop loin	Mauvaise qualité soc	Existe pas	Manque place	Autre	Non appl.	
Savane	7.7	44.6	-	19.9	-	1.6	26.1	100,0
Forestière	-	34.0	-	26.2	4.5	11.8	23.5	100,0
Minière	-	-	-	59.9	-	-	40.1	100,0
Extrême	-	52.6	-	16.7	-	14.9	5.9	100,0
Bangui	5.6	35.8	10.4	-	-	13.9	34.3	100,0
Autres villes	-	-	-	-	-	58.8	41.2	100,0
Ensemble	4.0	41.6	0.6	21.0	1.4	7.7	23.7	100,0

Tableau A.5.2 : Répartition des ménages selon le moyen d'accès au marché par zone (en %)

Zone	Moyen d'accès au marché							Ensemble
	A pied	Bicycl.	Mobyl./Moto	Auto	Pirogue/bac	Autre	Non appl.	
Savane	93.3	0.8	0.4	3.1	0.6	-	1.8	100,0
Forestière	94.6	0.5	0.1	3.0	0.6	0.0	1.2	100,0
Minière	93.4	0.8	-	5.1	-	-	0.7	100,0
Extrême	89.8	2.2	-	1.9	-	1.8	4.3	100,0
Bangui	97.1	0.4	0.3	2.2	-	-	-	100,0
Autres villes	99.5	0.2	-	0.1	-	-	0.1	100,0
Ensemble	95.1	0.6	0.2	2.5	0.4	0.1	1.1	100,0

Tableau A.5.3: Répartition des ménages selon la zone et par moyen d'accès à l'école primaire (en %)

Zone	Moyen d'accès à l'école primaire							Ensemble
	A pied	Bicycl	Mob./ Moto	Auto	Pirogue/bar	Autre	Non appl	
Savane	66.6	0.6	-	0.1	-	3.8	29.0	100.0
Forestière	71.4	0.4	0.0	0.5	0.0	1.1	26.5	100.0
Minière	33.2	0.2	-	38.4	0.7	3.1	54.6	100.0
Extrême	48.5	-	-	1.0	-	5.6	44.6	100.0
Bangui	91.2	0.5	-	1.3	-	-	7.0	100.0
Autres villes	74.2	0.2	-	0.2	-	2.7	22.7	100.0
Ensemble	69.0	0.4	0.0	0.9	0.1	2.6	27.0	100.0

Tableau A.5.4: Répartition des ménages selon la zone et par raison de non utilisation de l'école primaire (en %)

Zone	Raison de non utilisation de l'école primaire							Total
	Trop cher	Trop loin	Mauvaise qualité sec	N'existe pas	Manque place	Autre	Non appl.	
Savane	0.2	0.8	0.1	0.1	0.1	7.1	81.6	100.0
Forestière	0.2	1.1	0.2	0.4	0.2	1.5	86.4	100.0
Minière	0.2	0.2	0.7	0.7	-	4.5	93.6	100.0
Extrême	0.3	3.5	-	0.7	-	35.9	69.6	100.0
Bangui	0.6	-	2.3	0.3	0.5	9.4	86.8	100.0
Autres villes	0.2	0.1	0.1	-	0.1	4.3	85.3	100.0
Ensemble	0.2	0.7	0.3	0.3	0.2	4.0	84.3	100.0

Tableau A.5.5: Répartition des ménages selon la zone et par moyen d'accès à l'école secondaire (en %)

Zone	Moyen d'accès à l'école secondaire							Total
	A pied	Bicycl.	Mob./ Moto	Auto	Piro./ bac	Autr.	Non appl.	
Savane	23.6	2.4	0.7	24.3	0.5	1.8	46.8	100.0
Forestière	36.0	0.9	0.3	22.3	0.7	0.3	39.5	100.0
Minière	9.3	0.1	-	13.6	0.7	0.5	75.9	100.0
Extrême	6.0	0.3	-	16.4	-	1.3	75.9	100.0
Bangui	86.1	0.4	0.1	1.4	-	-	12.0	100.0
Autres villes	61.0	0.4	-	3.4	-	0.8	34.5	100.0
Ensemble	39.3	1.2	0.3	16.0	0.4	1.0	41.8	100.0

Tableau A.5.6: Répartition des ménages selon la zone et par raisons de non utilisation de l'école secondaire (en %)

Zone	Raison de non utilisation de l'école secondaire							Total
	Trop cher	Trop loin	Mauvaise qualité scs	Existe pas	Manque place	Autr.	Non appl.	
Savane	0.1	0.3	-	1.1	-	9.6	88.9	100.0
Forestière	0.3	0.3	-	1.4	0.1	9.2	88.7	100.0
Minière	0.3	-	-	-	-	9.7	99.0	100.0
Extrême	-	0.5	-	0.2	-	11.0	88.3	100.0
Bangui	0.1	0.8	-	0.2	0.6	9.1	89.2	100.0
Autres villes	0.1	0.2	0.0	-	-	10.4	89.3	100.0
Ensemble	0.1	0.3	0.0	0.8	0.1	9.0	89.7	100.0

Tableau A.5.7: Répartition des ménages selon la zone et par moyen d'accès au centre sanitaire (en %)

Zone	Moyen d'accès au centre sanitaire							Total
	A pied	Bicycl.	Mob./Moto	Auto	Pirogue/bac	Autre	Non appl	
Savane	86.5	1.0	0.6	9.1	2.1	0.1	0.6	100.0
Forestière	87.4	0.6	0.2	8.7	2.3	0.0	0.7	100.0
Minière	85.9	0.2	-	11.9	1.0	-	1.0	100.0
Extrême	88.8	1.5	-	4.0	-	2.1	3.6	100.0
Bangui	95.9	0.5	0.2	3.3	-	-	-	100.0
Autres villes	98.8	0.4	-	0.2	0.3	-	0.2	100.0
Ensemble	90.3	0.7	0.3	6.6	1.4	0.1	0.6	100.0

Tableau A.5.8: Répartition des ménages selon la zone et par raison de non utilisation du centre sanitaire (en %)

Zone	Raison de non utilisation du centre sanitaire							Total
	Trop cher	Trop loin	Mauvaise qualité see	Existe pas	Manque place	Autre	Non appl	
Savane	-	25.8	-	19.0	-	34.3	20.9	100.0
Forestière	2.7	39.9	2.7	10.4	1.6	19.8	22.5	100.0
Minière	-	-	-	-	-	-	100.0	100.0
Extrême	-	68.4	-	-	-	25.1	6.5	100.0
Bangui	2.2	-	28.9	10.3	-	28.2	30.4	100.0
Autres villes	-	9.4	15.1	-	-	19.2	56.3	100.0
Ensemble	1.2	29.4	5.1	12.5	0.5	26.9	24.4	100.0

ANNEXE VI

Tableau A.6.1: Répartition de la population active selon l'occupation principale et par groupe cible

OCC. PRINC.	Groupe cible																				ENSEMBLE	
	1		2		3		4		5		6		7		8		9		10			
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
1	64	0	634	0	64	0			53	0	981	2	22846	24	2262	6	1481	4	3978	8	32363	2
2	59	0			58	0					63	0	2428	3	1483	4	230	1	219	0	4540	0
3			490	0	86	0			54	0	226	0	7764	8	1356	4	298	1	34	0	10308	1
4	1076	0	16038	2	21903	64	14689	72	1770	6	13387	25	9304	10	4368	12	4809	14	8008	16	95352	7
5	1003	0	6145	1	3650	11	381	2	17562	64	4645	9	8746	9	6458	18	10930	31	1532	3	61052	4
6	202768	91	756467	92	3213	9	2444	12	6918	25	12279	23	19168	20	6741	19	9841	28	15909	32	1035748	74
7	231	0	4294	1	740	2	405	2			16290	30	6526	7	7218	21	4494	13	1843	4	42041	4
8			138	0			34	0					4066	4	232	1	51	0	228	0	4749	0
10	17387	9	34261	4	4532	14	2357	12	1206	5	6670	11	12937	15	4913	15	2741	8	17861	37	104865	8
Ens.	222558	100	818467	100	34246	100	20310	100	27563	100	54541	100	93785	100	35031	100	34875	100	49612	100	1391018	100

Tableau A.6.2 : Distribution des membres du ménages ayant migré selon les zones et par sexe (en %)

Zone	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Savane	71	29	100,0
Forestière	75	25	100,0
Minière	61	39	100,0
Extrême	86	14	100,0
Autres villes	71	29	100,0
Bangui	80	20	100,0
Ensemble	78	22	100,0

Tableau A.7.1 : Proportion des ménages possédant du bétail selon la zone et par type de bétail

Strate	Type de bétail				Total
	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	
Coton	26.39	4.25	57.32	12.03	100
Café	15.26	10.08	58.51	16.12	100
Mimère	22.16	11.30	64.03	24.64	100
Extrême	14.23	11.66	73.14	0.95	100
Bangui	8.03	8.1	33.6	50.21	100
Autres-villes	17.78	7.75	50.87	23.58	100

Tableau A.7.2 : Répartition des ménages possédant du bétail selon la zone et par type de bétail

Strate	type de bétail			
	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins
Coton	70.7	40.5	60.4	50.2
Café	11.8	27.7	17.8	19.4
Extrême	3.2	5.8	3.6	0.6
Mimère	2	6	4.1	0.2
Bangui	0.6	2	0.9	5.4
Autres-villes	11.7	18	13.8	24.1
Total	100	100	100	100

Tableau A.7.3: Répartition des ménages possédant du bétail selon le groupe cible et par type de bétail

Groupe cible	Type de bétail			
	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins
1	33	17.7	26.2	26.7
2	51.4	61.1	58.8	57.3
3	1.4	0.5	0.6	0.8
4	2.1	2	0.7	0.8
5	1.5	4.2	0.9	0.4
6	3.3	7.3	2.3	2.7
7	2.6	4.8	4.9	6
8	1.7	0	1	1.9
9	1.6	0.9	1.4	1.7
10	1.3	1.5	3.1	1.6
Total	100	100	100	100

Tableau A.7.4 :Proportion des ménages possédant du bétail selon le groupe cible et par type de bétail

Groupe cible	Type de bétail				Total
	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	
1	27.4	4.1	55	13.5	100
2	20.4	6.7	59	13.9	100
3	40.7	3.7	41.5	14	100
4	43.3	11	35.9	9.8	100
5	28.8	22	44.5	4.7	100
6	25.6	15.7	46	12.8	100
7	13	6.5	62.1	18.4	100
8	27.8	0	43.1	20.1	100
9	25.1	3.8	55	16	100
10	12.3	4	74.7	9	100

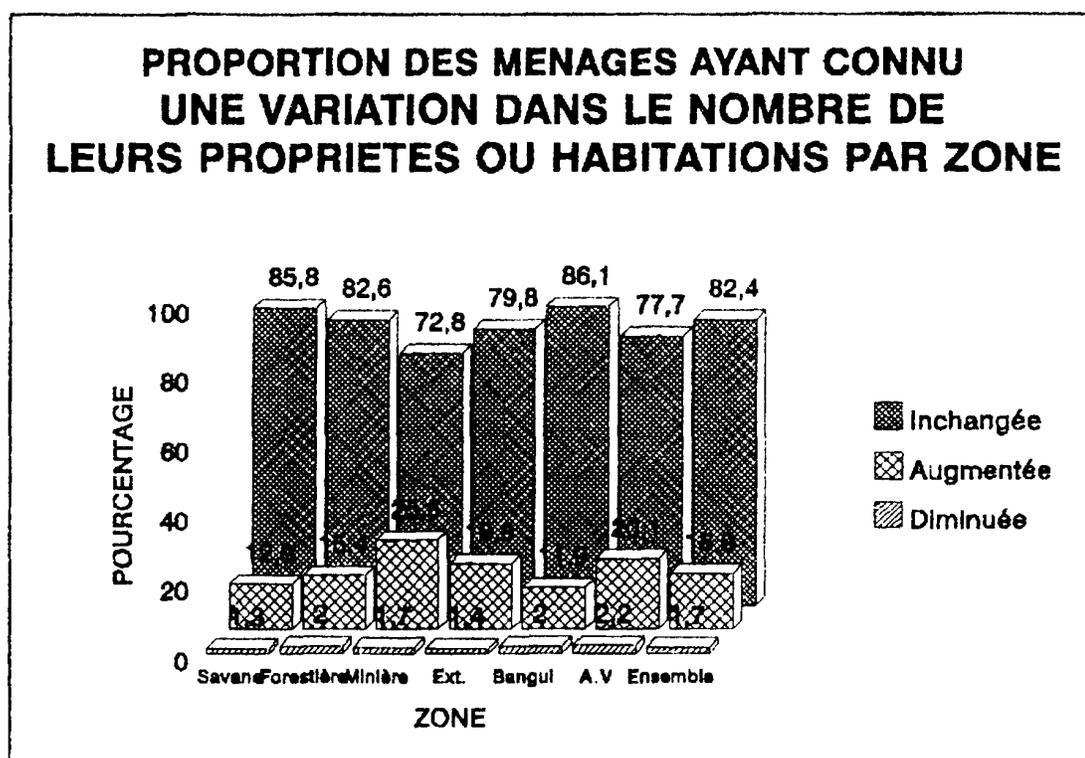
Tableau A.7.5 : Distribution des menages exploitants agricoles selon le groupe cible

Groupe cible	exploitants agricoles
1	17.9
2	68.4
3	1.1
4	0.5
5	1.6
6	2.2
7	2.9
8	1.2
9	1.4
10	2.8
total	100

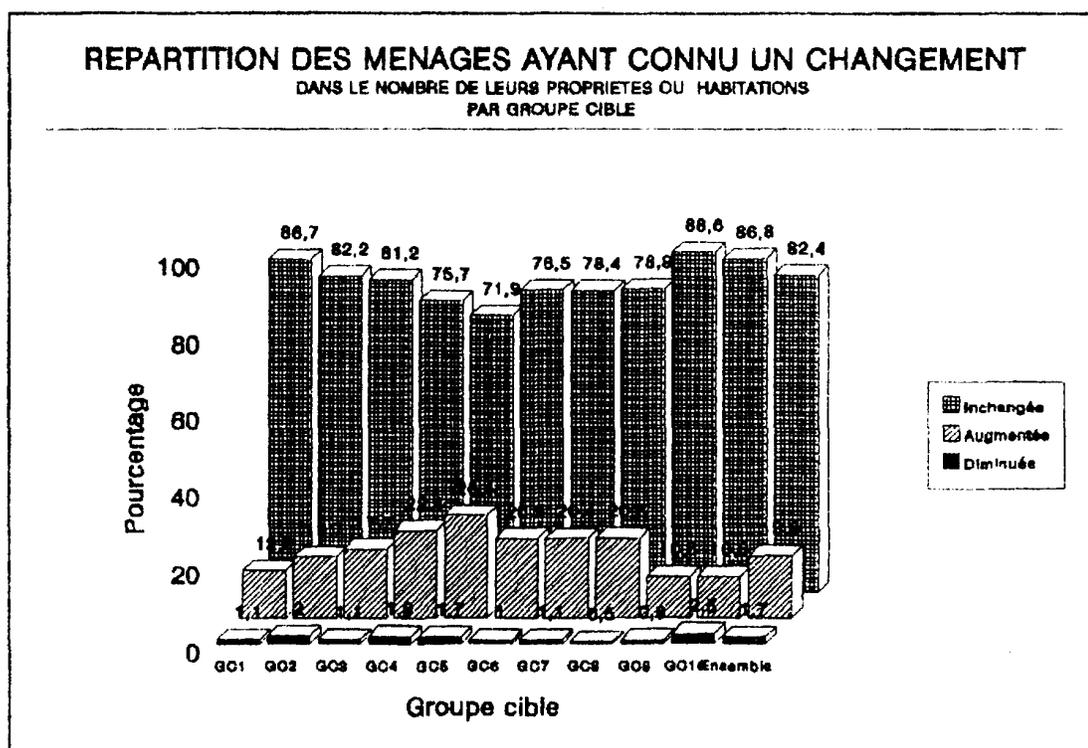
Tableau A.7.6 : Proportion des menages exploitants agricoles selon le groupe cible

Groupe cible	Exploitants agricoles		Total
	oui	non	
1	97.8	2.2	100
2	96.4	3.6	100
3	38.2	61.8	100
4	22.4	77.6	100
5	51.3	48.7	100
6	47.3	52.7	100
7	42.7	57.3	100
8	55.3	44.7	100
9	55.9	44.1	100
10	61	39	100

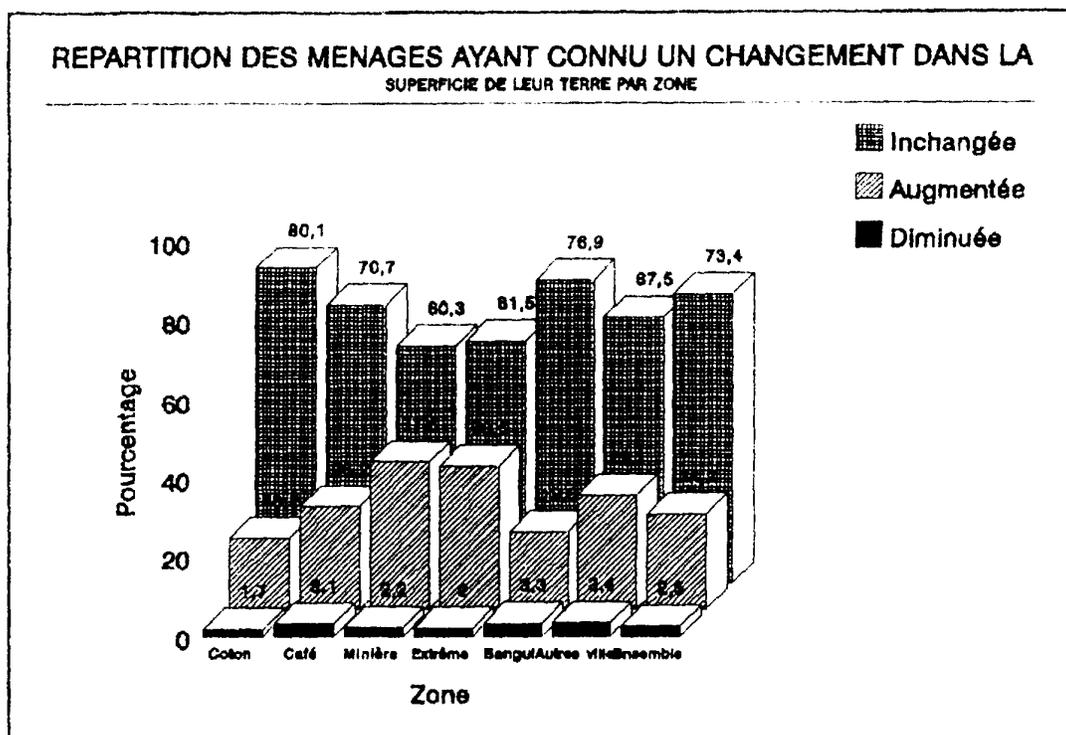
Graphique 9A.1:



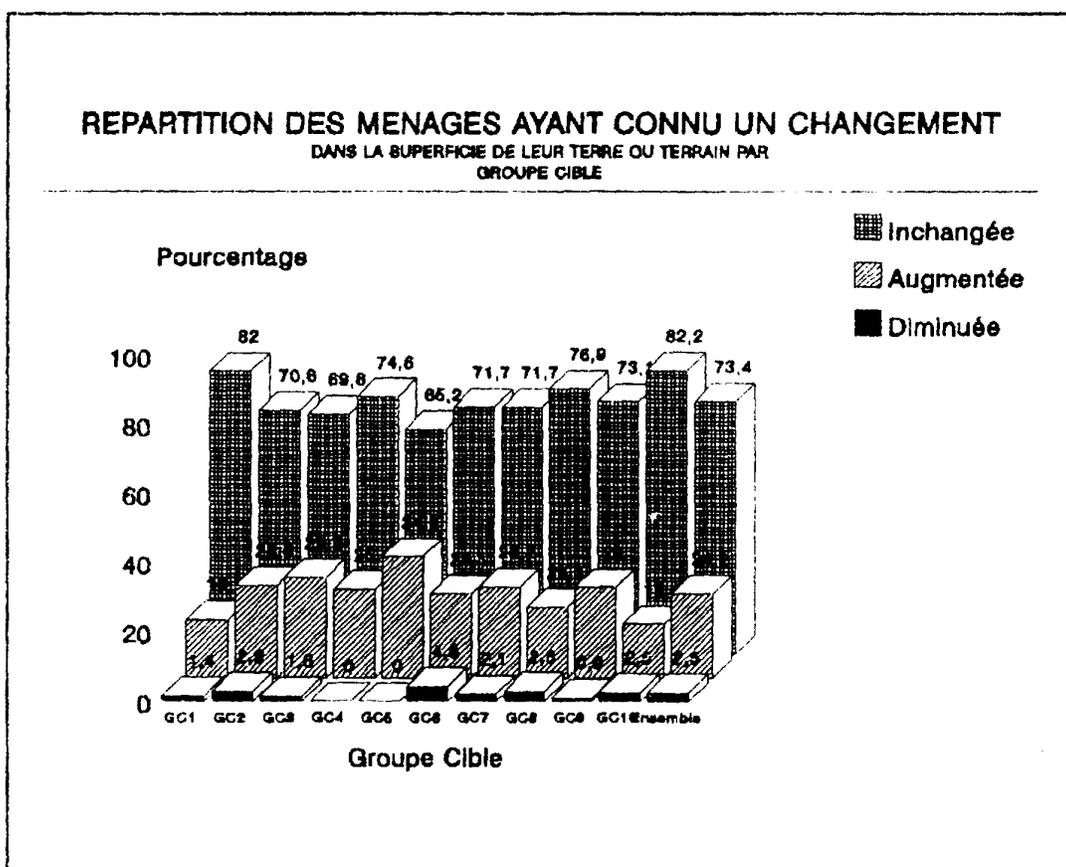
Graphique 9A.2:



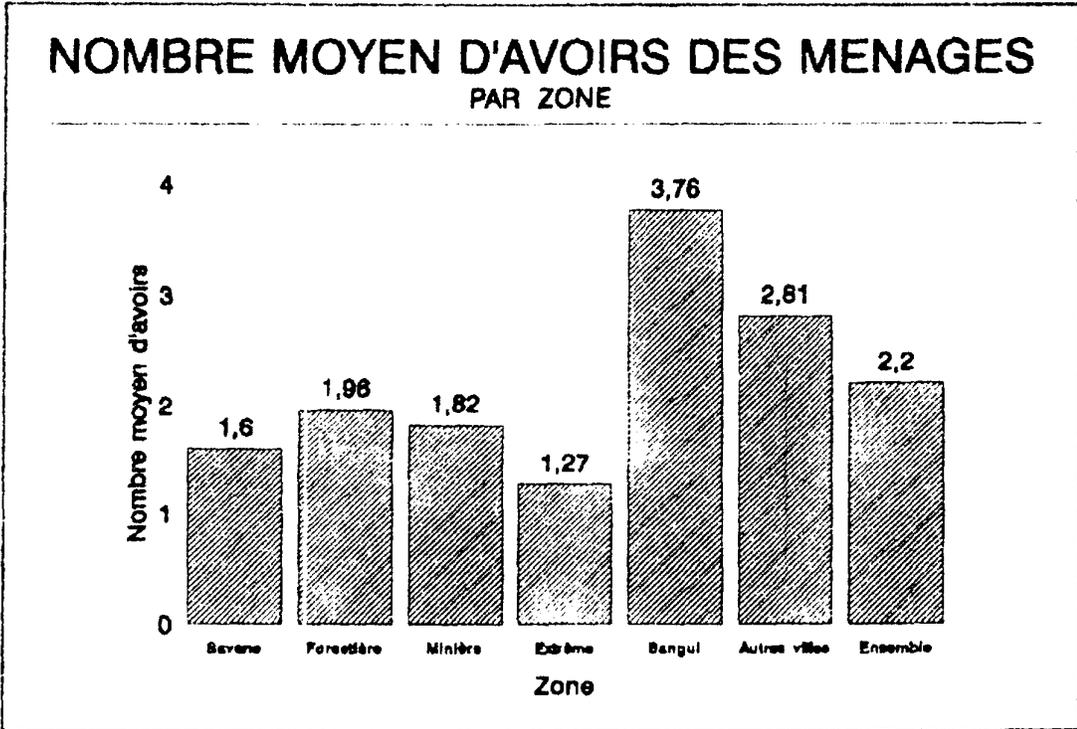
Graphique 9A.3:



Graphique 9A.4:



Graphique 9A.5:



Graphique 9A.6:

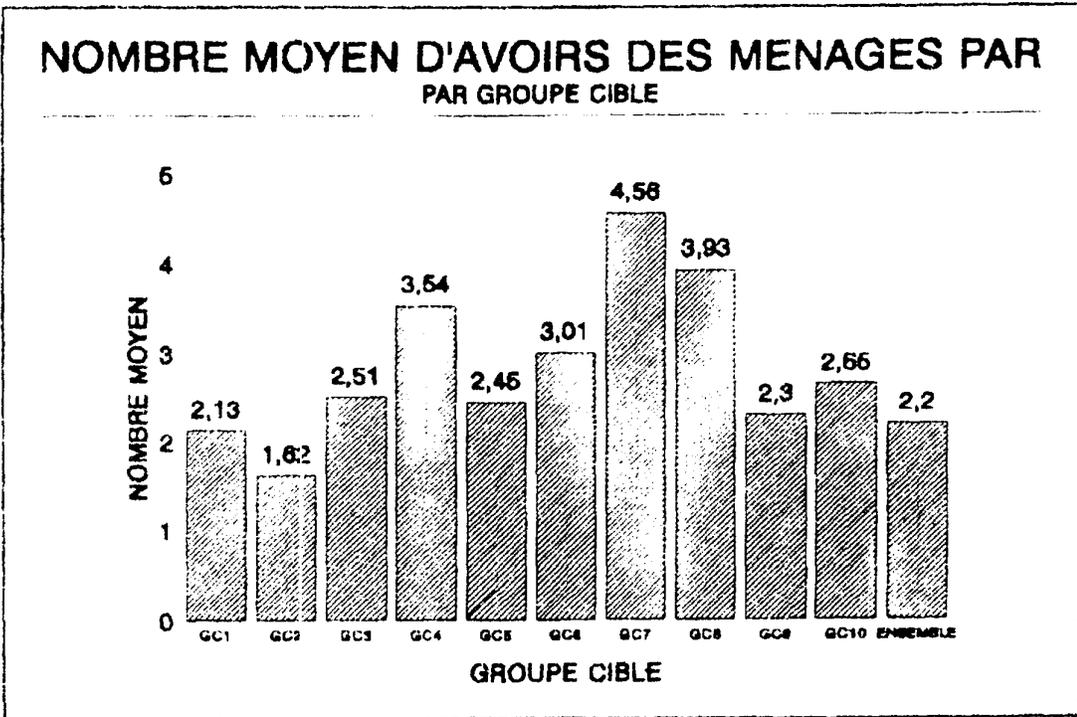


Tableau A.9.1: Coefficient de variation des dépenses moyennes annuelles selon les zones.

Zone	Moyenne	Ecart - type	Coefficient de variation
Savane	85.552	173.626	2.0
Forestière	141.121	253.961	1.8
Minière	368.067	17.042	0.05
Extrême	47.159	74.589	1.6
Bangui	652.562	773.061	1.2
Autres villes	303.919	704.061	2.3
Ensemble	223.932	651.185	2.9

Tableau A.9.2: Coefficient de variation des dépenses moyennes annuelles par tête selon les zones.

Zone	Moyenne	Ecart - type	Coefficient de variation
Savane	23.219	43.647	1.9
Forestière	41.837	82.403	2.0
Minière	107.042	476.043	4.4
Extrême	12.626	21.530	1.7
Bangui	125.185	225.997	1.8
Autres villes	66.592	126.317	1.9
Ensemble	52.896	166.997	3.1

Tableau A.9.3 : Coefficient de variation des dépenses moyennes annuelles des ménages selon les groupes cibles.

Groupe cible	Moyenne	Ecart - type	Coefficient de variation
GC1	66.862	153.219	2.3
GC2	105.585	525.047	5
GC3	371.840	354.504	0.9
GC4	797.461	1.722 747	2.2
GC5	487.117	729.717	1.5
GC6	411.471	1.165 651	2.8
GC7	710.997	810.905	1.1
GC8	630.246	924.600	1.5
GC9	278.465	283.963	1.1
GC10	293.473	433.984	1.5
Ensemble	223.932	651.185	2.9

Tableau A.9.4: Coefficient de variation des dépenses moyennes annuelles par tête et selon les groupes cibles

Groupe cible	Moyenne	Ecart - type	Coefficient de variation
GC1	15847	33015	2.1
GC2	27392	130472	4.8
GC3	114381	116113	1.0
GC4	241358	562300	2.3
GC5	157866	249498	1.6
GC6	106913	159756	1.5
GC7	104157	161854	1.5
GC8	143978	366094	2.5
GC9	78857	90429	1.1
GC10	69731	116207	1.7
Ensemble	52896	116997	2.2

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN,
DES STATISTIQUES ET DE LA
COOPERATION INTERNATIONALE

DIVISION DES STATISTIQUES
ET DES ETUDES ECONOMIQUES

ENQUETES CENTRAFRICAINES
AUPRES DES MENAGES

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
UNITE DIGNITE TRAVAIL

DIMENSIONS SOCIALES DE L'AJUSTEMENT

ENQUETE PRIORITAIRE

QUESTIONNAIRE

N° DE BATCH

N° DU MENAGE:

PROJET Dimensions Sociales de l'Ajustement
et du Développement (D.S.A.D.)

FINANCEMENT: I.D.A./R.C.A.

Strictement confidentiel

ANNEE 1992

PENNETS NEUTRES SUBAL COLLECTIF

1. Enquêteur

(Nom)

--	--

Code

2. Date de l'interview

--	--	--	--

J J M M

Observation

3. Contrôleur

(Nom)

--	--

Code

4. Date de contrôle

--	--	--	--

J J M M

Observation

5. Superviseur

(Nom)

--	--

Code

6. Date de correction

--	--	--	--

J J M M

Observation

7. Agent de saisie

(Nom)

--	--

Code

8. Date de saisie

--	--	--	--

J J M M

Observation

CODES DES NATIONALITES

PAYS	CODES
CENTRAFRIQUE.....	01
CAMEROUN.....	02
TCHAD.....	03
CONGO.....	04
ZAIRE.....	05
SOUDAN.....	06
AUTRE AFRIQUE CENTRALE.....	07
SENEGAL.....	08
MALI.....	09
AUTRE AFRIQUE DE L'OUEST.....	10
AUTRE AFRIQUE.....	11
FRANCE.....	12
AUTRE EUROPE.....	13
LIBAN.....	14
AUTRES NATIONALITES.....	15

CODES DES LANGUES

GROUPE DE LANGUES	CODES
SANGO LANGUE NATIONALE.....	01
GROUPE GBAYA.....	02
GROUPE BANDA.....	03
GROUPE BANTOU.....	04
GROUPE OUBANGUIEN.....	05
GROUPE NGBANDI.....	06
GROUPE NZAKARA-ZANDE.....	07
GROUPE MBUM.....	08
GROUPE SARA.....	09
GROUPE DU NORD.....	10
GROUPE PYGMEE.....	11
GROUPE MUSULMAN.....	12
MBORORO.....	13
FRANCAIS.....	14
ANGLAIS.....	15
ALLEMAND.....	16
ARABE.....	17
LINGALA.....	18
AUTRES LANGUES.....	19

SECTION 0: SIGNALÉTIQUE

SECTION 0A: Renseignements sur le ménage

1. STRATE
2. PRÉFECTURE
3. SOUS-PREFECTURE
4. COMMUNE/ ARRONDISSEMENT
5. NUMERO D'AD DE L'ENQUETE
6. AD URBAINE / RURALE
- Urbaine.....1
- Rurale.....2
- NOM DU CHEF DU MENAGE :
7. N° BATIMENT
8. N° DENOMBREMENT
9. N° MENAGE ECHANT.
10. LE MENAGE CI-DESSUS IDENTIFIE A-T-IL ACCEPTE
DE SE SOUMETTRE A L'ENQUETE ?
- Oui.....1 >> 14
- Non, ménage différent.....2
- Non, habitation non trouvée.....3
- Non, maladie / deuil.....4
- Non, refus.....5
- Non, autre (à préciser).....6
- MENAGE DE REMPLACEMENT
* voir le Contrôleur pour le remplacement *
11. N° BATIMENT
- NOM DU CHEF DU MENAGE .
12. N° DENOMBREMENT
13. N° MENAGE ECHANT.

SECTION 0B: Chef de Ménage

INTERESSE . PERSONNE RESPONSABLE POUR LES DECISIONS IMPORTANTES

14. Nationalité du chef de ménage: (voir codes des nationalités ci-dessus)
15. Religion du chef de ménage
- Chrétienne..... 1 Animiste. 3 Autre.....5
- Musulmane..... 2 Athés..... 4
16. Le Chef de ménage est-il présent ou absent
au moment de l'interview ?
- Présent 1
- Absent 2
17. Combien de temps le chef de ménage s'est-il absenté, il y a 12 mois ?
- Ne s'est pas absenté..... 1 >> 19
- Moins d'une semaine..... 2
- Entre une et quatre semaines.....3
- Entre 1 et 3 mois..... 4
- Plus de trois mois..... 5
18. Lorsque cette personne est absente, qui est responsable
pour les décisions importantes?
- Nom:..... (inscrire l'ID pris de la section 1A)
19. PERSONNE ENQUETEE
- Nom :.....
- N° d'identification..... (inscrire l'ID pris de la section 1A)
20. LANGUE UTILISEE POUR L' INTERVIEW
- (voir codes des langues ci-dessus) (Voir codes de langues)
21. INTERPRETE ?
- Oui..... 1
- Non..... 2

CODES DES CLASSES FREQUENTÉES (Questions 10 et 12)

1. PRIMAIRE

Pré-scolaire.....	10
Cours préparatoire 1.....	11
Cours préparatoire 2.....	12
Cours élémentaire 1.....	13
Cours élémentaire 2.....	14
Cours moyen 1.....	15
Cours moyen 2.....	16

2. SECONDAIRE

6ème.....	21
5ème.....	22
4ème.....	23
3ème.....	24
2ème.....	25
1ère.....	26
Terminale.....	27

3. UNIVERSITE/ECOLE SUPERIEURE

1er cycle.....	31
2ème cycle.....	32
3ème cycle.....	33

CODES QUESTION 8

Activité professionnelle.....	1
Activité domestique.....	2
Manque de moyens.....	3
Trop loin.....	4
Maladie.....	5
Etudes terminées.....	6
Echec scolaire.....	7
Mariage.....	8
Autre raison.....	9

SECTION 1 : COMPOSITION DU MENAGE

SECTION 1A : FICHE DU MENAGE

INTERESSES : TOUS LES MEMBRES DU MENAGE

SECTION 1B : EDUCATION

INTERESSES : PERSONNES AGEES DE 5 ANS ET PLUS

					PERSONNES AGEES DE 5 A 30 ANS									
1	2	3		4	5		6	7	8	9	10	11	12	13
N° I D	Sexe	Lien avec le chef du ménage		Statut de résidence	Quel est votre âge ? INSCRIRE L'AGE EN MOIS POUR LES MOINS DE 5 ANS		Avez-vous fréquenté l'école ?	Fréquentez-vous l'école actuellement ?	Pourquoi ne fréquentez-vous pas l'école ?	Avez-vous fréquenté l'école au cours de l'année scolaire 1989-1990 ?	Quelle est la classe que vous avez fréquentée l'année scolaire 1989-1990 ?	L'école fréquentée est-elle publique ou privée ?	Quelle est la dernière classe fréquentée ?	Pouvez-vous lire et écrire une petite note ?
	Masc. 1	Conjoint..... 1	Enfant..... 2	Présent..... 1	Age	Unité :	Oui.....1	Oui.....1	(voir codes ci-dessus)	Oui.....1	(voir codes des classes fréquentées)	Publique..... 1	(voir codes des classes fréquentées)	Oui.....1
Fem. 2	Père..... 3	Mère..... 4	Absent..... 2	Année.....1		Non.....2	Non.....2	Non.....2	>> 9	Non.....2	Si nouvellement inscrit, mettre code = 99	Privée..... 2	Si code des classes supérieur ou égal à 14 >> section 1C	Non.....2
		Autre Parent..... 5	Visiteur..... 3	Mois.....2										
		Non Apparenté..... 7		Non Det. 3										
01														
02														
03														
04														
05														
06														
07														
08														
09														
10														
11														
12														
13														
14														
15														
16														
17														
18														
19														
20														

CODES DES STATUTS DANS L'OCCUPATION

STATUTS	CODES
Employeur du secteur informel.....	01
Indépendant, Agriculteur.....	02
Indépendant, éleveur/ pêcheur/ chasseur.....	03
Indépendant, vendeur produits alimentaires.....	04
Indépendant, vendeur produits non alimentaires.....	05
Autres indépendants du secteur informel.....	06
Salarié, secteur public/ para-public.....	07
Salarié, secteur privé formel.....	08
Salarié, secteur privé informel.....	09
Aide familial.....	10
Apprenti.....	11
Autres.....	12

INTERESSES : TOUS LES MEMBRES DU MENAGE AGES DE 6 ANS ET PLUS.

INTERESSES: TOUS LES MEMBRES DU MENAGE

N°	1		2		3	4	5	6	7	8
	Quelle a été votre occupation principale au cours des 12 derniers mois ? * QUESTION CODEE PAR LE CONTROLEUR *		Branche d'activité ?		Quel a été votre statut dans cette occupation ? (voir codes des statuts)	Avez-vous travaillé au cours des 7 derniers jours ? Oui.....1 >> 6 Non.....2	Avez-vous activement cherché du travail au cours des 7 derniers jours ? Oui.....1 Non.....2	Avez-vous eu une visite médicale au cours des 4 dernières semaines ? Oui.....1 Non.....2 >> personne suivante	Où avez-vous consulté la dernière fois ? Guérisseur trad...1 Assistant méd...2 Sage Fem./Infir.3 Médecin.....4 Autre.....5	Coût de la dernière consultation ? (FCFA)
	Profession	Code	Activité		Code					
01										
02										
03										
04										
05										
06										
07										
08										
09										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
16										
17										
18										
19										
20										

CODES DES STATUTS DANS L'OCCUPATION

STATUTS	CODES
Employeur du secteur informel.....	0 1
Indépendant, Agriculteur.....	0 2
Indépendant, éleveur/ pêcheur/ chasseur.....	0 3
Indépendant, vendeur produits alimentaires.....	0 4
Indépendant, vendeur produits non alimentaires.....	0 5
Autres indépendants du secteur informel.....	0 6
Salarié, secteur public/ para-public.....	0 7
Salarié, secteur privé formel.....	0 8
Salarié, secteur privé informel.....	0 9
Aide familial.....	1 0
Apprenti.....	1 1
Autres.....	1 2

LEGÈDES DES STATUS DANS L'OCCUPATION

STATUS	CODE
Employeur du secteur informel.....	0 1
Indépendant, Agriculteur.....	0 2
Indépendant, éleveur/ pêcheur/ chasseur.....	0 3
Indépendant, vendeur produits alimentaires.....	0 4
Indépendant, vendeur produits non alimentaires.....	0 5
Autres indépendants du secteur informel.....	0 6
Salarié, secteur public/ para-public.....	0 7
Salarié, secteur privé formel.....	0 8
Salarié, secteur privé informel.....	0 9
Aide familiale.....	1 0
Apprenti.....	1 1
Autres.....	1 2

LÉGÈDES DES STATUS	
Licencement/ Compression.....	1
Entreprise en faillite.....	2
Traitement/ Salaire/ Revenu insuffisant.....	3
Activité non rentable.....	4
Retraite.....	5
Autre (à préciser).....	6

INTERESSES : LE CHEF DU MENAGE ET SON (SES) CONJOINT(S)

				Ne concerne que les salariés					
1		2		3	4		5		6
Quelle a été votre occupation secondaire au cours des 12 derniers mois		Branche d'activité ?		Statut dans l'occupation (Voir codes des statuts)	Depuis combien de temps faites-vous ce travail ?		Quel est votre salaire/traitement pour ce travail ?		Comment a évolué ce salaire /traitement par rapport aux 12 derniers mois ? Augmenté...1 Inchangé...2 Diminué.....3
					Nbre	Unité :	Montant/Unité temps (en FCFA)	Unité :	
Occupation	Code	Activité	Code	Ans...1		Mois...2		Jour...3	Ans...1
"QUESTION CODEE PAR LE CONTROLEUR"		A REMPLIR ET CODER PAR LE CONTROLEUR							
Si pas d'occupation secondaire >> 7									

INTERESSES : LE CHEF DU MENAGE ET SON (SES) CONJOINT(S)

7		8		9		10	
Quelle a été votre occupation précédente ?		Branche d'activité ?		Quel était votre statut professionnel dans cette occupation ?		Quelle est la principale raison du changement d'emploi ?	
QUESTION CODEE PAR LE CONTROLEUR		A REMPLIR ET CODER PAR LE CONTROLEUR					
Si Chômeur ou Inactif >> Personne suivante							
Occupation	Code	Activité	Code				

SECTION 3: MIGRATION

INTERESSE : LE CHEF DU MENAGE OU LA PERSONNE LA MIEUX INFORMEE

1. Où vivait votre ménage, il y a 12 mois ?

- Même localité/Village/Ville..... 1 >> 3
- Même localité mais autre village..... 2
- Autre localité..... 3
- Un pays étranger..... 4 >> 3
- Le ménage n'était pas encore formé...5 >> Section 4

2. Dans quel type de lieu viviez-vous avant de venir ici ?

- Bangui..... 1
- Autre ville..... 2
- Zone rurale..... 3

3. Certains membres du ménage se sont-ils absentés pendant plus de 3 mois pour chercher ou prendre du travail au cours des 12 derniers mois ?

- Oui..... 1
- Non..... 2 >> Section 4

4. Combien d'hommes/garçons étaient absents au total ?

5. Combien de Femmes/filles étaient absentes au total ?

6. Le chef du ménage faisait-il partie de ces personnes ?

Oui..... 1

Non..... 2

7. Le conjoint faisait-il partie de ces personnes ?

Oui..... 1

Non..... 2

SECTION 4 : LOGEMENT ET EQUIPEMENTS/ACCES AUX SERVICES

INTERESSE : LE CHEF DU MENAGE OU LA PERSONNE LA MIEUX INFORMEE

1. Depuis combien de temps ce ménage occupe-t-il ce logement?

(Durée)

Unité de temps :

Ans.....1

Mos.....2

Non Det. 3

Quel est votre statut d'occupant du logement :

2. Actuellement ?

3. Il y a 12 mois ?

- | | |
|-----------------------|---|
| Propriétaire..... | 1 |
| Locataires..... | 2 |
| Logement gratuit..... | 3 |
| Autre..... | 4 |
| Non applicable..... | 5 |

est votre principale source d'approvisionnement en eau :

4. Actuellement ?

5. Il y a 12 mois ?

- | | |
|-------------------------|---|
| Robinet public..... | 1 |
| Robinet privé..... | 2 |
| Puits à pompe..... | 3 |
| Puits individuel..... | 4 |
| Rivière/Source/Lac..... | 5 |
| Autre..... | 6 |
| Non applicable..... | 7 |

Quelle est votre principale source d'éclairage :

6. Actuellement ?

7. Il y a 12 mois ?

- | | |
|--------------------------------------|---|
| Pétrole..... | 1 |
| Electricité compteur individuel..... | 2 |
| Electricité compteur collectif..... | 3 |
| Gaz..... | 4 |
| Autre..... | 5 |
| Non applicable..... | 6 |

Quelle est votre principale source d'énergie pour la cuisine :

8. Actuellement ?

9. Il y a 12 mois ?

- | | |
|--------------------------------------|----|
| Bois ramassé..... | 1 |
| Bois acheté..... | 2 |
| Charbon de bois..... | 3 |
| Pétrole..... | 4 |
| Gaz..... | 5 |
| Electricité compteur individuel..... | 6 |
| Electricité compteur collectif..... | 7 |
| Déchets de récoltes..... | 8 |
| Autre..... | 9 |
| Non applicable..... | 10 |

SECTION 4B : ACCES AUX SERVICES

INTERESSE : LE CHEF DU MENAGE OU LA PERSONNE LA MIEUX INFORMEE

	S E R V I C E S				
	A MARCHE	B ECOLE PRIMAIRE	C ECOLE SECONDAIRE	D CENTRE SANITAIRE	E ARRET DE BUS/ TAXIS/ GARE ROUTIERE
<p>1. Combien de temps à peu près vous sépare de "....." ?</p> <p>Moins d'1 heure..... 1</p> <p>Entre 1 heure et 2 heures..... 2</p> <p>De 2 heures à 3 heures..... 3</p> <p>De 3 heures à une 1/2 journée..... 4</p> <p>Plus d' 1/2 journée..... 5</p>	<input type="checkbox"/>				
<p>2. Quel moyen utilisez-vous habituellement pour vous rendre au (à r) : "....." ?</p> <p>A pied..... 1</p> <p>Bicyclette..... 2</p> <p>Mobylette/Moto..... 3</p> <p>Automobile..... 4</p> <p>Pirogue/ Bac..... 5</p> <p>Autre..... 6</p> <p>Non applicable..... 7</p>	<input type="checkbox"/>				
<p>3. Des membres du ménage utilisent-ils ce service ?</p> <p>Oui..... 1</p> <p>>> service suivant</p> <p>Non..... 2</p>	<input type="checkbox"/>				
<p>4. Pourquoi pas (raison principale)</p> <p>Trop cher..... 1</p> <p>Trop loin..... 2</p> <p>Mauvaise qualité de service..... 3</p> <p>N'existe pas dans la localité..... 4</p> <p>Manque de place..... 5</p> <p>Autre..... 6</p> <p>Non applicable..... 7</p>	<input type="checkbox"/>				

SECTION 5: AGRICULTURE

INTERESSE : LE CHEF DU MENAGE OU LA PERSONNE LA MIEUX INFORMEE

<p>1. Certains membres du ménage possèdent-ils du bétail ? <input type="checkbox"/></p> <p>Oui.....1</p> <p>Non.....2</p> <p>>> 10</p>	<p>7. Comment a évolué le nombre de chèvres par rapport à il y a 12 mois ? <input type="checkbox"/></p> <p>Augmenté.....1</p> <p>Inchangé.....2</p> <p>Diminué.....3</p>
<p>2. Combien de têtes de bovins possédez-vous actuellement ? Nombre : <input type="text"/></p>	<p>8. Combien de porcs possédez-vous actuellement ? Nombre : <input type="text"/></p>
<p>3. Comment a évolué le nombre de bovins par rapport à il y a 12 mois ? <input type="checkbox"/></p> <p>Augmenté.....1</p> <p>Inchangé.....2</p> <p>Diminué.....3</p>	<p>9. Comment a évolué le nombre de porcs par rapport à il y a 12 mois ? <input type="checkbox"/></p> <p>Augmenté.....1</p> <p>Inchangé.....2</p> <p>Diminué.....3</p>
<p>4. Combien de moutons possédez-vous actuellement ? Nombre : <input type="text"/></p>	<p>10. Certains membres du ménage sont-ils des exploitants agricoles? <input type="checkbox"/></p>
<p>5. Comment a évolué le nombre de moutons par rapport à il y a 12 mois ? <input type="checkbox"/></p> <p>Augmenté.....1</p> <p>Inchangé.....2</p> <p>Diminué.....3</p>	<p>Oui.....1</p> <p>Non.....2 >> Section 6</p>
<p>6. Combien de chèvres possédez-vous actuellement ? <input type="text"/></p>	<p>11. Quelle est la superficie totale de toutes les exploitations agricoles du ménage ? (y compris les terres en jachère) <input type="text"/> (Hectare)</p>

N°	QUESTIONS	Categories et Codes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
			Café	Coton	Tabac	Manioc	Arachide	Mais	Riz / Paddy	Sésame	MI/Sorgho	Courge	Autres
1	Avez-vous produit "....." au cours des 2 dernières saisons agricoles ?	Oui.....1 Non 2 >> culture suivante											
2	Quels sont les membres du ménage qui se sont occupés de "....." ?	Chef du ménage..... 1 Conjoint..... 2 Les deux..... 3 Autres membres..... 4 Tous les membres..... 5											
3	Quelle est la production de "....." au cours de la dernière saison agricole ?	Quantité											
4		Unité (voir codes des unités)											
5	Est-ce que vous en avez vendu une partie ?	Oui.....1 Non.....2 >> 9											
6	Combien ?	Quantité (même unité que Q4)											
7	Quel était le principal débouché pour la vente ?	Etalage au bord de route..... 1 Marché du village 2 Grand marché..... 3 Négociant..... 4 Coopérative/ GIR..... 5 Office de commercialisation..... 6 Autre..... 7											
8	Quel est le prix à l'unité ?	Prix à l'unité (même unité que Q4)											
9	Quelle était la production de la même saison agricole précédente ?	Quantité (même unité que Q4)											

SECTION 5B : Cultures produites (suite)

N°	Questions	Catégories et codes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
			Café	Coton	Tabac	Manioc	Arachide	Maïs	Riz/ Paddy	Sésame	Mil /Sorgho	Courge	Autres
10	Comment a évolué la superficie utilisée pour au cours des 2 dernières saisons agricoles ?	Augmenté..... 1											
		Inchangé..... 2 >> 12											
		Diminué..... 3											
		Non applicable..... 4 >> 12											
11	Quelle est la principale raison de ce changement ?	Disponibilité de crédits..... 1											
		Opportunité commerciale..... 2											
		Disponib. main-d'oeuvre..... 3											
		Disponib. engrais..... 4											
		Modification des prix..... 5											
		Autre..... 6											
12	Avez-vous engagé de la main d'oeuvre au moins pour l'une des 2 saisons agricoles ?	Oui..... 1											
		Non..... 2 >> 14											
13	Pour ces 2 saisons, comment a évolué la main d'oeuvre d'une saison à l'autre ?	Augmenté..... 1											
		Inchangé..... 2											
		Diminué..... 3											
14	Avez-vous bénéficié des services de vulgarisation pour ?	Oui..... 1											
		Non..... 2											
15	Avez-vous utilisé des engrais pour ?	Oui..... 1 >> 17											
		Non..... 2											
16	pourquoi ?	Trop cher..... 1											
		Non disponible..... 2											
		Non nécessaire..... 3											
		Disponib. crédits..... 4											
		Ne sait pas les utiliser..... 5											
		Autre..... 6											
17	Avez-vous obtenu un crédit pour cette culture ?	Oui..... 1											
		Non..... 2											
		>> culture suivante											
18	De qui ?	Banque..... 1											
		GIF/cooperative..... 2											
		Organisme/ONG..... 3											
		Autre..... 4											

SECTION 6 : ACTIVITES OU ENTREPRISES NON AGRICOLES

INTERESSE : LE CHEF DU MENAGE OU LA PERSONNE LA MIEUX INFORMEE

SECTION 6A: Informations générales

1. Les membres de votre ménage ont-ils réalisé une activité non-agricole ou ont-ils possédé une entreprise non-agricole au cours des 12 derniers mois ?
- Oui.....1
- Non.....2 >> Section 7
- Dressez la liste des 3 principales activités/entreprises en fonction de leur importance dans le revenu du ménage:
- (LES QUESTIONS 2, 3 et 4 SONT CODEES PAR LE CONTROLEUR)
2. Activité/Entreprise A...../ Code
3. Activité/Entreprise B...../ Code
4. Activité/Entreprise C...../ Code
5. Y a-t-il eu une activité/entreprise du ménage (ne figurant pas sur la liste ci-dessus) qui a cessé ou été fermée au cours des 12 derniers mois ?
- Oui.....1
- Non.....2 >> 7
6. Quelle était l'activité principale de cette entreprise ? (QUESTION CODEE PAR LE CONTROLEUR)
- Activité/Entreprise...../ Code

SECTION 6B: Détails sur les entreprises

- | | Activité/
Entreprise A | Activité/
Entreprise B | Activité/
Entreprise C |
|--|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
| 7. N° ID du membre du ménage responsable de cette entreprise(N° ID section 1A) | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| 8. Cette activité/entreprise a-t-elle commencé à fonctionner au cours des 12 derniers mois ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Oui.....1 >> 10 | | | |
| Non.....2 | | | |

- | | Activité/
Entreprise A | Activité/
Entreprise B | Activité/
Entreprise C |
|---|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
| 9. Depuis combien d'années cette activité/entreprise fonctionne-t-elle ? <input type="text"/> <input type="text"/> Années: | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| 10. Combien de mois cette activité /entreprise a-t-elle fonctionné au cours des 12 derniers mois ? <input type="text"/> <input type="text"/> Mois: | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| 11. Cette activité/ entreprise fonctionne-t-elle encore ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Oui.....1 | | | |
| Non.....2 >> 14 | | | |
| 12. Combien d'employés travaillent dans cette activité/entreprise actuellement ? <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Nombre : | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| 13. Combien y a-t-il de salariés payés par cette activité/entreprise ? <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Nombre : | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| 14. Combien d'employés travaillaient pour cette activité/entreprise, il y a 12 mois ? (SI ACTIVITE/ENTREPRISE N'EXISTAIT PAS INSCRIRE 999) <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Nombre : | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| 15. Cette activité/entreprise utilise-t-elle des outils spéciaux ou des machines ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Oui.....1 | | | |
| Non.....2 >> Activité/Entreprise suivante | | | |
| 16. A-t-on acheté un nouvel équipement au cours des 12 derniers mois ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Oui.....1 | | | |
| Non.....2 | | | |
| 17. A-t-on vendu des équipements au cours des 12 derniers mois ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Oui.....1 | | | |
| Non.....2 | | | |
| 18. Comment a évolué la quantité totale d'équipements au cours des 12 derniers mois ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Augmenté.....1 | | | |
| Inchangé.....2 | | | |
| Diminué.....3 | | | |

SECTION 7: DEPENSES DU MENAGE

INTERESSE: LE CHEF DU MENAGE OU LA PERSONNE LA MIEUX INFORMEE

SECTION 7A: Dépenses d'éducation

Combien avez-vous dépensé en "....." au cours de l'année scolaire actuelle

(Montant en FCFA)

- | | |
|---|--------------------------|
| 1. Frais d'inscription..... | |
| 2. Frais d'internat..... | |
| 3. Livres et fournitures..... | |
| 4. Uniformes scolaires..... | |
| 5. Cours particuliers..... | |
| 6. Diverses contributions (assurances, cotisations, aides aux autres parents, ect...) | |
| 7. Comment ont évolué ces dépenses par rapport à l'année scolaire 1989-1990 ? | <input type="checkbox"/> |
| Augmenté..... 1 | Diminué..... 3 |
| Inchangé..... 2 | Non applicable..... 4 |

SECTION 7B: Dépenses de Santé

Combien avez-vous dépensé en "....." au cours des 12 derniers mois

(Montant en FCFA)

- | | |
|---|--------------------------|
| 8. Médicaments traditionnels..... | |
| 9. Médicaments pharmaceutiques..... | |
| 10. Consultation chez un médecin/sage- femme/Infirmier(e)..... | |
| 11. Consultation chez un guérisseur/Marabout..... | |
| 12. Hospitalisation/Dispensaire..... | |
| 13. Appareils de réadaptation (lunettes, tricycles, béquilles...) | |
| 14. Comment ont évolué les dépenses de santé par rapport à il y a 12 mois ? | <input type="checkbox"/> |
| Augmenté..... 1 | Diminué..... 3 |
| Inchangé..... 2 | Non applicable..... 4 |

SECTION 7C: Dépenses de logement

Quelle est votre dépense mensuelle en "....."

(Montant en FCFA)

- | | |
|--|--------------------------|
| 15. Loyer..... | |
| 16. Eau..... | |
| 17. Gaz..... | |
| 18. Electricité..... | |
| 19. Téléphone..... | |
| Combien avez-vous dépensé au cours des 2 dernières semaines en "....." | <input type="checkbox"/> |
| | (Montant en FCFA) |
| 20. Pétrole..... | |
| 21. Charbon de bois..... | |
| 22. Bois de chauffage..... | |

Combien avez-vous dépensé au cours des 12 derniers mois en "....."

(Montant en FCFA)

- | | |
|--------------------------------|--|
| 23. Construction..... | |
| 24. Entretien du logement..... | |

SECTION 7D: Dépenses sur certains aliments

Combien avez-vous dépensé au cours des 2 dernières semaines en "....."

(Montant en FCFA)

- | | |
|--------------------------|--|
| 25. Riz/Paddy..... | |
| 26. Manioc..... | |
| 27. Mil/Sorgho/Mais..... | |
| 28. Banane plantain..... | |
| 29. Viande/Volaile..... | |

- | | |
|--------------------------------|--|
| 30. Poisson..... | |
| 31. Huile/Gras domestique..... | |
| 32. Thé/Café/Sucre/Pain..... | |

SECTION 7E: Autres dépenses

Combien avez-vous dépensé au cours des 2 dernières semaines en "....."

- | | |
|---------------------------|--|
| 33. Boissons..... | |
| 34. Repas extérieurs..... | |
| 35. Loisirs..... | |

SECTION 7F: Envoi de fonds

36. Combien votre ménage a-t-il dépensé en envoi de fonds au cours des 12 derniers mois en espèce ou en nature ?

SECTION 7G: Dépenses d'habillement

37. Combien votre ménage a-t-il dépensé au cours des 12 derniers mois pour l'habillement ?

SECTION 7H: Dépenses de transport

38. Combien votre ménage a-t-il dépensé au cours des 2 dernières semaines pour le transport ?

SECTION 8 : REVENUS DU MENAGE (revenus monétaires)

INTERESSE: LE CHEF DU MENAGE OU LA PERSONNE LA PLUS INFORMEE

N°	SOURCES DE REVENUS (Il s'agit du revenu net)	A	B	N°	SOURCES DE REVENUS (Il s'agit du revenu net)	A	B
		Quel montant de revenu le ménage a-t-il reçu au cours des 12 derniers mois de chacune des ressources suivantes ? (FCFA)	Par rapport à il y a 12 mois, comment a évolué chacune des sources de revenu? Augmenté..... 1 Inchangé..... 2 Diminué..... 3 Non applicable..... 4			Quel montant de revenu le ménage a-t-il reçu au cours des 12 derniers mois de chacune des ressources suivantes ? (FCFA)	Par rapport à il y a 12 mois, comment a évolué chacune des sources de revenu? Augmenté..... 1 Inchangé..... 2 Diminué..... 3 Non applicable..... 4
	CULTURES D'EXPORTATION				ENTREPRISES NON-AGRICOLES (Bénéfice net) :		
1	Café	1 <input type="text"/>	1 <input type="checkbox"/>	17	Entreprise non-agricole A (cf. sect.6B)	17 <input type="text"/>	17 <input type="checkbox"/>
2	Coton	2 <input type="text"/>	2 <input type="checkbox"/>	18	Entreprise non-agricole B (cf. sect.6B)	18 <input type="text"/>	18 <input type="checkbox"/>
3	Tabac	3 <input type="text"/>	3 <input type="checkbox"/>	19	Entreprise non-agricole C (cf. sect. 6B)	19 <input type="text"/>	19 <input type="checkbox"/>
4	Autres	4 <input type="text"/>	4 <input type="checkbox"/>	20	Autres entreprises non-agricoles	20 <input type="text"/>	20 <input type="checkbox"/>
	CULTURES VIVRIERES				SALAIRES RECUS PAR LES AUTRES MEMBRES DU MENAGE		
5	Manioc	5 <input type="text"/>	5 <input type="checkbox"/>	21	Salaire secteur public et para-public	21 <input type="text"/>	21 <input type="checkbox"/>
6	Mil/Sorgho/maïs	6 <input type="text"/>	6 <input type="checkbox"/>	22	Salaire secteur privé formel	22 <input type="text"/>	22 <input type="checkbox"/>
7	Riz (Paddy)	7 <input type="text"/>	7 <input type="checkbox"/>	23	Salaire secteur privé informel	23 <input type="text"/>	23 <input type="checkbox"/>
8	Arachide	8 <input type="text"/>	8 <input type="checkbox"/>				
9	Légumes/Fruits	9 <input type="text"/>	9 <input type="checkbox"/>		AUTRES SOURCES DE REVENUS :		
10	Sésame et autres oléagineux	10 <input type="text"/>	10 <input type="checkbox"/>	24	Loyer perçu	24 <input type="text"/>	24 <input type="checkbox"/>
11	Autres	11 <input type="text"/>	11 <input type="checkbox"/>	25	Aide monétaire reçue des enfants/ parents	25 <input type="text"/>	25 <input type="checkbox"/>
	ELEVAGE, PECHE, CHASSE ET FORET			26	Transferts reçus (retraites, bourses, assurances, etc...)	26 <input type="text"/>	26 <input type="checkbox"/>
12	Bétail et produits de bétail	12 <input type="text"/>	12 <input type="checkbox"/>	27	Emprunts contractés	27 <input type="text"/>	27 <input type="checkbox"/>
13	Pêche	13 <input type="text"/>	13 <input type="checkbox"/>	28	Recouvrement de prêts	28 <input type="text"/>	28 <input type="checkbox"/>
14	Chasse	14 <input type="text"/>	14 <input type="checkbox"/>	29	Autres	29 <input type="text"/>	29 <input type="checkbox"/>
15	Bois	15 <input type="text"/>	15 <input type="checkbox"/>				
16	Autres	16 <input type="text"/>	16 <input type="checkbox"/>				

SECTION 9: AVOIRS DU MENAGE

INTERESSE : LE CHEF DU MENAGE OU LA PERSONNE LA MIEUX INFORMEE

<< Les avoirs du ménage comprennent les avoirs qui appartiennent entièrement au ménage et ceux à crédit mais n'incluent pas les avoirs partagés avec des tiers.>>

	A	B
<p>1. Des membres du ménage possèdent-ils une habitation ou une propriété ?</p> <p>Oui.....1 <input type="checkbox"/></p> <p>Non.....2 <input type="checkbox"/></p> <p style="text-align: center;">>> 4</p>	<p>Le ménage possède-t-il les biens suivants ?</p> <p>Oui.....1 Non.....2</p>	<p>Comment le nombre de ces biens a-t-il varié par rapport à il y a 12 mois ?</p> <p>Augmenté.....1 Diminué.....3</p> <p>Inchangé.....2 Non applicable...4</p>
<p>2. Combien de propriétés le ménage possède-t-il ? (inscrire le nombre total y compris l'habitation visitée si elle appartient au ménage)</p> <p>Nombre..... <input type="text"/> <input type="text"/></p>	<p>6. Charrue/Charrette..... <input type="checkbox"/></p>	
<p>3. Comment a évolué le nombre de propriétés que possède le ménage par rapport à il y a 12 mois ?</p> <p>Augmenté.....1</p> <p>Inchangé.....2</p> <p>Diminué.....3</p>	<p>7. Vaporisateur/Tracteur..... <input type="checkbox"/></p>	
<p>4. Un des membres du ménage possède-t-il des terres /terrains ?</p> <p>Oui.....1</p> <p>Non.....2 >> 6</p>	<p>8. Bateau de pêche/Hors bord/Pirogue/Filet..... <input type="checkbox"/></p>	
<p>5. Comment a évolué la superficie de ces terres et terrains par rapport à il y a 12 mois ?</p> <p>Augmenté.....1</p> <p>Inchangé.....2</p> <p>Diminué.....3</p>	<p>9. Bicyclette/Vélo moteur/Moto..... <input type="checkbox"/></p>	
	<p>10. Voiture/Autocar/Camion..... <input type="checkbox"/></p>	
	<p>11. Téléviseur/Magnétoscope..... <input type="checkbox"/></p>	
	<p>12. Radio/Chaîne hifi..... <input type="checkbox"/></p>	
	<p>13. Pousse-pousse/Brouette..... <input type="checkbox"/></p>	
	<p>14. Machine à coudre..... <input type="checkbox"/></p>	
	<p>15. Fusil de chasse..... <input type="checkbox"/></p>	
	<p>16. Réfrigérateur/Congélateur..... <input type="checkbox"/></p>	
	<p>17. Cuisinière à gaz/électrique/Réchaud..... <input type="checkbox"/></p>	
	<p>18. Salon/fauteuil/Chaise..... <input type="checkbox"/></p>	
	<p>19. Armoire/Bufilet/Bibliothèque..... <input type="checkbox"/></p>	
	<p>20. Moulin à manioc..... <input type="checkbox"/></p>	
	<p>21. Ventilateur/Climatiseur..... <input type="checkbox"/></p>	

ZONE SAVANE

SOUS PREFECTURE	COMMUNE	N° AD	TAILLE AD RGP 1988	TAILLE AD EP 1992
BOCARANGA	KOUI	112	244	181
		107	179	155
		109	203	139
	BOCARANGA	105	219	164
		109	199	97
PAOUA	LIM	106	159	170
	NANA-BARYA	105	238	274
	BANH	103	213	148
		111	193	162
BOZOOM	MIA-PENDE	111	162	156
	BINON	112	260	120
	KOUAZO	101	211	215
BOSSANGO	KORO-MPOKO	101	241	182
	BEN-ZAMBE	101	207	190
		111	163	139
		107	107	112
	NDOROMBOLI	104	186	158
BOUAR	ZOTOUA-BANGUEREME	110	161	99
	DOAKA-KOURSOU	106	225	137
	YENGA	103	188	114
	NIEM-YELOWA	108	142	131
BABOUA	BABOUA	104	286	148
	ABBA	105	219	120
	KOUNDE	105	177	118
	FO	107	118	148
BAORO	GBAWI-TEDOJA	112	63	133
BOUCA	LADY-GBAOUI	106	191	181
	OUHAM-FAFA	105	119	111
MARKOUNDA	NANGHA-BOGUILA	106	200	151
BATANGAFO	HAMA	103	252	286
	BEDE	101	124	101
KABO	OUAKI	102	130	116
SIBUT	GALAFONDO	109	222	198
	GALABADJA	109	192	167
DEKOA	MALA	105	180	174
KAGA-BANDORO	KAGA-BANDORO	101	180	194
	DENGA	120	134	184
MBRES	MBRES	108	224	197
		102	140	210
BAMBARI	PLADAMA-OUAKA	104	566	221
	DANGA-GBOUDOU	115	290	235
		112	161	124
GRIMARI	HAUTE-BAIDOU	103	206	130
	POUYAMBA	104	276	216
		105	137	118
IPPY	BAIDOU-NGAOUNBORO	102	276	215
ALINDAO	GUILIGUI	106	276	264
		109	229	276
	BAKOU	108	177	191
MINGALA	KOTTO	109	203	186
BAKOUA	BAKOUA	108	233	209
YALOKÉ	YALOKÉ	108	271	166
	GUEZELI	102	144	145
DAMARA	DAMARA	120	231	210
BOALI	BOALI	101	348	341
		102	175	160
BOSEMBELE	BOSSEMBELE	105	182	190
TOTAL			11632	9632

ZONE FORESTIERE

SOUS PREFECTURE	COMMUNE	N° AD	TAILLE AD RGP 1988	TAILLE AD EP 1992
BIMBO	BIMBO	156	338	512
		173	305	298
		142	70	135
		172	276	336
		162	261	321
		154	245	359
		139	230	245
		151	219	173
		166	208	272
		176	196	192
		107	186	199
		165	181	275
		159	164	72
		104	156	145
		168	145	128
170	135	200		
132	126	183		
121	108	111		
MBAIKI	PISSA	107	231	231
		112	230	240
	BOGONGO-GAZA	101	183	205
		108	155	148
	NOLA	102	295	358
		106	267	263
		110	211	170
		103	139	141
	MOBONA	105	254	231
		113	172	155
		109	215	151
		107	206	219
103		167	162	
BALE-LOKO	112	195	152	
	103	174	232	
	113	133	113	
	114	123	77	
MONGOUMBA	MONGOUMBA	111	280	258
		103	227	140
		101	200	156
BERBERATI	HAUTE-BATOURI	106	242	171
		114	208	118
		103	199	157
		109	174	142
		107	146	160
	OUAKANGA	103	285	215
	BASSE-MAMBERE	103	438	174
		106	219	221
		107	181	162
	HAUTE-MBOUMBE	104	80	85
BASSE-BATOUIR	104	163	137	
	108	131	102	
GAMBOULA	BASSE-MBOUBE	108	445	141
		101	260	123
		107	185	106
	HAUTE-KADEI	101	153	66
		106	136	71
	BASSE-KADEI	104	170	87
		106	79	78

ZONE FORESTIERE (suite)

SOUS PREFECTURE	COMMUNE	N° AD	TAILLE AD RGP 1988	TAILLE AD EP 1992	
NOLA	NOLA	126	236	273	
		133	455	441	
		101	384	216	
		125	360	211	
		134	295	201	
		128	266	232	
		102	232	161	
		112	211	100	
		114	200	164	
		109	183	192	
		123	171	106	
	YOBE-SANGHA	101	303	223	
BAMBIO	M'BAERE	102	365	162	
		105	283	279	
KOUANGO	KCUANGO	107	208	197	
		103	187	189	
		109	127	108	
	AZENGUE-MINDOU	101	291	301	
		103	249	245	
		109	226	203	
		107	212	227	
	COCHIO-TOULOU	114	696	339	
		108	266	232	
		102	173	150	
MOBAYE	MOBAYE	102	230	237	
	MBELIMA	110	232	240	
		116	226	184	
		102	213	193	
		119	201	245	
		127	196	180	
		120	192	211	
		115	186	134	
	126	168	279		
	OUAMBE	106	283	281	
		114	251	223	
		110	238	240	
		113	177	202	
		109	160	212	
	YABONGO	102	230	226	
	KEMBE	KEMBE	111	231	203
			102	186	185
107			169	319	
110			160	388	
103			144	134	
M'BOUI		109	208	221	
		105	131	116	
KOTTO-OUBANGUI		109	149	139	
		107	131	149	
BANGASSOU		BANGASSOU	101	245	188
	SAYO-NIAKARI	106	429	227	
		107	212	245	
		101	170	171	
		102	56	161	

ZONE FORESTIERE (suite)

SOUS PREFECTURE	COMMUNE	N' AD	TAILLE AD RGP 1988	TAILLE AD EP 1992
BANGASSOU (suite)	VOUGBA-BALIFONDO	106	279	251
		101	270	235
	ZANGANDOU-MADABA-ZOU	104	219	221
		111	194	215
		112	180	152
GAMBO	GAMBO	107	269	237
		108	229	212
	NGANDOU	101	234	222
		105	149	162
OUANGO	OJANGO	108	281	246
		116	199	187
		106	178	154
	NGBANDINGA	115	173	196
		102	163	146
		117	147	141
RAFAI	RAFAI	116	127	128
		111	257	235
		106	223	211
		103	158	113
TOTAL		117	117	84
			27391	25333

ZONE MINIERE

SOUS PREFECTURE	COMMUNE	N° AD	TAILLE AD RGP 1988	TAILLE AD EP 1992
CARNOT	TOPIA	131	182	66
		105	270	145
		106	208	158
		116	190	122
		125	128	86
		117	178	134
	MBAERE	107	146	116
BODA	CARNOT	108	262	123
	MBALI	107	229	85
	LOBAYE	101	173	40
	LOBAYE	109	305	327
BRIA	BOUTELOSSI	102	249	178
		107	290	311
	BOGANDA	115	219	192
		104	270	134
		102	234	137
OUADDA	BRIA	101	246	503
	DAHO-MBOUTOU	105	147	99
	OUADDA	102	187	167
	OUADDA	105	167	125
	TOTAL		4280	3248

ZONE EXTREME

SOUS PREFECTURE	COMMUNE	N° AD	TAILLE AD RGP 1988	TAILLE AD EP 1992
BIRAO	RIDINA	110	245	142
		113	238	
		114	220	
		104	181	212
		111	134	129
	OUANDJA	109	124	187
OUANDA-DJALLE	VOKOMA	102	250	217
NDELE	DAR-EL-KOUTI	106	204	218
		105	176	219
		113	171	128
		112	122	184
BAMINGUI	VASSAKO	101	262	221
		103	176	140
OBO	OBO	104	590	222
		101	267	467
	MBOKI	101	184	260
ZEMIO	ZEMIO	102	244	201
		105	206	179
YALINGA	YALINGA	104	197	153
		103	284	253
	TOTAL		4475	3732

BANGUI

S/PREFECTURE	COMMUNE	N° AD	TAILLE AD RGP	TAILLE AD E P	
BANGUI	2 ème ARROND	0 0 5	259	246	
		0 2 1	169	153	
		0 1 9	155	135	
		0 0 9	149	133	
		0 4 9	144	145	
		0 0 2	140	102	
		0 2 6	138	137	
		0 3 5	132	119	
		0 2 9	79	110	
		0 0 1	429	324	
	0 0 2	311	389		
	0 6 1	296	186		
	0 0 4	232	210		
	0 6 5	224	143		
	0 3 1	199	166		
	0 4 2	191	174		
	0 6 3	177	106		
	0 2 0	167	154		
	0 5 3	164	121		
	0 0 5	163	152		
	0 6 7	153	140		
	0 0 9	129	142		
	0 5 8	220	194		
	0 1 4	195	175		
	0 1 0	147	202		
	0 5 2	135	132		
	0 4 1	122	112		
	0 3 6	110	83		
	0 2 8	265	238		
	0 9 1	254	246		
	0 8 8	237	222		
	0 5 8	230	207		
	0 2 7	226	229		
	0 6 8	216	197		
	0 2 1	206	195		
	0 7 5	188	162		
	0 4 9	176	170		
	0 3 3	173	177		
	0 5 2	162	176		
	0 7 7	160	158		
	0 6 4	127	155		
	1 0 0	125	129		
	0 1 2	119	122		
	0 1 9	106	97		
	0 0 5	203	143		
	0 0 3	181	139		
	0 3 8	171	165		
	0 2 8	114	101		
	0 4 9	94	103		
	0 1 8	246	286		
	0 2 4	208	207		
	0 0 8	193	202		
	0 2 3	184	172		
	0 3 0	170	151		
	0 2 6	146	129		
	0 1 4	151	149		
	0 3 2	340	224		
	0 1 7	240	171		
	0 1 9	211	171		
	0 2 4	179	158		
	0 0 1	142	240		
	0 2 1	101	88		
	T O T A L			11373	10464

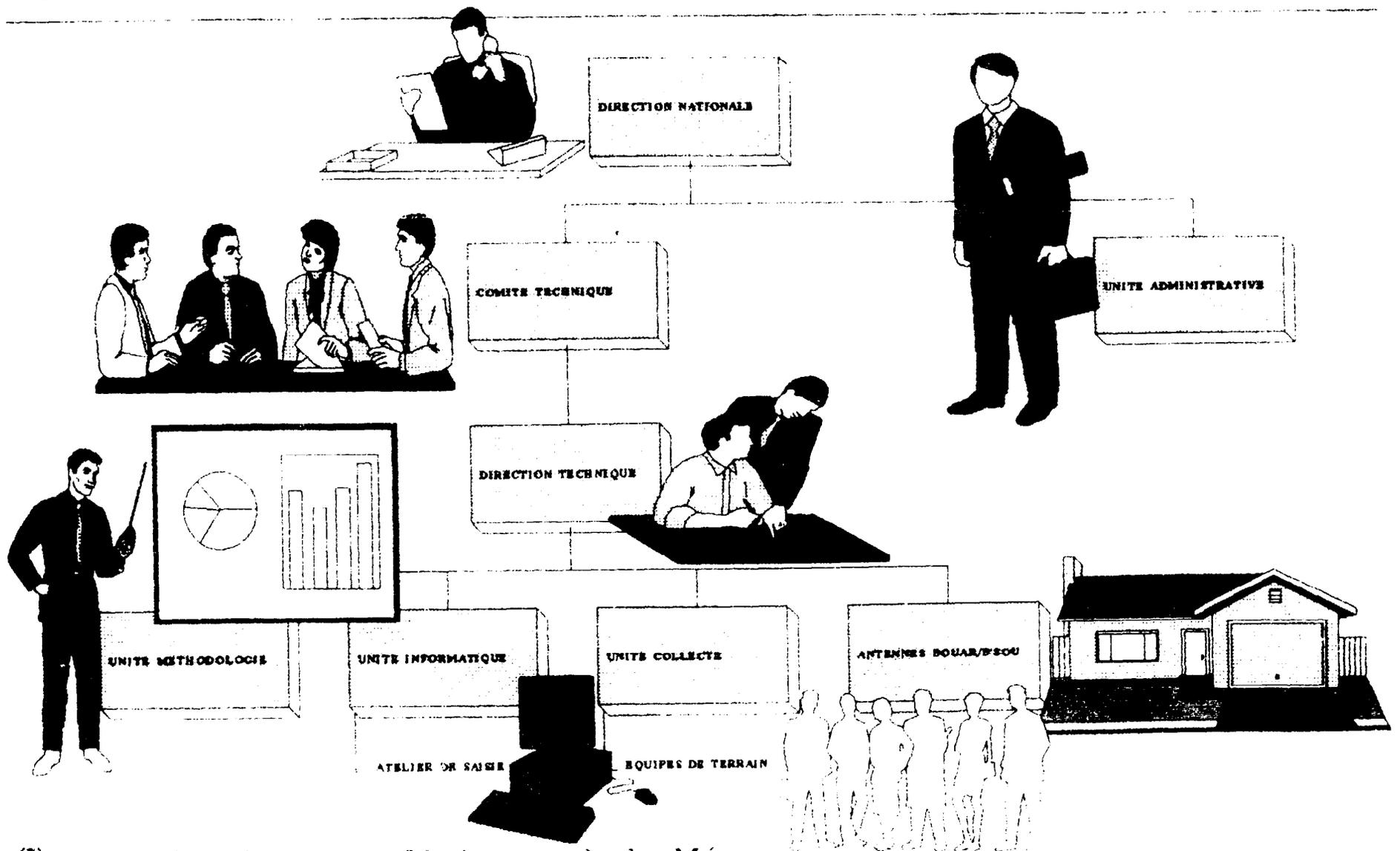
AUTRES VILLES

S/PREFECTURE	COMMUNE	N° AD	TAILLE AD RGP 88	TAILLE AD EP 1992
BAMBARI	BAMBARI	026	360	310
		001	263	212
		011	214	168
		003	190	148
		029	164	160
		036	146	126
		025	63	64
BOUAR	BOUAR	014	233	207
		006	208	168
		007	177	174
		018	185	294
		009	151	138
		030	119	125
BERBERATI	BERBERATI	005	201	90
		016	188	143
		035	163	216
		039	145	104
		017	115	103
BOSSANGO	BOSSANGO	015	284	262
		008	232	186
		020	206	201
		019	170	159
		013	146	234
CARNOT	CARNOT	003	246	167
		007	199	147
		004	178	204
		025	145	102
BANGASSOU	BANGASSOU	020	296	307
		002	239	231
		019	171	159
		026	151	151
		027	120	103
BRIA	BRIA	012	260	762
		019	215	488
		009	186	229
KAGA-BANDORO	KAGA-BANDORO	003	317	315
		013	205	216
		022	157	166
		018	108	106
SIBUT	SIBUT	005	220	134
		001	158	135
		020	77	64
BOZOU	BOZOU	012	229	249
		010	167	121
MBAIKI	MBAIKI	014	269	248
		003	224	172
		012	176	180
ALINDAO	ALINDAO	006	527	593
		003	430	403
NOLA	NOLA	013	357	241
		006	230	311
		004	155	114
IPPY	IPPY	012	274	182
		010	204	147
KABO	SIDO	004	542	323
		001	251	206

AUTRES VILLES (suite)

S/PREFECTURE	COMMUNE	N° AD	TAILLE AD RGP 88	TAILLE AD EP 1992
ZEMIO	ZEMIO	0 0 7	407	172
		0 0 6	323	357
PAOUA	PAOUA	0 0 5	276	247
		0 0 9	223	205
BATANGAFO	BATANGAFO	0 1 3	320	251
		0 0 9	151	143
BODA	BODA	0 1 1	253	275
		0 1 0	180	221
KEMBE	KEMBE	0 0 2	276	287
		0 0 6	171	141
GRIMARI	GRIMARI	0 0 1	225	219
		0 0 9	149	76
BOUCA	BOUCA-BOBO	0 0 9	186	182
YALOKÉ	YALOKÉ	0 0 4	370	276
		0 0 2	174	135
DEKOA	DEKOA	0 0 4	195	248
BIMBO	BIMBO	0 0 5	225	226
		0 0 6	131	80
NDELE	DAR-EL-KOUTI	0 0 8	189	194
BAORO	GBAWI-TEDOA	0 0 7	329	240
		0 0 3	125	83
OBO	OBO	0 0 3	219	199
BOCARANGA	BOCARANGA	0 0 6	245	223
MOBAYE	MOBAYE	0 0 1	203	171
BOSSEMBELE	BOSSEMBELE	0 0 6	199	188
		0 0 9	148	168
GAMBOULA	BASSE-MBOUMBE	0 0 9	123	70
BABOUA	BABOUA	0 0 2	231	132
DAMARA	DAMARA	0 0 2	158	138
BIRAO	BIRAO	0 0 4	204	212
TOTAL			19379	16939

ORGANIGRAMME DE L'ECAM^(*)



(*) ECAM: Enquêtes Centrafricaines auprès des Ménages

LISTE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT DE L' EP 92

Didier SOKONY	Directeur Technique
Jeannot NGBANZA	Chef de l'Unité Méthodologie, Analyse et Publication
Samuel Ferdinand KOUMKWA	Chargé de Méthodologie et Analyse
Marie Laure DOKOSI	Chargée de Méthodologie et Analyse
Faustin NDALLOT	Chef de l'Unité Informatique
Moussa OUALEGUE	Assistant Informaticien
Perkyss MBAINOUDJIM	Chef de l'Unité Collecte
Gisèle WAZOGBIA	Assistante à l'Unité Collecte
Dominique POUNZI	Gestionnaire

Liste des agents de terrain

Contrôleurs:

- DOPAMAS Magloire
- KOLI Alexandre
- KOPPA Jean-Privat
- LAKOUETENE Rufin
- NALIBERT Parfait-Maixent
- PODUEMA Bruno-Bernard
- TABAM Jacques
- VOGOUMOKO Antime
- YANGUERE Franck
- YANIBADA Clarisse

Agents de saisie:

- DEZZOU Arsène
- FEIDIRO Firmin
- KEBANGAMA Victor
- KOPPA Tiburce
- KOSSOI Marie-Emmanuelle
- KPILIMA Micheline
- NAKOUMBOU Evodie
- NZOE
- ONDOMA Angèle
- YAYA Delphine

Enquêteurs:

- ANZIKARA Philippe
- AROUNA Omer
- BADIWI Tibert Prince
- BAGORO André Vassy
- BALO Nicolas
- BERET René
- BOKOULA Philippe
- BOUL BINGA
- DEMBA Vincent de Paul
- DEMORROW NGAKOUTOU Pascal
- DIMANCHE Louis
- DOUMANA Bruno
- ENDJIDEBA David Richard
- FIOBOY Paul
- GBOGOLO Sylvain
- GO DA BATTI Sylvain Nestor
- GOUNEBANA Firmin
- GUEREDENGUI Blaise-Gustave
- GUINO Pierre
- KAHENA Jérôme
- KANGA Ludovic
- KARAWA Armand Noël
- KELEMBO Faustin
- KETTE Dieudonné Eustache
- KEZZA Guy
- KOIZO Sophie
- KOSSE Joël
- KOVOUNGBO Christian
- KOYAMBA Abderamane
- KOYEKOUÉ Ghislain Giscard
- KPAKATA Francis
- LENGANDJI Raphaël Alfred
- MBOMATE Vermond
- MBOTE Barthélémy
- NGANAMODEI Hubert
- NZENGUE Placide
- OUABIRO Jean Joseph
- PANY Luc
- SANGO Corneille
- SARAIVA Mageot Joseph
- SEREFIO Aristide
- SERVICE Jocelyne Paulette
- SIGBATIRANI Jacob

- VOUNGA Dominique
- WAKILI Lucien Floris
- WANDET Roch
- WODOBODE Robert
- YABO Baine
- YAPENDE Jacob
- ZENGBA MADA Didier

Chauffeurs:

- BAFOUNGA Bertin
- BINGA Gaspard
- DJEL Camis
- GABATI Barthélémy Patrick
- GUELE Richard
- KONAMNA gaston
- KOPPA Eugène
- MOMOKAMA Michel
- NDENGUILO Bienvenu
- NGOUPET Dimanche Jean-Albert
- NZOPIANDAVO Saturnin Pépin
- PASSI Albert
- ZIDRO Guy Charles

**LISTE DES PERSONNES AYANT PRIS PART A LA REDACTION
DU RAPPORT FINAL**

Paul Théodore MBAGUIA	Coordonnateur DSAD
Nick LASSET BIKOO	Chargé de programme UNICEF
Moïse ZAMI	Directeur Technique, EB
Jean Claude MALIBOUNGOU	Directeur des Etudes, ISDR
Fatran MBOLI	Chargé d'études, PLAN
Samuel GBAZA	Directeur de la synthèse économique, DSEF
Didier SOKONY	Directeur Technique, ECAM
Jeannot NGBANZA	Chef de l'Unité de Méthodologie et Analyse, ECAM
Samuel Ferdinand KOUMKWA	Chargé de Méthodologie et Analyse, ECAM
Marie Laure DOKOSSI	Chargée de Méthodologie et Analyse, ECAM
Faustin NDALLOT	Chef de l'Unité Informatique, ECAM
Ahmat ADAM	Chargé de Méthodologie, ECAM
Raymond GOULA	Chargé de Méthodologie, ECAM
Charles KPANOU	Chargé de Méthodologie, ECAM
Jean Paul BALETI	Chargé de Méthodologie, ECAM
Jean Pierre GBASSOUROU	Chargé de Méthodologie, ECAM
Gisèle Julie-Claude WAZOGBIA	Chargée de l'Unité Collecte, ECAM